IF
MS

PU 1220
30 DEC. 1986
P1

56e année - No 1
Janvier 1987

LE GOUVERNAIL

Ancien bulletin des Unions chrétiennes de Saint-Blaise

Rédaction - administration :
Rue de Neuchâtel 29 - 2072 Saint-Blaise
C.C.P. 20 - 3381 - 0

Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale. Paraît 10 fois par an

Il n'y a pas de bon vent pour le navire qui ne connaît pas son port !

Citation trouvée chez un auteur latin et lancée par VGE à ses amis politiques en juin 1986 à Toulouse.

R004621766

Quand les glaciers recouvraient notre région

Au moment où le calendrier marque un changement d'année, le "Gouvernail" porte son regard sur un passé très lointain: le temps des glaciers dans la région.

C'est avec plaisir qu'il accueille M. Jean-Pierre Portmann, de Neuchâtel, professeur, géologue, qui évoque ce que fut la période glaciaire. Plus même: il précise à nos lecteurs les traces encore visibles de cette époque, aujourd'hui si difficile à imaginer.

Nous le remercions de sa précieuse collaboration.

NEUCHATEL
ET UNIV.

L'invasion du Moyen-Pays (Plateau suisse) par les glaces (voir pages suivantes).... on peut l'imaginer assez bien quand le brouillard ne laisse dépasser que les sommets. (photo J.-A. Nyfeler, prise depuis Chasseral)

Numérisé par BPUN

Quand les glaciers recouvraient notre région

Effectivement, il y a moins de 15'000 ans, le glacier du Rhône occupait le pied du Jura jusqu'à 1000 mètres d'altitude environ, émettant des prolongements dans le Val-de-Travers et le Val-de-Ruz.

Ce complexe glaciaire de l'époque Quaternaire (voir encadré ci-dessous) était alimenté par tous ses affluents valaisans et enflé au cours d'une série d'étés frais et pluvieux. Il s'étendit sur le Moyen-Pays, buta contre le Jura et se divisa alors en deux lobes. L'un d'eux atteignit les environs de Lyon alors que l'autre dépassa Soleure et édifia ses moraines frontales sous la forme de collines arquées que recoupent autoroute et voie ferrée à Wangen-sur-l'Aar. Par la suite, sous l'effet d'un réchauffement général, la décrue s'amorça; les glaciers issus des Alpes s'étendirent alors de moins en moins loin (on a pris l'habitude de dire qu'ils "reculèrent".)

DERNIERES RETOUCHES....AVANT L'ARRIVEE DE L'HOMME

Lors de leur dernière extension (dite du Würm), ces masses glaciaires, d'une part, érodèrent les roches en place, par exemple les calcaires des contreforts jurassiens; elles les façonnèrent, les polirent, y creusèrent des cannelures et des stries. D'autre part, elles déposèrent des tonnages considérable de matériaux divers, allant des blocs gigantesques aux sables et aux limons.

Cette glaciation, récente dans l'histoire de notre planète (voir encadré ci-dessous), donc relativement proche de nous dans une prespective géologique, a en fait remodelé les paysages, donné les dernières retouches comme pour préparer la scène avant l'arrivée de l'Homme dans nos parages.

LES GRANDES DIVISIONS DES TEMPS GEOLOGIQUES

		Début de l'ère
Ere Quaternaire	= Age de l'homme	½ à 1 million d'années
Ere Tertiaire	= Age des mammifères	60 millions d'années
Ere Secondaire	= Age des Reptiles	190 millions d'années
Ere Primaire	= Age des Poissons	500 millions d'années

P.S. Une telle table des âges géologiques se lit conventionnellement de bas (terrain le plus ancien) en haut (terrain le plus récent).

ERE	Nom de la période (Alpes)	Age absolu (années)
QUATERNAIRE	Postglaciaire	15.000
	WURM 1)	100.000
	IIIe interglaciaire Riss-Würm	200.000
	RISS 1)	300.000
	IIe interglaciaire Mindel-Riss	600.000
	MINDEL 1)	650.000
	Ier interglaciaire Günz-Mindel	800.000
	GÜNZ 1)	1 million d'années

1) Ces périodes portent le nom d'affluents du Danube, en Bavière.

Encyclopédie de la Pléiade: LA TERRE

LES PHASES D'EXPANSION

Ici et là, à proximité des carrières, sous leur "découverte", apparaissent des *polis glaciaires*, c'est-à-dire des surfaces extrêmement lisses de calcaires par exemple, que la mouture de roches, humide, a usé tel un abrasif; de plus, les fragments pierreux durs, enchassés à la base de la glace, ont, tels des burins, égratigné, strié les polis glaciaires. Ces stries, ces cannelures plus ou moins profondes, visibles et discernables au toucher, nous indiquent dans quelle direction le glacier se déplaçait. Parfois même on peut distinguer deux, voire trois générations de stries, dans des directions différentes. Les plus anciennes, plus ou moins sud-nor correspondent à la...

Numérisé par BPUN

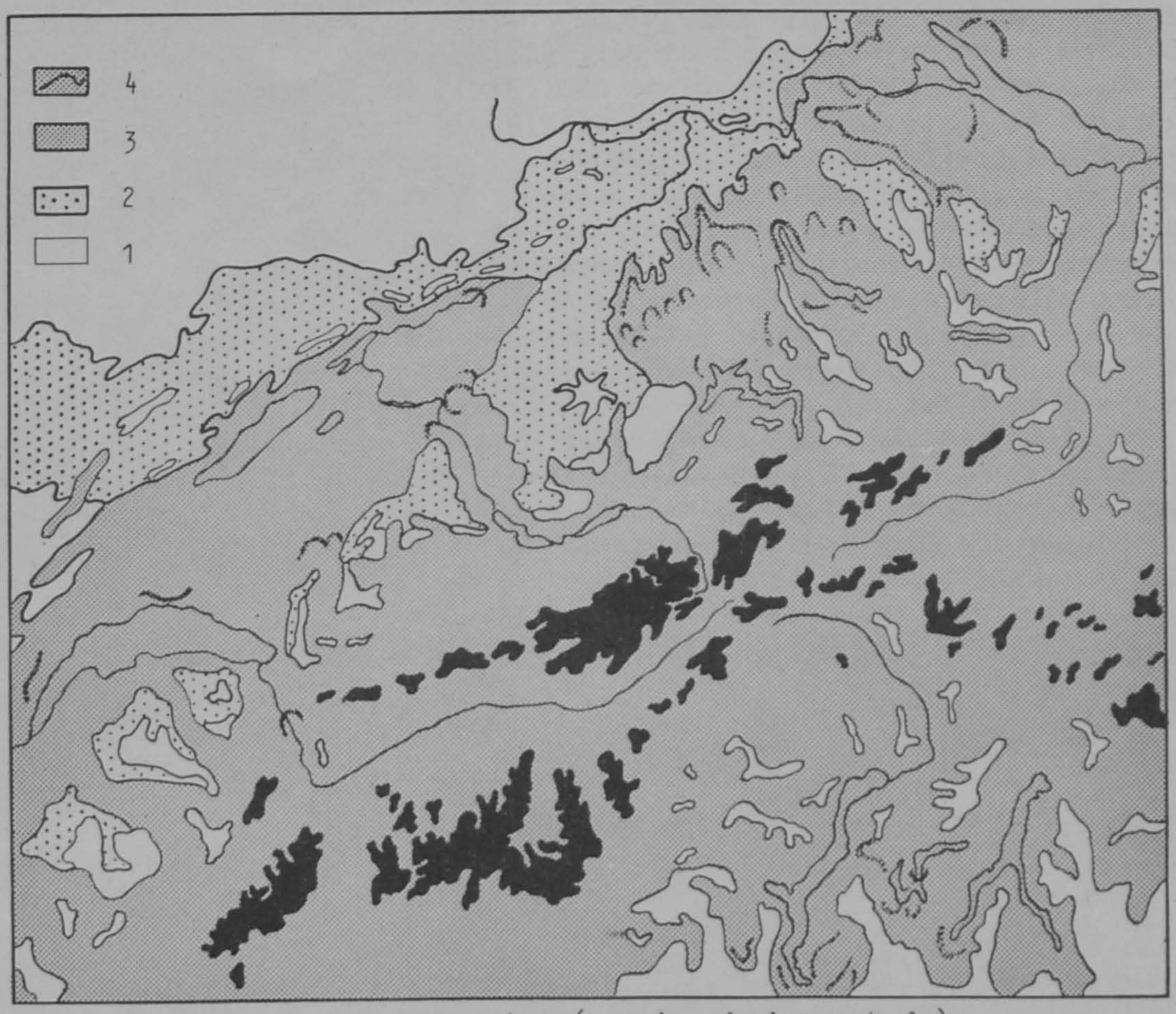

Carte des glaciers quaternaires (en noir: glaciers actuels)

1 = Régions non glacées. 2 = Extension rissienne (avant dernière glaciation) 3 = Extension würmienne (dernière glaciation). On y distingue les lacs de Neuchâtel et Léman recouverts de glace. 4 = Arcs morainiques (stades de retrait).
Par exemple: Saint-Maurice, Wangen-sur-Aar et Berne.

première avance du glacier. Les deuxièmes sont dues à la phase d'extension maximum; elles sont parallèles au pied du Jura et à la direction générale du lac de Neuchâtel. Quant aux stries de la troisième génération, elle apparaissent comme de petites égratignures dans le sens de la plus grande pente des polis glaciaires; elles ont été produites par le glissement libre de paquets de glace morte, lors de décrues.

Actuellement, une minuscule portion d'un poli glaciaire est visible à la Coudre, à l'intersection de la rue du Vignoble et du chemin du Crêt-du-Chêne (ouest de la colline du Temple).[1)]

LA FORMATION DE NOTRE REGION

Plus rarement, on peut observer des croupes asymétriques et des petites buttes rocheuses de quelques mètres, souvent polies et, elles aussi, façonnées par les anciens glaciers. Ce sont les *roches moutonnées* décrites par Honoré-Bénédict de Saussure (1740-1799). [2)] D'autre part, les collines molassiques du Vully, de Jolimont [3)] sont typiques de l'érosion glaciaire, avec leur pente douce vers l'ouest, où le glacier les abordait, et leur retombée abrupte vers l'est, sur Sugiez ou sur Cerlier.

1) Il est fort probable que des polis glaciaires, avec stries et cannelures, existent près du Roc sur Cornaux, au haut de l'exploitation calcaire de la cimenterie Juracime. Qui fera l'effort d'aller les observer, les photographier et de mesurer, à la boussole, la direction des traces faites par le glacier ?

- Lors de la session de la Société helvétique des sciences naturelles à Neuchâtel, en été 1837, on alla admirer les polis glaciaires (appelés "laves" dans la région), au-dessus du Landeron. C'est au cours de cette réunion que Louis Agassiz (1807-1873) proclama publiquement l'ancienne extension des glaciers alpin.

2) Honoré-Bénédict de Saussure n'a pas pensé alors aux dos de moutons, bien qu'il y ait une certaine ressemblance, mais plutôt aux perruques qu'on portait alors, avec la partie frontale redressée et l'arrière fuyant.

3. Jolimont dérive, rappelons-le, de Chules-Mont, mont de Chules (Gals).

Dans notre région, l'ancien glacier du Rhône a déposé un placage morainique discontinu, plus ou moins épais, dont sont dérivés des sols fertiles aussi bien par leurs caractères physiques (aération, teneur en eau, etc.) que par leur composition chimique variée. C'est la terre de vigne et les meilleures terres à blé (Val-de-Ruz, environs de Bevaix, de Wavre, de Lignières). Sans cette couverture morainique, d'origine partiellement alpine,[1] les calcaires du versant jurassien ne porteraient qu'une végétation pauvre, sécharde. La limite supérieure des dépôts glaciaires est, d'ailleurs, évidente dans la région: au-dessous,des terres agricoles; au-dessus, des affleurements calcaires, des pâturages et des forêts (Les "Prises" à la Béroche, la Chenille, Les Golières sur les Hauts-Geneveys, le Pré Louiset [2] Les Prés-sur-Lignières, Macolin) A Chaumont même, le replat entre le Grand et le Petit Hôtel, près de la gare du funiculaire, n'est rien d'autre que la moraine latérale la plus élevée de l'ancien glacier du Rhône. Ici et là (environs d'Auvernier,par exemple) la topographie de la moraine est irrégulière, accidentée, avec des creux et des bosses. C'est le paysage morainique typique décrit par Edouard Desor (1811-1882) de Neuchâtel, et que l'on trouve mentionné de nos jours encore dans tous les ouvrages du monde entier consacrés au phénomène glaciaire.

Moraine argilo-sableuse à galets striés
(moraine de fond)
Neuchâtel - Portes-Rouges, nord du pont du mail - (Garage Facchinetti) - Photo J.-P. Portmann, 1954.

1) Un échantillon de moraine de La Coudre a, par exemple, donné 54 % de galets jurassiens (dont 16 % de Pierre jaune de Hauterive), 30 % de roches sédimentaires alpines (dont 20 % de calcaires silicieux, noirâtres) et 14 % de galets cristallins provenant principalement des vallées méridionales du Valais.

2) A Pré Louiset, à l'ouest de Chaumont, quelques blocs erratiques attestent l'extension maximum du glacier. En amont, en effet, à quelques dizaines de mètres seulement apparaît le calcaire en place, sans matériel morainique mais fragmenté et disloqué par le gel et le dégel de conditions périglaciaires.

Près de chez nous: LES ROCHES DE CHATOILLON	ANIMAUX RETROUVES APRES LA GLACIATION
sur St-Blaise: Elles sont un repli accessoire du petit anticlinal bordier de celui de Chaumont - Chasseral.	Un mamouth dans la Vallée de Joux Des dents de marmottes entre N'tel et Berne Un cerf à Grandcour (Vallée de la Broye)

Numérisé par BPUN

Moraine superficielle:grande carrière de l'Etat au-dessus du Maley, à gauche de la route conduisant à Enges.

MORAINES ET BLOCS ERRATIQUES

On s'en doute, il existe plusieurs variétés de moraines.La figure ci-contre (en page 4) montre de la *moraine de fond* visible en 1954 dans les fondations du garage Facchinetti, au nord du Pont du Mail (Portes-Rouges, à Neuchâtel). La masse fondamentale, de nature argilo - sableuse est extrêmement compacte et dure lorsqu'elle est sèche; humide, elle devient gluante, collante et glissante. Les galets, peu nombreux, ont une forme très caractéristique, aux arêtes émoussées; certains portent des stries trahissant le transport glaciaire sur une longue distance. Par contre une *moraine superficielle* est constituée d'un amas lâche, croulant, de fragments rocheux, petits et grands, tous anguleux. De nombreuses autres variétés existent encore, selon les conditions de transport et les modalités d'accumulation des matériaux. Par exemple, une moraine peut être délavée, lessivée par les eaux de fonte qui enlèvent les constituants fins . De plus, on peut rencontrer des moraines locales, jurassiennes, engendrées par des névés autochtones qui existèrent durant l'époque glaciaire

Quant aux *blocs erratiques* exotiques, on aura remarqué qu'ils sont souvent groupés ou alignés à des altitudes bien déterminées, comme sur le versant sud de Chaumont. Ils correspondent certainement à des stades de stagnation du glacier en décrue. A ce propos, on constate aussi des chenaux d'eau de fonte, sous la forme de sillons ou de petits ravins, actuellement à sec mais encore bien distincts. Rappelons , enfin, que *Pierrabot*, [1] d'un volume de plus de 1'000 M^3 provient du Massif du Mont-Blanc; il a été mentionné par Louis Agassiz, en 1837, comme preuve de l'ancienne extension des glaciers alpins jusque dans notre région, son transport par les eaux étant tout à fait exclu.

Jean-Pierre Portmann.

1) Pierrabot ou Pierra bot (Pierre crapaud) et non pas Pierre-à-bot !
- Depuis 1966, une plaque apposée sur ce bloc protégé remplace une ancienne inscription et rend hommage aux pionniers de la glaciologie et de la géologie du Quaternaire: Louis Agassiz, Arnold Guyot, Edouard Desor, Léon DuPasquier.

ZWEIACKER-CUCHE

Blaise
CAMION-AUTO-TAXI
Musinière 15

Catherine
INSTR. DE SKI
Championne suisse 1969

ST-BLAISE 33 59 59

Numérisé par BPUN

VOEUX POUR 1987

LES PERSONNES CI-DESSOUS
PRÉSENTENT À LEURS AMIS ET CONNAISSANCES
LEURS MEILLEURS VOEUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE

M.& Mme J-P.AESCHLIMANN,Montpellier
M. Pierre AESCHLIMANN, Môtiers
Mme M. AGNAN-OTTER, Neuchâtel
M. Edgar ALLEMANN, Neuchâtel
M. René ALLEMANN, Steffisbourg
M.& Mme G. AMAUDRUZ, Neuchâtel
M.& Mme R. AMAUDRUZ, Neuchâtel
M.& Mme P.AMEZ & f. St-Blaise
M.& Mme A.AMEZ-DROZ, Hauterive
M.& Mme J-P.AMEZ-DROZ & f. Marin
M.& Mme P. AMEZ-DROZ & f. St-Blaise
M. Daniel ANDRE & f. Lausen
M.& Mme Maurice ANDRE, Morges
M. Roland ANDRES, St-Blaise
M.& Mme Oscar AQUILON, St-Blaise
M.& Mme René ARIEGE & f.Marin

M.& Mme André BADERTSCHER,Le Locle
M.& Mme Willy BANDERET,Bülach
Mme Edmond BANNWART, St-Blaise
M.& Mme Maurice BANNWART,St-Blaise
Mme S. BANNWART, Colombier
Mme Christine BARMAVERAIN, Port
M. J-Cl. BARBEZAT, La Côte-aux-F.
Mme Madeleine BARBEZAT,Auvernier
Mme Marcelle BAUMANN, Valangin
Mme Daisy BECK-NIKLES & f.Peseux
Mme Irène BEGUELIN, St-Blaise
M.& Mme Th.BEGUIN-ZWAHLEN, St-Bl.
M.& Mme Fr. BELJEAN, St-Blaise
M. Pierre-R. BELJEAN, Valangin
M.& Mme Gérard BERNEY, St-Blaise
Mme Auguste BERTHOUD, Marin
M.& Mme J-L. BERTHOUD, Marin
M.& Mme Francis BERTHOUD,St-Bl.
M.& Mme D.BESANCET-MAGNIN,St-Bl.
Mme Gladys BLANK, Hauterive
M. Mac BLANK, St-Blaise
M.& Mme F. BLASER, La Neuveville
M.& Mme R.BOEDTS-MARAZZI,St-Bl.
M.& Mme Laurent BLATTNER,Hauterive
M.& Mme Ch.BOEGLI & f.Marin
Mme M. BOHLEN & f. Enges
Mme A BOGLI, St-Blaise
M. Guy-Philippe BOLAY, Nyon
Mme Samuel BONJOUR,Dombresson
M.& Mme A.& C.BOREL-DUBOIS,Bôle
M.& Mme Claude BOREL & f.Enges
Mme Thérèse BOREL, Cernier
M.& Mme Emile BOURQUI,Hauterive
M.& Mme R. BRIDEVAUX, Neuchâtel
Mlle Anne-Marie BROI, St-Blaise
Mme Cl.BRUGGER-SANDOZ,Hauterive
Mme Frieda BUCHER, Thalwil
Mme Charlyse BUHLER, St-Blaise
Mme Mad.BUCHER-DUBIED & f.Eschenz
M.& Mme André BUECHE, Hauterive
M.& Mme Claude BULA, St-Blaise
M.& Mme J.-J. BURET & f.St-Blaise
Mme M. BURGDORFER, St-Blaise
M. J-P. BURRI & fam. Min

Dr. Alessandro CAPONI, Pully
M. Philippe CATTIN, Neuchâtel
M.& Mme Jean CAVADINI, Hauterive
M.& Mme René CAVADINI, Genève
Mme Marc.CHAPPUIS-PRINCIPI,Genève
M.& Mme Jean CESCHINI, Marin
M.& Mme C. CHENAUX-HOFMANN,Corm.
M.& Mme D.CHEVALIER & f.Chaumont
M.& Mme L.CIRIO-MONNARD,Marin
M.& Mme J-D. CLOTTU,Cornaux
M.& Mme Edith & O. CLOTTU,St-Bl.
M. Jean-F.COCHET & f. Cornaux
M.& Mme Noël & C.CONSTANT,Genève
Mme Gilberte CORNU-PINGEON,Genève
Mlle S. COQUEREL, Hauterive
Mme Maryvone COULET, St-Blaise
M.& Mme H.Ls.de COULON,Champrév.
M.& Mme Max de COULON, Souaillon
Mme Cl.CRETIN-SIMMEN,Boudry
M. Albert CUANILLON, Neuchâtel
M. Jean CUANILLON, Neuchâtel
Mme Marg. CUANILLON, St-Blaise

MmeMme Hélène DARBELLAY, Aigle
Mme Daniel DARDEL, Lausanne
Mme Antoinette DEGRANDI,Hauterive
M.Jean-Pierre DEGRANDI,Hauterive
M.& Mme A.& Cath.DELAPRAZ, N'tel
Mme Renée DEMIRCI-LORENZ,Chx-d-F.
M.& Mme W.& R. DIETSCHI, St-Bl.
Sr. Erna DOLDER; Berne
M. Walter DOLDER, Mamishaus
Mme L. DONNAT,St-Blaise
M.& Mme Eric DONZE, Neuchâtel
M. Gilbert DROZ, Morat
M. Jämes DROZ, Berne
Mme M-L. DROZ-NICOUD, Marin
M. Rober DUBOIS, St-Blaise
M.& Mme André DUCOMMUN,St-Bl.
M.& Mme J-M.& Ev.DUCOMMUN,St-Bl.
Mlle Nicole DUCOMMUN,St-Blaise
M.François DUPASQUIER, Marin
M. Robert DURNER, Hauterive
M.& Mme Georges DUSCHER, N'tel

M.& Mme A.EICHENBERGER-MUGELI,L.Loc
M.& Mme M. EIGELDINGER, St-Blaise
M.& Mme Henri EMERY, Bevaix
M. Jean-J. EMERY & f. Duillier
M.& Mme Ulysse EMERY, Neuchâtel
M.& Mme Edmond ENGEL, St-Blaise
M.& Mme J-J. ENGEL & f. St-Blaise
Mlle Marguerite ENGEL, St-Blaise
M.& Mme René ENGEL, St-BlAISE
M.& Mme René ENGEL-WALKER, St-Bl.
M.& Mme R.& Gl.von ESCHER, St-Bl.
M.& Mme Pierre ESCHLER, Cressier

M.& Mme A.FABBRI-HAUSSENER,Peseux
M.& Mme Jean-FALLET & f.St-Blaise
M.& Mme E.FAWER-RACLE,Peseux
Mme Rose FEISSLI, Neuchâtel
M.& Mme J-D. FERRARI,St-Blaise
M.& Mme Luc FERRARI, Marin
M.& Mme René FERRARI, Hauterive
M.& Mme Jacques FEVRIER; Colombie
M.& Mme J-Fr.FEVRIER, St-Blaise
Mme Paul FISCHER, Marin
M.& Mme Rolf & S.FISCHER,Lausanne
M.& Mme Maurice FITZE, St-Blaise
Mme E. FLUCKIGER, St-Blaise
Mme Madeleine FLUCKIGER,Neuchâtel
M. Roger FORCHELET, Binningen
Mme Josette FREY, Cornaux

Mme Bluette GAFFIOT, St-Blaise
M.& Mme Ph. GANDER,Aegerten/Be
M.& Mme Lucien GASCHEN,St-Blaise
M. René GASCHEN,Cortaillod
Mme Tr.GEHRIG-HONEGGER, Morbio-S.
M.& Mme A.& Chr.GENDRE,St-Blaise
Mme Olivia GENRE, Zürich
M.André GERBER & fam.Hauterive
Mme Bl.GERBER-MERMINOD,St-Imier
M. Aimé GIROUD, St-Blaise
Mme H.GISY-BOEGLI,Neuchâtel
Mme Suz. GOHL-OESCH,Aubonne
M.& Mme H-G. GRAF, Hauterive
M.& Mme Michel GRAMIGNA, Marin
M.& Mme Willy GRAU, Marin
Mme J-M.GROGG-L'EPLATTENIER,Haut.
M. Freddy GROLIMUND, Arlesheim
Mme Chr.GROSSEN-MAIRE,Colombier
M. Paul GUERA, Sullens
Mme Marcel GUGG & f.Cernier
M.& Mme W.GUGGISBERG, St-Blaise
M. Claude GUINCHARD, Hauterive
Mme Suzanne GUINCHARD, Hauterive
M.& Mme J-P. GUNTER; Peseux
M.& Mme Raymond GUYE, New-York
M.& Mme Jean-Fr. GYGAX, St-Blaise

M. Félix HAAS, St-Prex
M. Roland HAAS, Genolier
M,. Edgar HACKER, St-Blaise
Mme C. HAMMERLI, Marin
Mlle Ida HÄNNI, Chézard
M.& Mme Henri HAUERT, Cornaux
M.& Mme André HAUSSENER,St-Blais
M.& Mme Fr.& Jos.HAUSSENER,St-Bl
M.& Mme J-Fr. HAUSSENER,St-Blais
M.& Mme Luc HAUSSENER,St-Blaise
MM.Jean-M.& Olivier,HAUSSENER,St
Mme Suzanne HAUSSMANN, Hauterive
Mme Ar. HAUSWIRTH-GOECKELER,Morb
Mlle Emmy HELD, St-Blaise
M.& Mme J-Fr. HELD, Bevaix

Numérisé par BPUN

VOEUX POUR 1987

LES PERSONNES CI-DESSOUS
PRÉSENTENT À LEURS AMIS ET CONNAISSANCES
LEURS MEILLEURS VOEUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE

M.& Mme Max HELD, Neuchâtel
M. Gustave HENRY, Bienne
M.& Mme A HIRT-DARDEL,Boudry
M.& Mme Jean HESS, St.Blaise
M.& Mme Alf. HIRT, Marin
M.& Mme HOFSTETTER-LAMANDE,Pully
M.& Mme Fritz HONEGGER; Zürich
M. Max HONEGGER, Oberägeri
M.& Mme Sully HONSBERGER,Le Puck,S-B.
M.& Mme E.HOSTETTLER, Marin
M.& Mme W. HUBER, St-Blaise
Mme Denise HUMAIR, Corcelles
M. André HUG, Saint-Blaise

M.Maurice IMER & fam.Boudry
Imprimerie ZWAHLEN, W & Fr.Zwahlen et L.Fumeo, St-Blaise
M.& Mme Fr. INGOLD & f.Wavre
M.& Mme Robert INGOLD & f.St-Bl.
Mme S. ISLER-JEANNOTTAT,Hünibach
M.& Mme Jean JABERG. St-Blaise
M.& Mme Jean-Claude JABERG, St-Blaise
M. Maurice JACOB, Neuchâtel
M.& Mme Henri JACOT, Marin
M. Raymond JACOT, St-Blaise
M. AndrO JAKOB, Oberhofen
M. Daniel JAVET, Lugnorre
Mlle Denise JAVET, St-Blaise
Mme Henri JAVET, St-Blaise
M.& Mme Pierre JAVET, St-Blaise
Mme Fernande JEANMONOD,Chx-de-F.
M.& Mme P. JEANNERET,Vionnaz
M. Pierre JEANNOTTAT; Peseux
Mme Cl. JEANPRETRE, Hauterive
M. Jean-Pierre JOHO,Lausanne
M.& Mme J.JOST-CAVADINI,Landeron.
M. André JOYE, St-Blaise
Mlle Anne-Lise JUNOD, St-Blaise
M.& Mme Gaston JUNOD, St-Blaise

M.& Mme G. KAESER-MORA, N'tel
M.& Mme Louis KAESER, Boudry
M.Robert KAESER & fam. Boudry
Mme Irène KAMMERMANN, Bévilard
M.& Mme F.& Mon KÄMPF, HauTERIVE
M. Paul KIRSCHHOFER & f.Colombier
M. Pierre KIRSCHHOFER & f.Grandson
M.& Mme Fritz KLAUSER, Neuchâtel
Mme C.KOECHLIN-DE MERVEILLEUX,GE
Mme Matilde KRAIKO, St-Blaise
M.Richard KREBS & f.Niederscherli
Mme Evelyne KUFFER, Colombier
M. Robert KUHN & fam.Liebefeld
M.& Mme Freddy KUMMER, St-Blaise
M.& Mme François KYBOURG,Epagnier
M.& Mme Maurice KYBOURG, Epagnier

M.& Mme Georges LAAGER, Neuchâtel
M. Jeen-Rod. LAEDERACH, Peseux
M.& Mme J-D.& Chr.LAMBELET,St-Bl.
Mme LAMY-MERMINOD, Yverdon
Mme Th. LEHMANN-GRISEL,Couvet
M.& Mme J-P. L'EPLATTENIER,St-Bl.
M.& Mme A. LEUENBERGER, Hauterive
Mlle Josette LUDER, Marin

M.& Mme H.& W.MADER-SCHWAB,N'tel
M.& Mme Maurice MAGNIN,Provence
Mme Renée MAGNIN, Hauterive
Mme & M.A-S.& C.MAIRE-THOMET,S-Bl.
M. Daniel MAIRE,La Côte-aux-Fées
M.& Mme P.-O. MAIRE & f.Epagnier
M.& Mme René MAIRE, Auvernier
M.& Mme André & Huguette MAIER-HUGUENIN, Lausanne
M.& Mme D. MAIROT-STUCKI,St-Bl.
M.& Mme Serge MAMIE, St-Blaise
M.& Mme André MARCHAND, St-Blaise
M. Eric MARTI, St-Blaise
M.& Mme Humbert MARTINET, N'tel
M. Pierre MATHEZ, Neuchâtel
M.& Mme André MAUMARY, Auvernier
Mme Lucie MAUMARY, Neuchâtel
Mme L. MAURER-DUBOIS, Neuchâtel
Mme L.- MAURON-LORENZ.Les Brenets
Mme Marie MAYOR, St-Blaise
M. P.-O. MERCIER, Onex/GE
Mme Alexis MERMINOD, St-Blaise
M. Claude de MEURON, Marin
Mlle Solange de MEURON, Marin
M. Luc de MEURON, Neuchâtel
Mme J. MEYSTRE-JUNOD, Neuchâtel
M. & Mme Marcel MONTANDON, St-Blaise
M. Robert MONTANDON & f. Marin
M.& Mme Willy MONTANDON, Neuchâtel
M. Denis MONNERAT & fam.Portalban
Mme Bd. de MONTMOLLIN, Neuchâtel
M.& Mme J-J. de MONTMOLLIN,Colombier
Mme Gabrielle MORA, Lausanne
M.& Mme G.& Fr.MOSER, St-Blaise
Mme Fr.MOSER-JEANNERET, Liebefeld

Mme Henriette NAINE, Neuchâtel
M.& Mme P. NEUENSCHWANDER, N'tel
M.& Mme A.& V.NICOLET-EVAN,Troist.
Mme N. NICOLET-PETER; St-Blaise
M.& Mme B. NUSSBAUMER-DOLDER,Peseux
M.Jean-.Albert NYFELER, St-Blaise

Mme S. OEHLER-PERROTTET,Champion
Mme Ruth OLZA-PERRENOUD, Carouge
Mme Nelly OTTER, Genève

Mme J. PARIS-TABORD, Neuchâtel
Mme Francis PAROZ, St-Blaise
M.& Mme Pierre PAROZ, Marin

M.& Mme H. PERRINJAQUET,Hauterive
M.& Mme J-P. PERRINJAQUET, Marin
M. Eddy PELLATON, Marin
Mlle ClAUDINE PERRENOUD, St-Blaise
M. Louis PERRENOUD, St-Blaise
Mme D.PERRET-ZINTGRAFF,Adliswil
M.& Mme Eric PERRET, St-Blaise
Mlle Monique PERRET, St-Blaise
M.& Mme M.& J. PERRIARD, Marin
M. Pierre-A. PERRIN, Neuchâtel
Mme Jacques PETITPIERRE; Neuchâtel
M. A. PIERREN & f. Aclens
M.Paul PIERREHUMBERT & f.Colombier
M.& Mme E.PONTI-ROBERT,St-Blaise
M.& Mme Francis PORRET, Hauterive
M.& Mme Jean-P. PORTMANN, Neuchâtel
M.& Mme J-Cl. PRAZ, Epagnier
Mme M. PRAZ-KYBOURG, Epagnier
M. P.-A. PRAZ-MAYOR, Epagnier
M. Paul PRETRE, Genève
M. Georges PRINCIPI, Hauterive

Mme Françoise QUADRI & f. Marin

M. Marcel REGIS, Neuchâtel
M.& Mme Cl. RENAUD, St-Blaise
Mme Marg. RINALDI, St-Blaise
M.& Mme B. RIZZOLO-Riesen,Hauterive
M.& Mme Edouard ROBERT,Hauterive
M.& Mme H. ROBERT-VAUCHER,Les Eplat.
M.& Mme Jean ROBERT, Les Rasses
M.& Mme J-P. ROBERT, St-Blaise
M. Michel ROBERT, Hauterive
M.& Mme Daniel ROCHAT, St-Blaise
Mme Ch. ROHRBACH-HAUSSENER;Chx-d-F
M.& Mme Cl.& M. ROLLIER, Peseux
Mme Marguerite ROULET, St-Aubin
M.& Mme J-J. RUFENER, St-Blaise
Mme Nellie RUGGIA, St-Blaise
Mme Daniel RUMLEY, Neuchâtel
M.& Mme Edgar RYSER, St-Blaise

SACO S.A. Neuchâtel
M.& Mme Ch.SANDOZ-VIRCHAUX,St-Bl.
M. Pierre SANDOZ, Liège
M. Robert SANDOZ, La Coudre
M. Willy SCHAFFTER, Belprahon
Mme Gerlinde SCHATZMEYER,Corcelles
M.& Mme F. SCHENK-KAESER, N'tel
M. André SCHERTENLIEB, Neuchâtel
M.& Mme M.SCHEURER, Le Locle
M.& Mme Simon SCHLAEPPY,N'tel
M.& Mme André SCHNEIDER,Cortaillod
M.& Mme Dr.S.SCHNEIDER,La Chx-d-F.
M.& Mme Théo SCHNEIDER,Giyani(Afr.)
Sr.Henriette SCHORI,Lausanne
M.& Mme F.& P.SCHÜRCH, St-Blaise
M.& Mme J-C.& Th. SCHWAB, St-Blaise
Mme May SCHWAB, Nidau
M.& Mme J-P. SCIBOZ, St-Aubin
Mme Cath.SEGALAT-PERRET,Vaux-s/Morges
Mlle Erica SEILER, Hauterive
M. Fritz SEILER, Hauterive
Dr. Jean-Pierre SEILER, Bâle
Mme G. SENAUD, Neuchâtel

Numérisé par BBUN

VOEUX POUR 1987

LES PERSONNES CI-DESSOUS
PRÉSENTENT À LEURS AMIS ET CONNAISSANCES
LEURS MEILLEURS VOEUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE

Mlle Elisabeth SENFT,Münchenbuchsee
M. Mathias SENFT, Richigen
M. Louis SIEBER, La Chx-de-Fonds
M.& Mme R. SILIPRANDI-PERRET, Marin
M. Albert STAUFFER, Boudry
M.& Mme Fernand STAUFFER, St-Blaise
M. Fernand STAUFFER, Peseux
M.& Mme André STOLZ, Neuchâtel
M.& Mme Ls. STRAMBO-CHEDEL,Genève
Mme Frieda STRUMPF, Hauterive
M. D. TABORD, Colombier
M. José TABORD & f. Neuchâtel
M. Pierre TABORD & f. Rapperswil
M. Raphael TARDIN, Neuchâtel
Mme A. TEDESCHI, St-Blaise
M. Blaise THEVENAZ & f. MARIN
M.& Mme J-D. THEVENAZ, Marin
M.& Mme Rémy THEVENAZ, Marin
Mme May THOMET, Saint-Blaise
Mme A.THORENS-PELLEGRINI,Oberwil
M. Jean-Jacques THORENS,St-Blaise
M.& Mme Michel THORENS, St-Blaise
Mme H.TISSOT-SILIPRANDI,Leysin
Mme Margrit TOBLER, Bülach
M.& Mme Michel VAUTRAVERS, St-Blaise
M.& Mme Georges VERRON,St-Blaise
M. F.E. VESSAZ & fam. Marin
Mme M. VIONNET-GUINCHARD,Hauterive
M.& Mme Cl. VIRCHAUX, Peseux
M.& Mme Gust. VIRCHAUX, Chêne-B.
M.& Mme Henri VIRCHAUX, St-Blaise
M.Jean-Dominique VIRCHAUX, Caracas
M.& Mme Charles VISCHER, St-Blaise
M.& Mme Auguste VOUGA, Hauterive
M.& Mme Arthur VUILLE, St-Blaise
Mlle Marcelle VUILLEME,Lausanne
M.& Mme J-C.WALTHER-THORENS, Mari
M.& Mme Marcel WEBER, St-Blaise
M. Jean WENGER & fam. Hauterive
Mme E.WIRZ-FETSCHERIN, Naters
M.& Mme Ch.-M. WITTWER, St-Blaise
M. Lucien ZINTGRAFF, Schlieren/ZH
Mme L. ZUBER, Zürich
M.& Mme Pierre ZUBER, Wetzikon
M. Jean-Louis ZWAHLEN, Pully
M.& Mme Willy ZWAHLEN, St-Blaise
M.& Mme André ZWEIACKER, St-Bl.
M.& Mme Bl.ZWEIACKER, St-Blaise
M.& Mme Claude ZWEIACKER,St-Bl.
Mlle Véronique ZWEIACKER,St-Bl.

coop **Centre Coop St-Blaise**

on y stationne facilement

COMMINOT

VOS MAÎTRES OPTICIENS

de toujours et pour toujours

Rue de l'Hôpital 17 — **2000 Neuchâtel** — Tél. 25 18 91

Pneus NOBS s.a.

R. et P. BRANTSCHEN

Pots d'échappements
Pneus neufs **Réparations**
Regommage **Vulcanisation**
2000 Neuchâtel
Saars 14 **Téléphone 25 23 30**

SERRURERIE

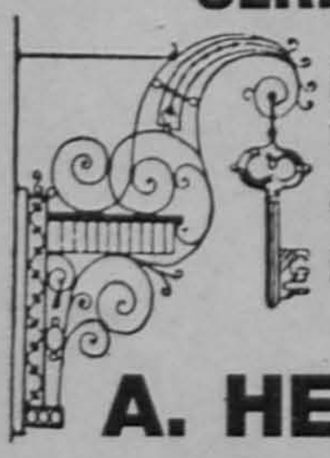

Portes aluminium
Vitrines
Clôtures
Dépannages

A. HEGEL SA
SAINT-BLAISE
☎ 33 18 33

Dessin de Fred Dubois (St-Blaise): 1932 à 1951

Dessin d'Alex Billeter(Neuchâtel): 1952 à 1957

Dessin de J-Fr.Février(St-Blaise): 1958 à 1962

Dessin de J.-P. Otth (Lausanne) : 1963 à 1976

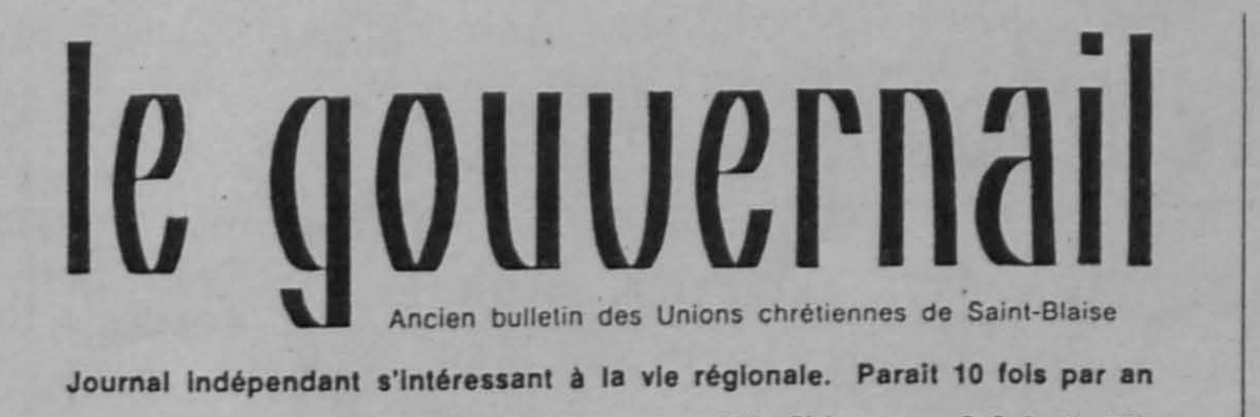

Dessin de J.-P. Otth (Lausanne) : 1976 à 1980

Les entêtes du Gouvernail

Avec ce numéro, le "Gouvernail", qui entre dans sa 56ème année, change son look. Nos lecteurs n'auront, en effet, pas manqué de constater que notre journal a, dès ce numéro, une nouvelle entête.

Changer de chapeau ne signifie pas une modification de la ligne générale du "Gouvernail". Nous savons qu'il est apprécié tel qu'il est: avec ses voeux à un franc, son prix d'abonnement très modique, sa rubrique "Entre-nous" et ses articles de fond sur la région.

Mais,les années passant, son entête prenait un peu l'eau. Et pour lui permettre de bien tenir son cap, il fallait lui refaire une barre.

C'est avec la collaboration de Daniel de Coulon, graphiste à Cressier, que le "Gouvernail" se présente désormais sous un aspect rénové.

Dessin de Fred Dubois (St-Blaise):

1981 à 1986

Dessin Daniel de Coulon(Cresier),

dès 1987

2072 Saint-Blaise — Tél. 038 33 36 05

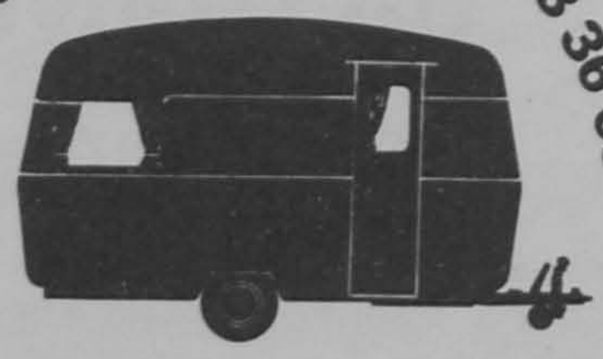

Rochat
caravan

W
wittwer
voyages

Agence de voyages:
St-Honoré 2
2000 NEUCHATEL

Garage:
Route de Soleure 4
2072 SAINT-BLAISE

eric
marti
COUVERTURE
FERBLANTERIE
2072 Saint-Blaise

L.A. COULET

Isolations: Phonique – Thermique – Anti-feu
Protection du bois: Xylophages – Fongicides

FLUM ROC®

Maag

Expertises
sans engagement

Le Maley
2072 SAINT-BLAISE Tél. 038 33 57 51

L'épargne-succès SBS

"Mon argent fructifie."

Société de
Banque Suisse

SBS. Une idée d'avance.

NEUCHÂTEL
8, fbg de l'Hôpital
(face au port)
Tél. 038/22 41 11
Bureau de change:
rue St-Honoré 2

BOUDRY
8, av. du Collège
Tél. 038/42 24 77

F. THORENS SA

CONSEILLERS JURIDIQUES ET IMMOBILIERS

Route de Soleure 12
Case postale

2072 Saint-Blaise
Tél. 038/33 27 56/57/58

Ces Messieurs...de Berne

Chaque mois, durant cette année 1987, le "Gouvernail" présentera un de ces "Messieurs de Berne" habitant notre région, Certains d'entre-eux sont, à des titres divers des "grands commis de la Confédération". Il nous a paru intéressant de vous les faire connaître...en toute simplicité.

AUJOURD'HUI : M. CLAUDE B O R E L

Chef du Secrétariat de la Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger

Claude Borel est né en 1942, à Neuchâtel. Ecole primaire à Peseux (et ancien "cadet" dans cette localité); école secondaire, gymnase et université à Neuchâtel. Licencié en droit, en sciences économiques et en sciences politiques. Marié, 3 enfants. Domicilié à Enges.

Activités professionnelles: entre en 1968 au Département fédéral des Affaires étrangères; stage diplomatique à Rome (1969), puis rattaché dès 1970 à la Direction politique; actuellement, chef du Secrétariat de la Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger.

Activités politiques: député socialiste au Grand Conseil neuchâtelois (depuis 1973), Conseiller communal à Enges (depuis 1976). Ancien président du Parti socialiste neuchâtelois (1976-1980), vice-président de la région LIM Val-de-Ruz (depuis 1984).

Les multiples activités du Secrétariat de la Commission

Créée en 1972,la Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger réunit les divers organismes publics, semi-publics et privés intéressés au rayonnement de la Suisse hors de ses frontières. Parmi ses membres, elle compte notamment plusieurs départements fédéraux, Pro Helvétia, la SSR, l'Office national du tourisme, l'Office suisse d'expansion commerciale, le Vorort, des représentants des milieux scientifiques et sportifs, etc. Elle a été présidée successivement par les anciens conseillers fédéraux Spühler et Brugger, par l'ex-chancelier fédéral Huber et, depuis peu, par le conseiller national Pini.

Les activités de la Commission sont fort diverses et portent essentiellement sur des secteurs où une collaboration multidisciplinaire s'avère nécessaire. Les membres sont également tenus de s'informer mutuellement de leurs principaux projets prévus pour l'étranger.

Le secteur d'activité le plus important est celui des expositions universelles. La Commission examine les diverses invitations reçues par la Suisse, donne au Conseil fédéral son préavis quant à une éventuelle participation et, dans l'affirmative, prépare un concept de pavillon suisse. Notre pays était représenté aux dernières expositions de Tsu kuba (1985) et Vancouver (1986) et des invitations sont notamment en suspens pour Brisbane (1988, Bicentenaire de l'Australie) et Séville / Chicago (500e anniversaire de la découverte de l'Amérique. La Commission organise également des Semaines suisses et des pavillons d'hôtes d'honneur dans des foires étrangères, s'occupe de la documentation écrite et des films documentaires remis aux représentants suisses à l'étranger et favorise la collaboration avec les télévisions d'autres pays. Un seul exemple: nous produisons un dépliant-poster qui a déjà été tiré en 32 langues et à 3 millions d'exemplaires et qui présente la Suisse aux écoliers étrangers.

Le secrétaire de la Commission a avant tout pour tâche de faciliter la coordination entre les membres et d'animer des groupes de travail. C'est ainsi que je préside actuellement un groupe "semaines suisses" qui est notamment chargé de réexaminer les priorités régionales de la Commission (France, Etats-Unis, Japon], d'organiser diverses manifestations à Philadelphie en liaison avec le Bicentenaire de la constitution américaine et de présenter les principaux aspects de la Suisse lors des J.O. d'hiver de Calgary (1988).

LE COIN DU MÉLÈZE

CHRONIQUE DE NOEL

Noël ! c'est la venue du Christ et la libération qu'il apporte à tous les hommes, voilà ce que Jean-Claude nous a rappelé avec conviction.

Fêter Noël ! c'est aussi participer, dans un décor agréable et dans une ambiance chaleureuse, à une agape fraternelle. C'est la raison pour laquelle le GAG (Groupement Amical Gastronomique) nous a préparé un excellent repas. Ce groupe a ainsi prouvé que le mot gastronomique de son sigle n'est point usurpé. Félicitations à ces amis pour cette heureuse initiative et sa parfaite mise en oeuvre. Noël! c'est aussi le partage. Les participants ont pu le vivre en échangeant, par l'intermédiaire d'un Père Noël bon-enfant, un modeste cadeau.

Les jeunes et moins jeunes membres du Mélèze étaient une trentaine à vivre cette nouvelle formule de la fête de Noël en cette soirée du samedi 6 décembre.

Nous rappelons que Jean-Jacques attend vos inscriptions pour les gardiennages de 1987. Alors, si vous voulez profiter d'un week-end ensoleillé au chalet, ne tardez pas à choisir. En attendant nos prochaines manifestations, Joyeux Noël à tous.

*** Durant ces dernières semaines, plusieurs anciens et anciennes unionistes ont passé par le deuil et nous pensons à eux avec sympathie. Tout d'abord la nouvelle du décès subit du Dr Félix Bernoulli n'a laissé personne indifférent. Dans ces heures de séparation, nous exprimons notre vive sympathie, particulièrement à son épouse,Madame Bernoulli, mais aussi à ses filles Ruth et Elisabeth, anciennes membres du Foyer durant leur jeunesse, ainsi qu'à leurs familles.

*** C'est aussi avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès, à Berne, de Mme Jeannette Schenk-Dolder qui fut, durant sa jeunesse, membre dévouée et fidèle de l'Union chrétienne féminine de St-Blaise. Grâce à sa famille de Montmirail et au "Gouvernail", elle avait gardé de solides attaches avec notre région. Nous prions ses frères et soeur (Walter Dolder, Christian et Soeur Erna Dolder) de croire à l'expression de notre très sincère sampathie.

*** Enfin, quelques jours après ces décès, nous apprenions aussi le départ de Mme Hanny Siliprandi, de Neuchâtel, mère de Mme Henriette Tissot-Siliprandi (de Leysin), qui fut naguère membre très fidèle et collaboratrice appréciée du Foyer. , Nous la prions de croire à l'expression de nos très vives condoléances.
Ces décès ne nous font pas oublier plusieurs malades à qui nous envoyons nos cordiales pensées.

*** Au cours du mois de novembre dernier, nous avons appris par la presse, que notre collaborateur Claude Zweiacker quittait la présidence de la "Commission du 3 février, après une fructueuse activité de 11 années. Onze ans au cours desquels il s'est dévoué sans compter pour organiser expositions, soirées et manifestations diverses. Le "Gouvernail" qui a toujours eu avec le "3 février" et sa "Commission" des rapports d'excellent voisinage, remercie très vivement Claude Zweiacker de tout ce qu'il a apporté au village au cours de ces longues années. Notre regret de le voir quitter ses fonctions est atténué par la nouvelle de la nomination de son successeur en la personne de M. Thierry Béguin, procureur général (aussi très proche du Gouvernail par sa famille), secondé de MM. François Beljean, président de Commune et Michel Vautravers, commerçant, tous deux ayant aussi depuis leur adolescence des attaches avec le Gouvernail.

*** Comme de coutume, une liste complémentaire de voeux paraîtra dans notre prochaine édition. Elle est destinée aux personnes qui se seraient inscrites trop tardivement pour ce numéro. Le versement (Fr 1.- minimum) peut se faire sur le même bulletin de versement que l'abonnement: ccp. 20 - 3381 - 0.

*** C'est avec joie que nous avons appris le retour en Suisse, pour un congé de vacances de deux mois, de M. et Mme Théo Schneider, missionnaires à Giyani (Nord Transvaal). Nous leur souhaitons un heureux séjour, loin des douloureux problèmes de l'Afrique du Sud, pays auquel nous les savons très attachés.

*** Le prochain Camp de la Sagne aura lieu le samedi 7 février. Notre prochain numéro en donnera le programme détaillé.

*** Nous venons de recevoir un gentil message de Raymond Guye, ancien chef cadet d'Hauterive. Il habite toujours New-York où il dirige une entreprise. Son épouse y travaille comme programmatrice sur ordinateur. Quant à ses enfants, Carole étudie la médecine et Thierry (23 ans) poursuit ses études à l'Université . Nous leur envoyons à tous nos cordiaux messages.

Biblioth.de la Ville
Place Numa-Droz 3
2000 Neuchâtel

J.A. 2072 - Saint-Blaise

Numérisé par BPUN

30 JAN. 1987 Pf 1220

56e année - No 2
Février 1987

Pf

LE GOUVERNAIL

Ancien bulletin des Unions chrétiennes de Saint-Blaise

Rédaction - administration :
Rue de Neuchâtel 29 - 2072 Saint-Blaise
C.C.P. 20 - 3381 - 0

Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale. Paraît 10 fois par an

A méditer à St-Blaise..

et à Sankt Blasien !!

On ne peut aimer ni son double,ni son contraire. L'amour exige un savant dosage d'identité et de différence.

Gustave THIBON

philosophe et penseur français

Sankt Blasien en Forêt-Noire

UNE BOURGADE OÙ NOBLESSE OBLIGE

A 120 km. de Saint-Blaise à vol d'oiseau, planté dans un pli de la Forêt-Noire, traversé par l'Alb: Sankt Blasien. Altitude 760 m.

Le "Gouvernail" a invité Thomas Mutter, de Sankt Blasien, à présenter à ses lecteurs le passé et le présent de la petite ville, haut-lieu de cure de l'Allemagne du sud.

Thomas Mutter a répondu avec empressement à l'appel de notre rédaction: heureux "de rendre un tout petit service au jumelage des deux communes".

En ce début de février sa contribution arrive à point nommé. Le 3 de ce mois, sur les rives de l'Alb comme sur celles du Ruau, c'est le jour de saint Blaise.

Nous le remercions vivement de sa collaboration.

Vue historique sur l'ensemble du monastère des Bénédictins à Sankt Blasien en 1783, à l'apogée de l'abbaye, quelques dizaines d'années avant la sécularisation.

BIBL. PUBL. NEUCHÂTEL ET UNIV.

Numérisé par BPUN

D'une cellule de moines perdue dans la solitude de la Haute Forêt-Noire.

Noblesse oblige. En effet, son histoire millénaire, doublée de son héritage culturel, ont donné à la ville de Sankt Blasien une certaine noblesse. Ses habitants, le conseil municipal et la municipalité y sont très attachés. Ils tiennent fermement à l'identité de la commune et au caractère dominant de la région.

Des moines, au début probablement même des gens extrêmement religieux, se sont retrouvés dans la solitude de la Haute Forêt-Noire selon les règles de Saint-Bénédictin (ou Benoît). Une Forêt-Noire pas encore défrichée.

Ces moines n'imaginaient pas qu'ils allaient être à l'origine non seulement de la vie religieuse qui se développa dès le 9ème siècle, mais aussi de toute une activité socio-politique et culturelle qui s'épanouit à partir d'une cellule sur l'Alb, cette charmante petite rivière si douce et agréable.

Un noble suisse nommé Reginbert, qu'on voit à proximité du berceau de l'abbaye postérieure, permit par sa générosité la construction d'une église et d'un monastère. Ils furent, au cours des siècles, détruits plusieurs fois, mais, chaque fois, reconstruits de manière plus majestueuse et impressionnante.

Sankt Blasien devint un centre bénédictin, en particulier au 18ème siècle où il sut acquérir des seigneuries et des baillages riches influençant et dirigeant même simultanément le développement religieux d'une grande partie de l'Allemagne du Sud et des pays voisins.

L'époque monastique se termina par un coup de force de Napoléon 1er. Après une présence de mille ans des Bénédictins à Sankt Blasien, l'Etat mit la main sur le couvent qui fut sécularisé à partir de 1807.

Les moines furent alors obligés d'émigrer en Autriche et le monastère fut occupé par une fabrique de fusils, de machines à filer ainsi que par une filature de coton (jusqu'en 1931). Là où pendant dix siècles s'exerca une vie spirituelle et où se mêlaient le silence des prières et les chants bénédictins...

SAINT-BLAISE et SANKT BLASIEN: un jumelage de plus de 25 ans

Bruno Butterweck et René Engel, respectivement bourgmestre de Sankt Blasien et président de commune de Saint-Blaise ont signé, le 8 juillet 1961, à Sankt Blasien, l'acte de jumelage. Le texte insiste pour que des liens permanents se tissent entre les autorités des deux localités, en particulier la jeunesse. Les efforts conjugués des Saint-Blaisois homonymes doivent contribuer à assurer un avenir heureux aux populations des deux communes dans une Europe unie.

Depuis, des relations faites d'amitié ont été établies entre gens de Sankt Blasien et de Saint-Blaise. Attaches entre membres des autorités - le conseil général de Saint-Blaise s'est rendu le 19 avril 1986 à Sankt Blasien - entre sapeurs pompiers et sociétés ainsi que particuliers.

Grâce à un saint qui a laissé son nom à deux bourgades d'Allemagne et de Suisse.

L'abbaye a retrouvé sa destination première

Grâce à la Providence, les Jésuites ont acheté en 1933, l'ensemble historique et monastique de Sankt Blasien pour y établir un internat et un lycée. Leur activité a été....

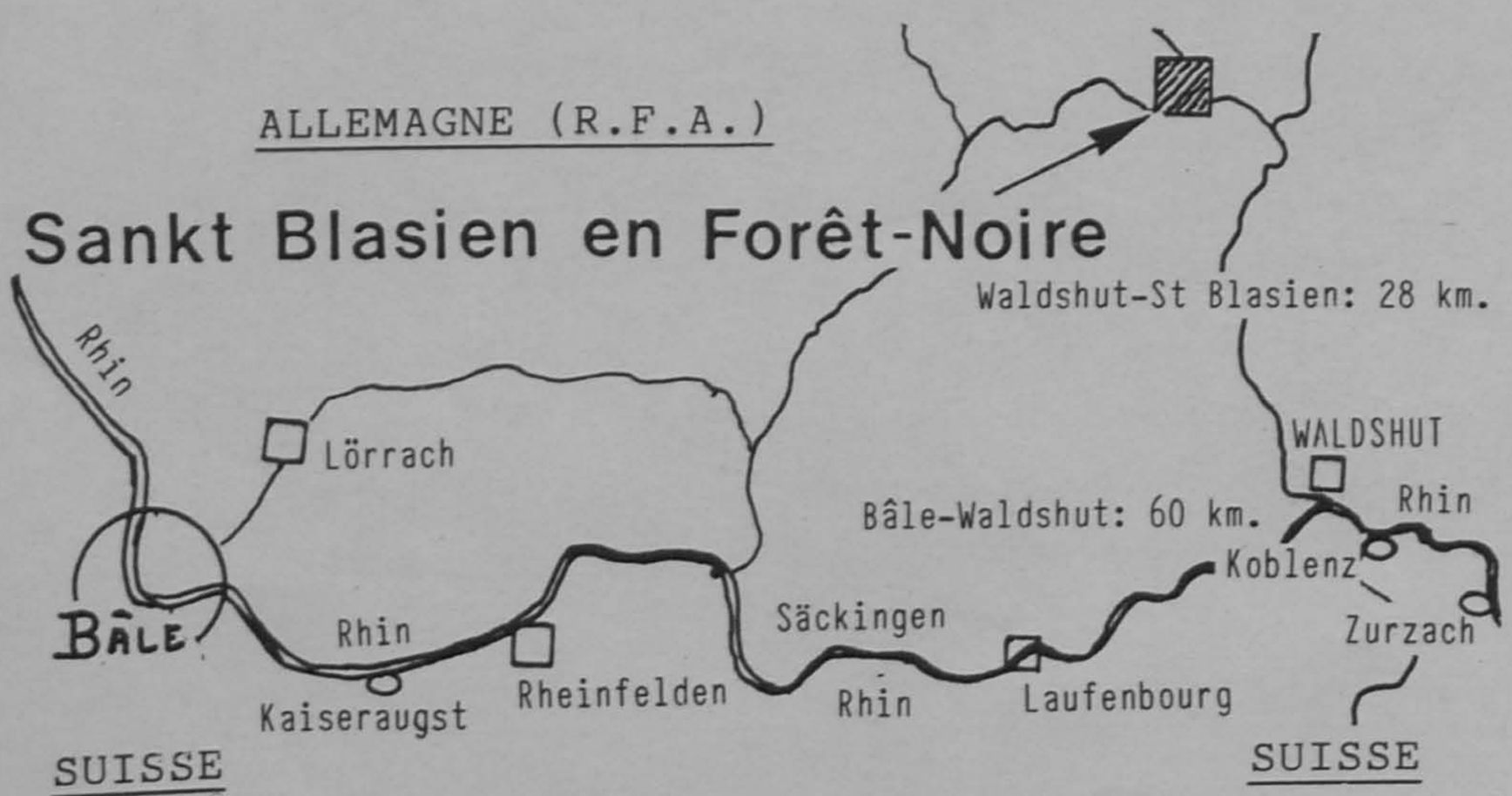

THOMAS MUTTER, auteur de l'article

44 ans, professeur de français, d'histoire et d'instruction civique au lycée de Sankt-Blasien. Conseiller municipal et conseiller général.

Toutes les photos de ce numéro sont de Thomas MUTTER.

Numérisé par BPUN

interrompue pendant quelques années par le régime national-socialiste. Ils ont ensuite repris la vocation ancienne de centre de formation. L'institution réunit plus de 800 élèves dont la moitié sont en internat.

Endommagée par un grave incendie en 1977 et restaurée avec art dans le style souhaité par le grand-prince abbé Martin II, l'abbaye a retrouvé sa destination originelle en tant que foyer de vie chrétienne et d'activité intellectuelle

Sankt Blasien: station de cure climatique...

Sankt Blasien est, aujourd'hui, une station de cure ouverte toute l'année, station de cure climatique d'après la méthode de l'abbé Kneipp.

Diverses cliniques, plusieurs sanatoriums se sont établis à cet endroit particulièrement privilégié de la Forêt-Noire.

Menzenschwand, commune rattachée depuis 1974 à la ville de Sankt Blasien, est, par ailleurs, une station de sports d'hiver. On y dénombre pas moins de sept téléskis.

Commune de SAINT-BLAISE

Avis à la population

A l'occasion du 3 février 1987, jour de Saint-Blaise, le Conseil communal a le plaisir de remettre ce numéro du « GOUVERNAIL » dans chacun des ménages de la localité.

Puisse cette publication contribuer à renforcer les liens d'amitié qui unissent les habitants de Saint-Blaise à ceux de Sankt Blasien dans l'esprit de l'acte de jumelage du 8 juillet 1961.

CONSEIL COMMUNAL

Vue du centre de Sankt Blasien à vol d'oiseau. Les croupes boisées protègent la vallée de l'Alb, dans laquelle la ville s'est étendue. En face du spectateur, le "Boetzberg", la montagne la plus haute de la ville.

Numérisé par BPUN

... mais aussi une activité industrielle

L'importante entreprise Schmidt se situe sur le territoire de Sankt Blasien. Elle produit des chasse-neige ainsi que toutes les machines de nettoyage et d'entretien des rues.

Rotho, entreprise qui fabrique des articles en plastique constitue, avec Schmidt, une source non négligeable de revenus.

Le centre administratif de l'entreprise Schmidt qui a acquis pour la fabrication des chasse-neige (entre-autre), une réputation et une importance mondiales.

Un lieu prisé par le Grand-Duc du Duché de Bade.

A la fin du siècle dernier, le Grand-Duc du Duché de Bade a découvert et particulièrement apprécié la vallée de Sankt Blasien abritée par les croupes boisées qui la protègent des vents froids hivernaux, du brouillard ou de la chaleur étouffante estivale.

Avec le Grand-Duc badois, c'est une partie considérable de la noblesse européenne qui a passé à Sankt Blasien les mois d'été : temps de rétablissement et de récréation qui a duré jusqu'à la première guerre mondiale.

Sankt Blasien a conservé le souvenir de cette noblesse tout en changeant, après la 2ème guerre mondiale, son allure extérieure et ses structures intérieures, modifiant son centre-ville, installant de nouvelles cliniques et des centres de thérapie.

Du haut de la coupole:

Vue sur une partie de la ville.

A gauche, le centre scolaire,

à droite, entourée d'arbres

(et en travaux), l'église

protestante.

coop Centre Coop St-Blaise

on y stationne facilement

Numérisé par BPUN

SANKT BLASIEN : en bref

Pays: République fédérale d'Allemagne (RFA)

Land: Bade - Wurtenberg

Population: 4'200 habitants (dont 3'000 à Sankt Blasien, sans les deux commune d'Albtal et de Menzenschwand

Bourgmestre: Johann Meier (élu par la population le 19 octobre 1986).

A voir absolument: - la cathédrale et son dôme,

- l'ancienne abbaye (visites guidées)

- le centre-ville

Sankt Blasien accueille, entre autre, chaque année, 13'000 hôtes qui y séjournent

Aujourd'hui, la noblesse de Sankt Blasien c'est, à la fois, la valeur de l'environnement, la relative santé des fôrets, la beauté et le calme du paysage, le climat favorable, le rayonnement d'une institution scolaire, les activités économiques et la vocation touristique du lieu.

Les habitants de Sankt Blasien mettent toute leur énergie pour l'accueil des visiteurs. Ils souhaitent qu'ils reviennent le plus souvent possible et deviennent vite des amis.

Les gens de Sankt Blasien le savent et s'engagent à développer le sens de l'accueil. Beaucoup de visiteurs et d'amis s'en rendent compte en venant à Sankt Blasien : noblesse oblige.

Thomas Mutter.

Reflet de l'idée de grandeur spirituelle et de la glorification de Dieu et symbole de l'héritage historique : LE DOME DE SANKT BLASIEN, avec la troisième coupole en Europe.

ENTRE-NOUS...(suite de la dernière page)

*** Au cours de ces dernières semaines, plusieurs anciens cadets ou unionistes, ont eu la douleur de perdre leur mère, habitant la région depuis fort longtemps. Il s'agit de Mme H. JACOT-DESCOMBES, de Mme R.KIRSCHHOFER et de Mme Renée MAGNIN-JAVET (mère de Mme Micheline BESANCET). Nous présentons à leurs familles l'expression de notre très sincère sympathie.

*** A mi-janvier dernier (soit du vendredi soir au dimanche), les cadets d'Hauterive ont participé (au nombre d'une quinzaine, dont 6 chefs) à un week-end de neige au chalet scout de Montperreux, sur les Convers. Belle réussite de cette rencontre.

*** Nous apprenons que Martial Debély (un Neuchâtelois exilé à Genève...mais abonné au Gouvernail), visitera en Avril 1987, en compagnie de deux collègues du Comité National UCJG, les Y.M.C.A (soit les UCJG) des Etats-Unis d'Amérique.

*** La prochaine conférence nationale suisse des UCJG aura lieu à Dulliken (SO) les 16 et 17 mai prochains.

61e CAMP DE LA SAGNE

SAMEDI 7 FÉVRIER 1987

à la grande salle de La Sagne-Crêt

dès 9 h 45

* * *

Programme

9 h 45 Culte.

10 h 00 Salut du Conseil d'Etat par M. Jean Cl. Jaggi.

10 h 15 ***« L'agriculture, l'opinion publique et les médias »***

par M. Denis Barrelet, journaliste.

12 h 15 Traditionnel dîner-choucroute à la halle

14 h 30 ***« Application de la LIM »***

Bilan et perspectives de l'aide à l'investissement dans les régions de Montagne

par M. Simon Huber,

directeur de la Centrale pour le développement économique régional du Département fédéral de l'économie publique.

Discussion présidée par M. Jacques Béguin, ancien Conseiller d'Etat.

Numérisé par BPUN

2072 Saint-Blaise — Tél. 038 33 36 05

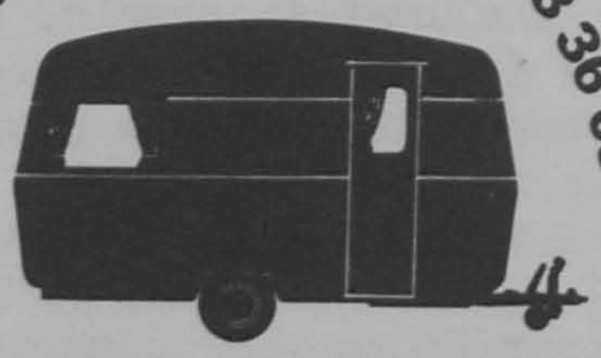

Rochat
caravan

Pneus NOBS s.a.

R. et P. BRANTSCHEN

Pots d'échappements
Pneus neufs **Réparations**
Regommage **Vulcanisation**
2000 Neuchâtel
Saars 14 **Téléphone 25 23 30**

eric marti
COUVERTURE
FERBLANTERIE
2072 Saint-Blaise

SERRURERIE

Portes aluminium
Vitrines
Clôtures
Dépannages

A. HEGEL SA
SAINT-BLAISE
☎ 33 18 33

ZWEIACKER-CUCHE

Blaise
CAMION-AUTO-TAXI
Musinière 15

Catherine
INSTR. DE SKI
Championne suisse 1969

ST-BLAISE 33 59 59

COMMINOT

VOS MAÎTRES OPTICIENS

de toujours et pour toujours

Rue de l'Hôpital 17 — **2000 Neuchâtel** — Tél. 25 18 91

Numérisé par BPUN

Ces Messieurs...de Berne

Chaque mois, durant cette année 1987, le "Gouvernail" présentera un de ces "Messieurs de Berne" habitant notre région, Certains d'entre-eux sont, à des titres divers des "grands commis de la Confédération". Il nous a paru intéressant de vous les faire connaître...en toute simplicité.

AUJOURD'HUI : M. FRANÇOIS G O D E T

Chef de la division juridique du Département militaire fédéral (DMF)

François Godet est né à Neuchâtel en 1944. Il est licencié en droit de l'université de Neuchâtel, avocat, marié et père de 2 enfants. Domicilié à Wavre, il préside le Conseil général de la commune de Thielle-Wavre.

Ses activités professionnelles ont été les suivantes: avocat à Neuchâtel de 1972 à 1981, il a été appelé par le Conseiller fédéral Chevallaz, en 1981, à diriger la division juridique du D.M.F.

Les tâches de la division juridique du DMF

La division juridique du DMF dépend de la Direction de l'administration militaire fédérale, qui est en même temps le secrétariat général du département. Chacun des sept départements fédéraux est en effet pourvu d'un secrétariat général qui a pour tâche d'assurer la coordination, de diriger la planification, d'élaborer les décisions du chef du département et de préparer les séances du Conseil fédéral. Le chef de la division juridique du DMF est donc en premier lieu le conseiller juridique du chef du département.

Entouré d'une dizaine de collaborateurs, il est ensuite responsable de certains domaines spécifiques, notamment l'examen des projets de lois ou d'ordonnances intéressant la défense nationale, le règlement des dommages subis par des civils à la suite d'accidents militaires, l'introduction de poursuites pénales pour les infractions commises hors du service, l'instruction de recours administratifs et disciplinaires, le contrôle des exportations de matériel de guerre.

Même s'il est officier de milice (en l'occurrence, il est major d'infanterie), le chef de la division juridique est un fonctionnaire purement civil et, contrairement à ce que pensent beaucoup, il n'appartient pas à la justice militaire.

Rappelons enfin que le DMF compte quelque 15'000 fonctionnaires, sans compter le personnel des entreprises d'armement.

LE COIN DU MÉLÈZE

Pendant que le chalet dort sous la neige et se repose pour mieux accueillir les premiers gardiens au printemps, "LA FOUGERE", section F.M.U. de Bienne, se prépare à recevoir les participants à la 65ème "Rencontre Romande d'hiver". Celle-ci aura lieu à Orvin les 31 janvier et 1er février 1987. Au programme: concours de ski, assemblée des délégués et soirée familière. Nous espérons qu'une importante délégation du Mélèze se rendra à Orvin, étant donné que ce village est peu éloigné de Saint-Blaise.

Un message agréable à recevoir En effet, datées de Tolochenaz, le 29 décembre 1986, nous avons eu le plaisir de recevoir les lignes suivantes pour lesquelles nous remercions notre fidèle abonnée.

Cher Gouvernail,

Tout doucement, l'année prend fin mais je ne veux pas la laisser s'achever sans t'avoir remercié de toutes les joies que tu m'as dispensées au cours des mois écoulés.
Qui aurait cru que l'histoire d'un village, ma foi pas très important..., de son environnement, des gens qui y ont vécu, des sociétés qui l'animent aujourd'hui, etc., tu puisses tirer tant de sujets, tous plus intéressants les uns que les autres, pour nourrir tes pages ? C'est pourtant vrai et tes chroniques saint-blaisoises sont passionnantes.
Bravo à ceux qui prennent soin de toi. Transmets-leur mes voeux les plus chaleureux pour une fructueuse année 1987, accompagnés de mes cordiaux messages.

Une fervente en terre vaudoise ! (M. G-J.)

Numérisé par BPUN

VOEUX POUR 1987

Cette liste complète celle parue dans notre numéro de janvier 1987

M.& Mme Eric BANNWART, St-Blaise
Mlle Elisabeth BERNOULLI,Neuchâtel
M.& Mme Pierre BREGUET & f.St-Bl.
M. W. von BURG,Poliez-le-Grand
M. Bernard CATTIN, Hauterive
M.& Mme Jean CESCHINI, Marin
M.& Mme G. CLERC-SIMMEN, St-Blaise
M. Michel CLOTTU & f.Préverenges
M.& Mme Luc COULET & f. Le Maley
M.& Mme Jacques DEGEN,St-Blaise
M.& Mme Ch.DONINELLI, St-Blaise
M.& Mme J-D.DOUILLOT, Lausanne
Mme L.DUBACH-ZWAHLEN, Lucerne
M.& Mme Richard ECKLIN, Chaumont
Mme M.FASNACHT-DONNET,Neuchâtel
M.& Mme Ad.FAVRE-BULLE, St-Blaise
M.& Mme Félix FELDER, Neuchâtel
M.& Mme René-Ls. FISCHER, Marin
Mme Alice FLUCK, Saint-Blaise
M. Kurt FURRER, Hauterive
M.Christian GRANDJEAN & fam. Marin
M.& Mme M.GUILLAUME-GENTIL, N'tel
M. Jämes HUG & famille, Genève
M. Pierre HUMBEL & fam.St.Blaise
M.& Mme J-J. INGOLD, Villeneuve
M.& Mme Pierre INGOLD,Colombier
M. Marc JUAN & fam. Le Landeron
M.& Mme Eric JUNOD, Grenoble
M.& Mme Christian KUNTZER, Morges
M. Freddy KUNTZER & famille,Marin
M. Pierre-Ph.LOCHER & f.St-Blaise
M. John MALHERBE & f.Hauterive
M.& Mme Daniel MASONI, Neuchâtel
Mme M.MENETREY-BÜGLI,Corsier-s/Vev.
M.& Mme H.& Val.de MEURON, Marin
M.& Mme O.& H.MONNERAT-MEIER,Marin
M.& Mme Rd. PERRET & fam, St-Bl.
M. Jean-Yves PERRIN & fam.Fribourg
M.& Mme Pierre PILLY, Marin
M.& Mme P-A.PRAZ-MAYOR & f.Epagnier
M.& Mme A. RATZE-AUBERT, Chaumont
M.& Mme J.& Lydie RENAUD-GENTIL,Pes.
RENAUD-JARDINS, Maujobia, Neuchâtel
Mme J. RENFER-NYFELER, Corgémont
Mme Claudine ROULET, Neuchâtel
M.& Mme Léo ROULET,Le Thor/Vaucluse
Mme Marlyse RUBACH, Saint-Blaise
M. Dominique RUFENER, Lausanne
M.& Mme Z.& I.SAFTIC-THOMET,St-Bl.
M. G. SCHMIDT, Les Diablerets
M.& Mme Henri-A.SEILER,Origlio/TI
M.& Mme J-P.& Ren.SEILER,Echichens
Mme A.SPEICHERT-ZINTGRAFF, Canada
M. Jean-Pierre STORRER, Neuchâtel
Mme M-L.de VERNEJOUL-THORENS,Paris
M.& Mme J-J. VUILLE, Saint-Blaise
M. Daniel WETTSTEIN, Cornaux
Mme A. WINKLER-SCHWAB, Neuchâtel
M.& Mme P-A.WUILLEMIN-BANNWART,Pes.
M.& Mme L.& R.ZAHNER-HUGUENIN,St-Aubin & Les Ponts-de-Martel
M.& Mme Bl.ZWEIACKER & fam.St-Blaise
+ .... naturellement les voeux de l'équipe du "GOUVERNAIL" au complet!

Par ces temps de frimas, rien ne vaut un bon manteau, une bonne écharpe....

et une bonne lecture

COMMENT S'ABONNER AU "GOUVERNAIL" ?

Rien de plus facile. Vous versez la somme de
Frs 10.- au c.c.p. 20-3381- o , et vous recevez notre journal jusqu'à fin 1987, ou

vous versez la somme de
Frs 15.- au même ccp 20-3381-0 et vous recevez tous les numéros parus en 1986 (sur des sujets très intéressants) et votre abonnement est payé jusqu'à la fin de l'année 1987. Donc Fr 15.- pour 2 ans !

ENTRE-NOUS

*** La "Commission du Gouvernail" remercie le Conseil communal de Saint-Blaise qui, en raison de l'acte de jumelage entre Sankt Blasien et St-Blaise, a décidé - à l'occasion de la Fête du 3 Février - de faire distribuer ce numéro dans tous les ménages de la commune. Ainsi, les personnes (non abonnées) qui désireraient recevoir régulièrement notre journal (10 numéros par an) trouveront les conditions d'abonnement dans l'encadré ci-dessus. On peut aussi écrire à l'adresse du "GOUVERNAIL", 2072 Saint-Blaise pour demander les numéros parus et le bulletin de versement.

*** Nous présentons nos très sincères félicitations à M. et Mme François Kybourg-Gay, à Epagnier, à l'occasion de l'heureuse naissance de leur premier enfant, une petite anne pour laquelle nous formons nos meilleurs voeux de santé et de bonheur.

*** Plusieurs membres du Club de service des UCJG de Neuchâtel se sont rendus en octobre dernier à Anduze (Grand, France) pour l'inauguration du Centre des UCJG parainé par le Y's Men's Club de Nîmes.

*** Un lecteur très aimable (et cultivé !) nous a signalé que la phrase d'un auteur latin citée par VGE que nous avions mentionnée le mois dernier en tête de notre numéro,était de Sénèque (4 av. J-C. - 65)

Suite et fin de l'"ENTRE-NOUS" au bas de la page 5.

C.A. 2072 - Saint-Blaise

Biblioth.de la Ville
Place Numa-Droz 3
2000 Neuchâtel

Numérisé par BPUN

IF
LMS
PU 1220

56e année - No 3 27 FEV. 1987
Mars 1987

Pf

On sait aujourd'hui que l'élaboration de notre avenir ne se pourra concevoir qu'avec la rigueur née de la connaissance du passé; or, cette connaissance n'est possible que si les chercheurs livrent leurs découvertes à la conscience collective.

André Brandt
Président du
Conseil d'Etat

LE GOUVERNAIL

Ancien bulletin des Unions chrétiennes de Saint-Blaise

Rédaction - administration :
Rue de Neuchâtel 29 - 2072 Saint-Blaise
C.C.P. 20 - 3381 - 0

Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale. Paraît 10 fois par an

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES SUR LES RIVES DU LAC

CORTAILLOD-EST : -1010 à -965 un village du Bronze final

A la fin de l'an passé, les Editions du Ruau (Imprimerie Zwahlen, à St-Blaise), ont publié les quatre premiers volumes de la nouvelle collection "Archéologie neuchâteloise" coéditée par le Musée cantonal d'archéologie, le Service cantonal de la conservation des monuments et des sites de la République et canton de Neuchâtel et précisément les Editions du Ruau.

Les quatre premiers volumes sont consacrés à Cortaillod-Est, un village du Bronze final.

"Le Gouvernail" a le plaisir de présenter à ses lecteurs, grâce à l'aimable collaboration des Editions du Ruau, quelques "bonnes feuilles" de cette publication.

CORTAILLOD-LES-ESSERTS lors de basses eaux exceptionnelles le 2 novembre 1947 (niveau du lac: 428,70 m).

BIBL. PUBL. NEUCHÂTEL

Numérisé par BPUN

PRODIGIEUX PASSÉ EXPLIQUÉ

De tous les événements qui bruissent, dans notre canton, en cette fin du XXe siècle, les recherches et découvertes archéologiques conduites sur le rivage du Lac de Neuchâtel seront le fait - certainement le seul fait - qui ne sera pas oublié dans un, deux, trois siècles et plus.

La toute récente publication des quatre ouvrages consacrés à "Cortaillod-Est, un village du Bronze final" s'inscrit tel un legs de connaissances de notre passé que nous transmettons aux gens de demain.

Les découvertes faites - ou encore à faire - seront relatées dans des volumes à paraître ultérieurement et consacrés aux fouilles de Champréveyres (aujourd'hui terminées) et de Saint-Blaise (encore en cours devant la ligne B.N. au niveau des Bains des Dames).

En raison de l'érosion, les sites sous-lacustres fouillés au cours de ce dernier quart du XXe siècle auraient disparu. C'était le dernier moment de les explorer. Ils allaient s'effacer. Béat Arnold, archéologue cantonal-adjoint, précise dans le premier tome de la nouvelle collection: "Dans quelques années, les sites du bronze final de Cortaillod allaient être irrémédiablement perdus et ressembleraient à un gigantesque jeu de "mikado". A l'appui de cette affirmation, une photographie montre les pilotis déchaussés qui gisent au fond du lac. En un siècle, l'érosion consécutive à la première correction des eaux du Jura a emporté une couche de 1,3 à 1,8 m. sur les sites du Bronze final de Cortaillod.

Grâce à l'édition de ces quatre premiers volumes, c'est l'existence d'un village dont la construction commença il y a trois mille ans qui est évoquée: un village constitué de huit rangées parallèles de maisons. Dans ses décombres immergés, les archéologues ont retrouvé pas moins de 150'000 tessons de céramique.

Ces quatre premières publications de la nouvelle collection"ARCHEOLOGIE NEUCHATELOISE" jettent une lumière qui atteint les racines les plus profondes des habitants du Pays de Neuchâtel. Par-delà eux, c'est aussi le passé de la Suisse et de l'Europe qu'elle éclaire.

cz.

CORTAILLOD-EST : un village du Bronze final

En janvier 1981 débutait ce qui nous paraissait quelques années auparavant encore impossible ou utopique: fouiller sous l'eau l'intégralité d'un village du Bronze final. L'érosion lacustre fut le catalyseur et une bonne équipe de plongeurs le moteur de l'entreprise, soutenue à l'arrière par des collaborateurs dévoués.

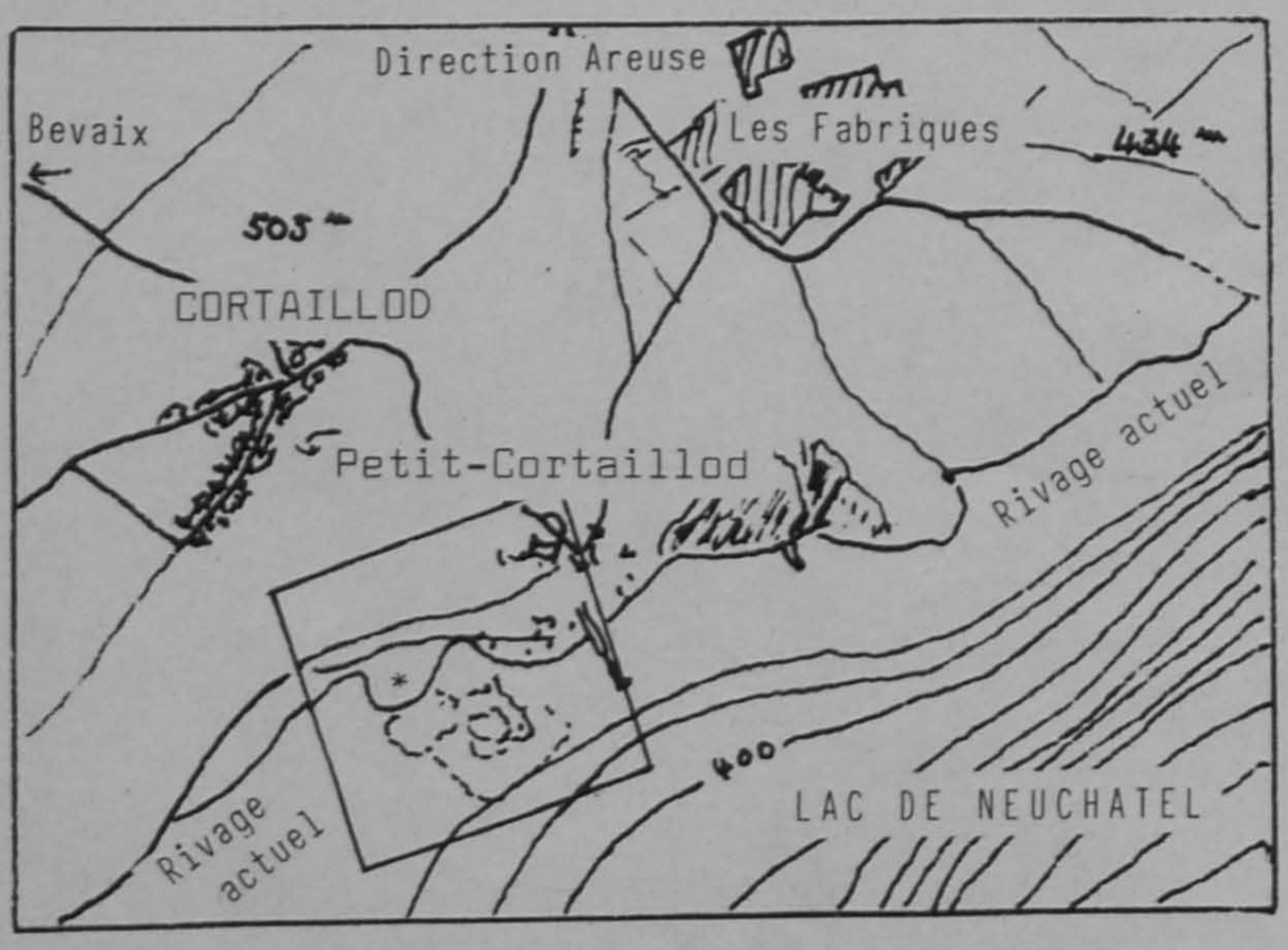

Situation actuelle de Cortaillod: l'emplacement des fouilles et les sites du Bronze final ont été reportés au sud du terrain de sports*, à l'intérieur de l'encadré.

Les sites du Bronze final de Cortaillod ont été mentionnés pour la première fois en 1858. Vingt ans plus tard, avec un abaissement permanent de 2,7 m du niveau moyen du lac de Neuchâtel, débuta une érosion particulièrement active sur ces gisements. Les sédiments ont ainsi été emportés sur une épaisseur atteignant aujourd'hui 1,3 à 1,8 m.

Sauvetage in-extremis avant une destruction totale.

Devant l'imminence d'une destruction totale, une fouille subaquatique

Numérisé par BPUN

Emplacement des sites protohistoriques de Cortaillod (*)

A l'arrière-plan, le delta de l'Areuse(février 1984)

de sauvetage fut entreprise de 1981 à 1984. Le but essentiel était de couvrir la totalité d'un village du Bronze final : *Cortaillod-Est*.

Les précurseurs

Les premières recherches sur ces sites datent de 1925. Paul Vouga, à l'aide d'un cylindre métallique ouvert aux deux extrémités (l'une enfoncée dans le sol et l'autre à l'air libre), effectua après pompage de l'eau une série de sondages pour mettre en relief les diverses stratigraphies*. Deux années plus tard, on réalisa à sa demande une remarquable série de photographies qui resteront une base fondamentale pour l'interprétation de ces villages.

Si la première incursion sur un village submergé date de l'année même où furent découverts les palaffites*, c'est-à-dire en 1854, le début de l'archéologie subaquatique moderne en eau douce date de 1968-1969, avec les travaux entrepris au Kleiner Hafner, sur le lac de Zürich.

PAUL VOUGA (1880-1940)

Archéologue neuchâtelois

Dirigea les recherches faites à La Tène dans les deux premières décennies de ce siècle. Fit les premières recherches sur le site de Cortaillod et porta aussi son intérêt sur celui de Champréveyres. La synthèse de ses notes fut publiée par son fils Daniel en 1943: "Préhistoire du Pays de Neuchâtel des origines aux Francs".

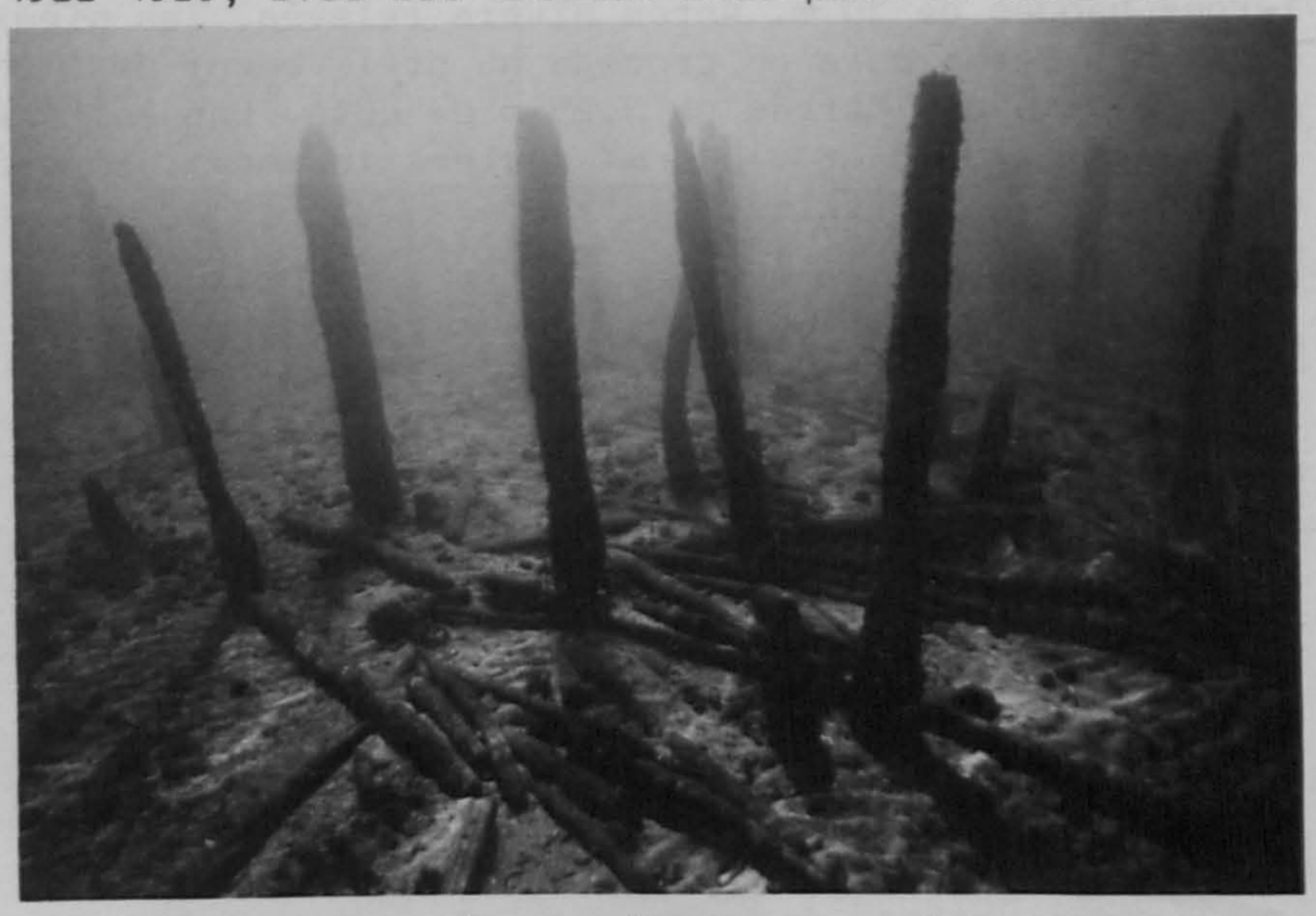

Les pilotis déchaussés gisent, déjà nombreux, sur le fond du lac (février 1981)

Les photos de Cortaillod paraissant dans ce numéro sont de Béat Arnold, Musée cantonal d'archéologie, à N'tel.

* Les termes figurant dans le glossaire (en page 9) sont marqués d'un astérisque lors de leur première mention.

Numérisé par BPUN

Première campagne de fouilles: les travaux ont débuté dans la partie sud-est du village; les amas de coquillages créés caisson après caisson soulignent le carroyage*, à droite du radeau, mais aussi sur le reste du site. Le perchoir, balisé avec deux bouées blanches et un gros fanion (blanc et bleu) suit l'avance des travaux (février 1981).

Techniques de fouilles

A Cortaillod-Est, les fouilles subaquatiques de 1981-1984 se sont déroulées par larges bandes de 10 m. Après divers relevés, les pieux furent extraits du sol à l'aide d'un radeau; puis on procéda au prélèvement de l'ensemble du matériel (anthropique* ou non) par carrés de 1,25 m de côté. Une surface de 20'000 m^2 fut ainsi fouillée sous l'eau, dont 7'000 m^2 systématiquement, en créant sous cette dernière des courants d'eau artificiels afin d'emporter au loin l'eau troublée par l'activité des plongeurs.

Cortaillod... vu du ciel ! (voir photo ci-dessus)

Parallèlement aux travaux subaquatiques, l'utilisation de la photographie aérienne, à partir d'avions ou de montgolfières, permit une approche de l'ensemble du village, avant et pendant les fouilles: pose du carroyage*, contrôle du travail subaquatique, interprétation des photographies aériennes et analyse critique de ces dernières à la lumière des fouilles et des analyses dendrochronologiques*.

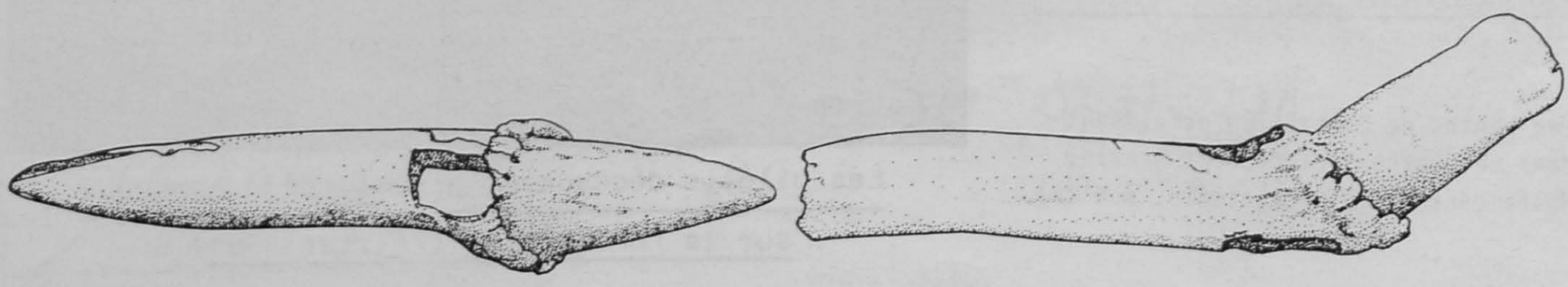

Cortaillod-Est: bois de cerf ayant pu servir d'outils agraires. Echelle 1:2

Numérisé par BPUN

Construction de pirogues

On releva en particulier la présence d'une palissade côté rivage, mais surtout l'ordonnance très régulière de bandes parallèles claires et sombres, délimitant des maisons et des ruelles perpendiculaires au rivage. (voir reconstitution ci-dessus).

Les relevés effectués pendant la fouille (en particulier les données altimétriques) et une série de carottages* permettent de reconstituer l'emplacement du sol au Bronze final.

Situation du village

Le village fut construit sur une terrasse surmontant de 0,40 à 0,50 m le terrain →

La présence d'un plongeur parmi les pieux de Cortaillod-Est permet d'apprécier l'importance de l'érosion lacustre. Il y a un siècle, les pieux étaient presque totalement recouverts de sédiments.

Numérisé par BPUN

2072 Saint-Blaise — Tél. 038 33 36 05

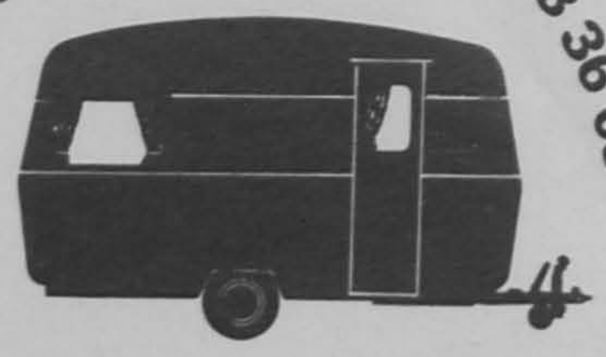

Rochat
caravan

Pneus NOBS s.a.

R. et P. BRANTSCHEN

Pots d'échappements
Pneus neufs **Réparations**
Regommage **Vulcanisation**
2000 Neuchâtel
Saars 14 **Téléphone 25 23 30**

eric marti

COUVERTURE
FERBLANTERIE

2072 Saint-Blaise

SERRURERIE

Portes aluminium
Vitrines
Clôtures
Dépannages

A. HEGEL SA

SAINT-BLAISE
☎ 33 18 33

ZWEIACKER-CUCHE

Blaise
CAMION-AUTO-TAXI
Musinière 15

Catherine
INSTR. DE SKI
Championne suisse 1969

ST-BLAISE 33 59 59

COMMINOT

VOS MAÎTRES OPTICIENS

de toujours et pour toujours

Rue de l'Hôpital 17 — **2000 Neuchâtel** — Tél. 25 18 91

Numérisé par BPUN

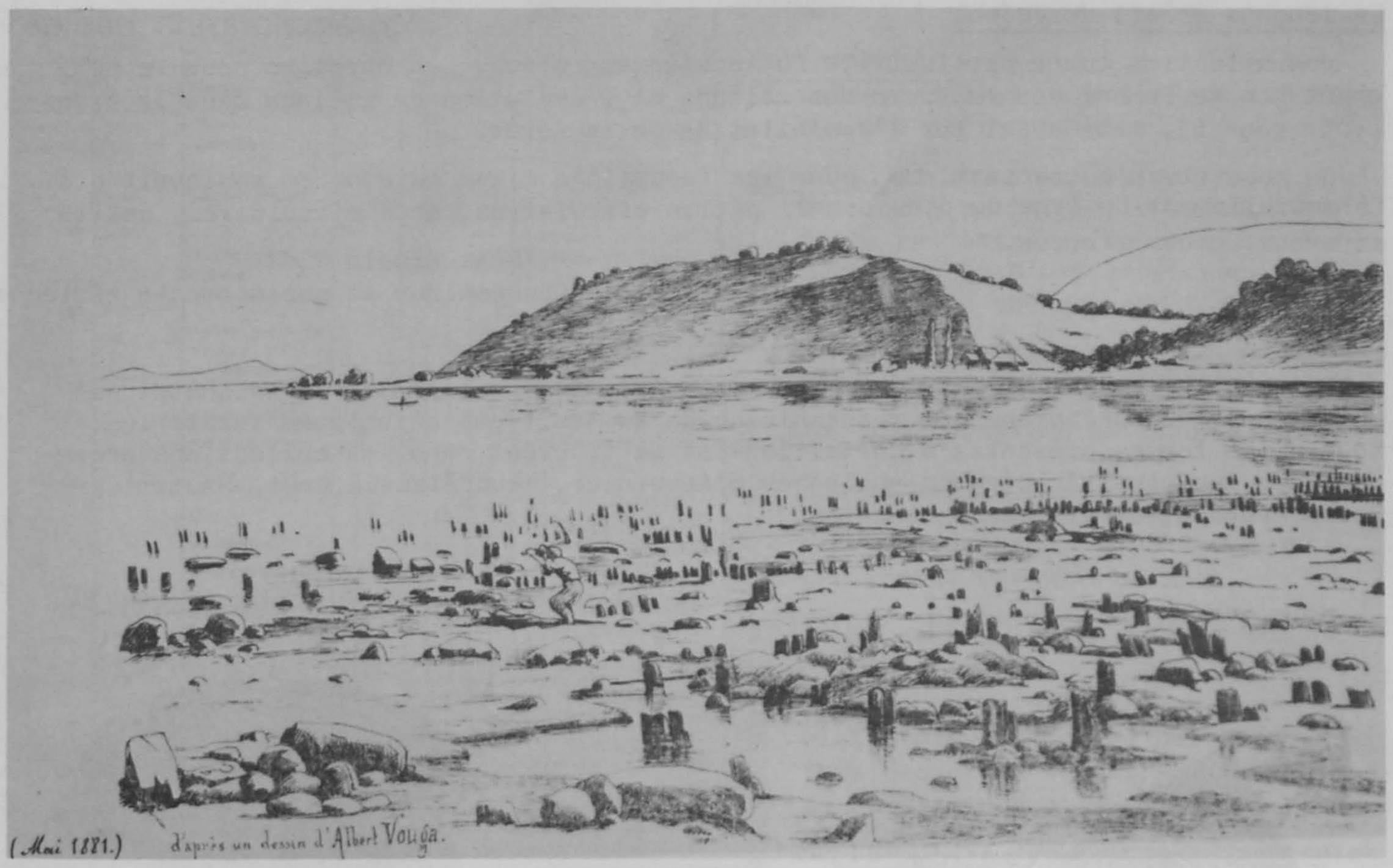

Cortaillod (probablement Les Esserts) en mai 1881, d'après un dessin d'Albert Vouga

A l'arrière-plan: la Pointe du Grain (Archives du Musée national suisse,Zürich)

avoisinant. En arrière de cette terrasse, à l'ouest, une crête surmonte le site d'au moins 1,20 m; à l'abri de cette dernière, des sédiments se sont déposés durant le Néolithique et serviront de sol pour Cortaillod-Les Esserts.

Entre cette crête et une plage de galets (à l'est), une petite dépression débouche directement sur le site. Les préhistoriques cherchèrent dès 1005 avant J-C. à se protéger de ce vallon, par exemple pour canaliser les débordements d'un bras de l'Areuse, en construisant une digue sous forme d'une palissade. Celle-ci sera étendue, tant vers l'est que vers l'ouest, au fur et à mesure que le village s'agrandira.

Dates précises

La construction de *Cortaillod-Est* débuta en l'an 1010 avant J.-C. (ou - 1010). La partie centrale, circonscrite dans un rectangle de 46,5 x 38 m, fut bâtie entre - 1010 et - 1001. Réfections et agrandissements se poursuivirent de manière discontinue jusqu'en - 965. Le village fut alors déplacé en direction du rivage actuel, dans une zone qui sera appelée *Cortaillod-Plage*.

Un peu plus à l'ouest, le village *Cortaillod-Les Esserts* jouxte la zone étudiée: les quelques pieux prélevés couvrent la période - 870 à - 850.

Abondante récolte

Si la céramique constitue, quantitativement, la majeure partie des objets manufacturés recueillis à Cortaillod-Est (plus de 150'000 tessons), d'autres artefacts* d'argile furent découverts: croissants d'argile, fusaïoles, torches, mais aussi des objets en bronze, étain, verre, lignite, pierre, bois de cerf (voir dessins en bas de la page 4), os et bois.

La céramique et l'industrie lithique* sont présentés dans les deuxième et troisième volumes de la collection, le reste du mobilier découvert figurant à la fin du premier tome (Fouille subaquatique et photographie aérienne).

Numérisé par BPUN

Le langage précis des pieux

Une attention toute particulière fut portée aux pieux. Ces derniers nous renseignent non seulement sur la forme des maisons et l'évolution du village dans le temps (voir page 5), mais aussi sur l'exploitation de la forêt.

On constate d'autre part que, pour les fondations d'une maison, on employait préférentiellement un type de pieu donné: petits circulaires, gros circulaires, petits refendus, gros refendus.

Béat Arnold
Vol.I. Fouille subaquatique et photographie aérienne

La céramique

L'homogénéité apparente entre les sites du Bronze final de la région de Neuchâtel est définie par des phénomènes de ressemblance entre les types céramiques identifiés; toutes les formes présentes à Cortaillod-Est se trouvent dans les collections provenant des fouilles récentes ou anciennes d'Auvernier, Neuchâtel-Le Crêt, Hauterive-Champréveyres, Bevaix et Le Landeron.

Maria Angelica Borrello
Extrait du Vol. II, La céramique, page 94.

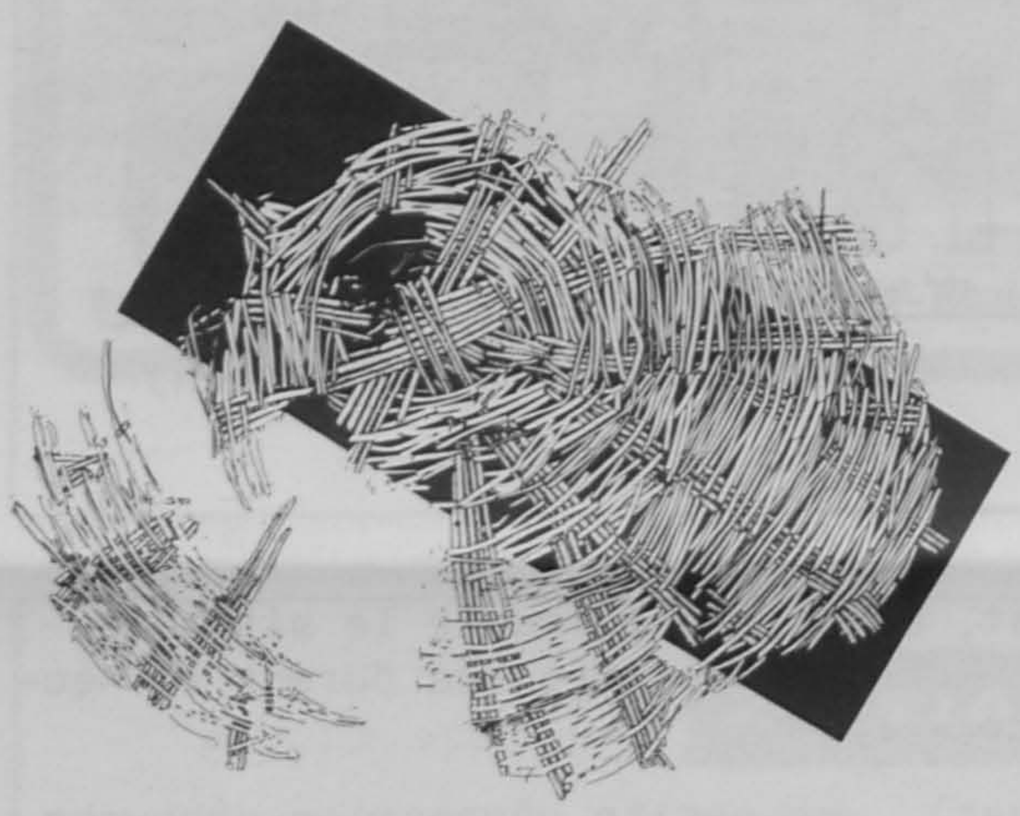

Fragment de vannerie en saule, découverte à Cortaillod-Est.

Céramique de Cortaillod (Photo J.-A.Nyfeler)

Des pierres...qui parlent

La couche archéologique de la station littorale de Cortaillod-Est (Xe siècle avant notre ère) étant quasi totalement érodée lorsque la fouille débuta en 1981, on accorda une attention particulière, non seulement à la présence d'objets façonnés en pierre, mais également à celle de simples galets. En effet, si les éléments légers avaient été emportés par les courants, on pouvait supposer que la situation des éléments les plus lourds avait été beaucoup moins affectée par l'action des vagues.

Philippe Ribaux
Extr.du vol.III, L'homme et la pierre
p. 137

Fouille et récolte de galets

Numérisé par BPUN

Tableau chronologique

Chronologie absolue	relative	Périodes	Mode de vie	Evolution technique	Quelques sites neuchâtelois
en années av. J.-C.		Types humains	Producteur - sédentaire Elevage, agriculture	outillage de pierre taillée	Colombier Le Landeron, Thielle-Wavre Lignières
	Sub-	Epoque romaine			
58		Second Age du Fer (Epoque de La Tène)		outillage de pierre polie	Marin (La Tène) Cornaux
450	atlantique	Premier Age du Fer (Epoque de Hallstatt)			Nombreux tumulus au pied du Jura
750		Néanthropiens Age du Bronze			Auvernier, Bevaix Colombier, Cortaillod Champréveyres(Haut.) Le Landeron
1 800		Néolithique Homo sapiens			Auvernier, Bevaix, Cortaillod, St.Aubin Champréveyres(Haut.) Thielle-Wavre
3 000		Mésolithique		céramique métallurgie	Le Locle (Abri du Col-des-Roches)
8 000		Paléolithique supérieur	Prédateur - nomade Chasse, pêche, cueillette	outillage d'os et de corne	Champréveyres(Haut.) La Chaux-de-Fonds (Grotte du Bichon)
35 000		Paléanthropiens Paléolithique moyen			Rochefort (Grotte de Cotencher) Couvet (Grotte du Plain)
120 000					

G L O S S A I R E

ANTHROPIQUE: Ensemble des processus de dégradation du relief et des sols dus à l'action humaine.

ARTEFACT: Structure ou phénomène d'origine artificielle ou accidentelle rencontré au cours d'une observation ou d'une expérience portant sur un phénomène naturel.

CAROTTAGE: Extractions de carottes d'un sondage.

CARROYAGE: Synomyme de quadrillage

DENDROCHRONOLOGIE: Datation absolue des climats par l'étude des variations d'épaisseur des anneaux de croissance des arbres.

LITHIQUE: Relatif à une industrie de la pierre.

PALAFITTE: Habitat établi sur une plate-forme supportée par des pieux (cas des cités lacustres de la période néolithique et le l'age du bronze.

STRATIGRAPHIE: Partie de la géologie qui étudie les couches de l'écorce terrestre en vue d'établir l'ordre normal de superposition et l'âge relatif.

Collection « Archéologie neuchâteloise »

vient d'éditer à l'intention de tous: **4 livres passionnants sur notre passé**

Cortaillod-Est, un village du Bronze final

CARTE DE COMMANDE

Veuillez nous faire parvenir:

..... fois, **les quatre volumes de la série**

CORTAILLOD-EST, UN VILLAGE DU BRONZE FINAL

Volume 1. Fouille subaquatique et photographie aérienne

Volume 2. La céramique

Volume 3. L'homme et la pierre

Volume 4. Nature et environnement

AU PRIX DE SOUSCRIPTION DE Fr. 194.– (port non compris)

Prix valable jusqu'au 30 avril 1987

Passé cette date le prix sera de Fr. 220.– pour les quatre volumes, (port non compris)

Nom et prénom: .....

Rue et N°: .....

N° postal et lieu: .....

Date: ..... Signature: .....

A détacher et à retourner aux:

EDITIONS DU RUAU
Case postale 46
2072 SAINT-BLAISE

Numérisé par BPUN

LE COIN DU MÉLÈZE

La 65e RENCONTRE ROMANDE D'HIVER FMU, qui s'est déroulée les 31 janvier et 1er février 1987 a bénéficié d'un soleil radieux.

Pour la première fois de son histoire, l'assemblée des délégués s'est tenue lors d'une Rencontre d'hiver. Cette assemblée a décidé de bloquer le fond s d'expédition au profit du fonds de secours, car ce dernier a récemment été mis à forte contribution. Les délégués ont constaté que la section "Les sommets de Nyon" est présidée par une femme. Ce fait constitue une grande première pour la FMU. Félicitations à nos amis de Nyon pour leur esprit d'innovation.

Si le "MELEZE" était bien représenté dans les disciplines administratives et gastronomiques de cette Rencontre, il l'était par contre beaucoup moins sur le plan sportif. En effet, aussi bien le slalom du dimanche que le concours de fond du samedi, n'ont enregistré qu'un seul participant de notre section (Bravo à ce solitaire, Réd). Alors, sportifs du Mélèze, réveillez-vous !

CHEZ LES CADETS D'HAUTERIVE

Après 6 mois de décantation, nous avons toujours envie d'écrire quelques lignes à propos de notre voyage en Norvège (à Stavanger pour les initiés !)

Comment se fait-il que nous ayons atterri là-haut dans le cadre des cadets? Notre esprit étant curieux, il a découvert les possibilités des "Interpoints" qui sont des auberges de jeunesse YMCA (UCJG) dont le but premier est d'accueillir les interrailleurs et les routards en leur offrant l'hébergement à des prix très réduits. Ces auberges sont ouvertes pendant les périodes d'été et la possibilité est donnée à chaque membre UCJG de fonctionner dans un centre à choix (pour autant que l'on sache l'anglais)

Nous avons choisi Stavanger, une petite ville sur les côtes de l'Atlantique. Nous y avons passé trois semaines géniales. Notre tâche était de préparer le déjeuner aux "guests" (hôtes), de s'entretenir avec eux et de participer aux excursions (en forêts, en montagne, dans les fjords, en canoë, à des concerts rock, etc.)

Cela nous a permis de faire des connaissances supers. Nous sommes très enthousiastes pour ces échanges internationaux, et pensons que c'est nécessaire de fuir le train-train quotidien afin de découvrir l'autre.

Aline et Katia
de la troupe d'Hauterive.

2072 St-Blaise 038 33 14 41
TRAITEUR
boucherie charcuterie
FACCHINETTI

Choix et qualité

Livraison à domicile

DSR
LES PROFESSIONNELS DE LA TABLE
RESTAURATION COLLECTIVE
DSR Organisation et exploitation de restaurants de collectivités
Centre administratif
Rue Centrale 23
1110 Morges
Tél. (021) 71 36 24

Numérisé par BPUN

Ces Messieurs...de Berne

Chaque mois, durant cette année 1987, le "Gouvernail" présentera un de ces "Messieurs de Berne" habitant notre région, Certains d'entre-eux sont, à des titres divers des "grands commis de la Confédération". Il nous a paru intéressant de vous les faire connaître...en toute simplicité.

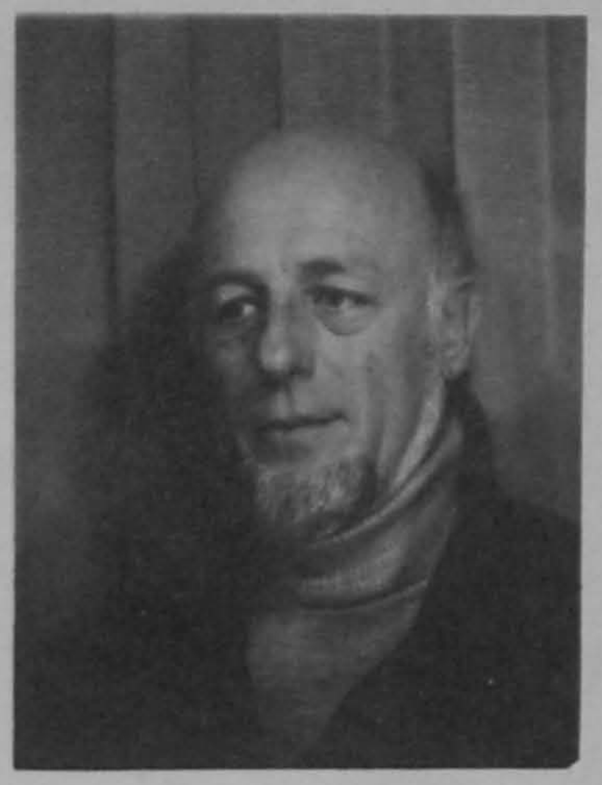

AUJOURD'HUI : M. JEAN-FRANÇOIS GYGAX

Chef de section à la Direction générale des CFF, division "Marketing Voyageurs"

Né au Val-de-Ruz, Jean-François Gygax descend très jeune à Neuchâtel où il fait ses études: école secondaire, école de commerce et université. En 1965, il obtient une licence en sciences économiques. Dès cette date, qui coincide avec son engagement à la Direction générale des CFF, il s'installe à Berne. Habite Saint-Blaise depuis 1978. Il est marié et père de deux enfants.

Activités professionnelles: après divers stages de formation dans différents services des CFF, contribue au developpement puis dirige le service des études de marché et du trafic au Service commercial, devenu par la suite Marketing voyageurs. Chef de la section du trafic touristique depuis 1982, qui s'élargit aux trafics d'affaires et militaire dès 1985 pour devenir la section du trafic à longue distance. Au 1er mars de cette année, prend la direction de la section "Planification".
Activités politiques: Conseiller général libéral à Saint-Blaise depuis 1983.

LES PRINCIPALES ACTIVITES DE LA DIVISION "MARKETING VOYAGEURS" DES CFF

L'objectif général consiste à satisfaire le mieux possible les besoins du marché, actuels et futurs, tout en assurant un résultat financier optimal pour l'entreprise.

La situation du marché ainsi que ses perspectives d'évolution font donc l'objet d'un suivi permanent. Sur cette base sont développées les stratégies d'offre, aussi bien pour le trafic national qu'international. Il s'agit de fixer les exigences auxquelles doit satisfaire l'offre de prestations, en particulier l'horaire, le matériel roulant, les équipes de vente, les installations destinées au public, les prestations complémentaires (transport des bagages, location de voitures et de vélos , etc.)

Parallèlement, est définie la politique des prix et des tarifs en fonction des diverses catégories de voyageurs (les jeunes et les moins jeunes, les familles, les groupes, les pendulaires, les voyageurs d'affaires, etc).

Le Marketing voyageurs fixe aussi la politique et l'organisation de la vente des prestations en Suisse et à l'étranger. Il cherche aussi à promouvoir les activités de vente d'intermédiaires tels qu'agences de voyages, entreprises privées, centres commerciaux,etc. Il définit la politique de formation du personnel de vente et en surveille l'application. Il élabore les mesures promotionnelles pour atteindre des objectifs de vente fixés systématiquement. Enfin, il commande aux services spécialisés la publicité et les mesures de relations publiques, et veille ainsi à assurer une information optimale du public.

En développant ces activités, le Marketing voyageurs veille à assurer la coordination avec les intérêts des autres transporteurs du service public (chemins de fer privés, PTT) et à entretenir la collaboration avec les autres moyens de transport, notamment pour promouvoir les combinaisons rail/route.

Les tâches réalisées en tant que responsable du marché du trafic à longue distance ou de la planification pour l'ensemble du trafic voyageurs, s'inscrivent dans le cadre de ces activités du Marketing voyageurs. Elles sont passionnantes à plus d'un titre, à un moment où les transports publics connaissent un très net regain d'intérêt et où le concept "Rail 2000" est en pleine phase de développement.

F I A N C É S !
Nous vous offrons un coffret-cadeau avec plus de 600 idées pour votre liste de mariage. Consultez-nous!

QUINCAILLERIE
Michel Vautravers
SAINT-BLAISE ✆ 33 17 94

Numérisé par BPUN

EN QUOI UN EVENEMENT CONCERNANT CORTAILLOD PEUT-IL INTERESSER NOTRE REGION ?

Les premières pages de ce numéro sont consacrées à "Un village du Bronze final, Cortaillod-Est". Certains lecteurs se demanderont peut-être en quoi cela concerne notre région ? Deux raisons motivent notre choix:

1. La création d'une nouvelle collection consacrée à l'"ARCHEOLOGIE NEUCHATELOISE". Ses quatre premiers volumes évoquent les fouilles de Cortaillod-Est d'une façon détaillée et accessible au grand public. De surcroît, ils sont agrémentés de nombreuses illustrations (dont quelques unes figurent dans ce numéro). Cette collection sera poursuivie par l'édition du compte rendu des fouilles de Hauterive-Champréveyres (actuellement terminées) et de Saint-Blaise, Bains des Dames (en cours jusqu'à fin 1987).

2. Ces volumes sont édités à Saint-Blaise et, "Le Gouvernail" qui, comme chacun le sait, doit sa belle présentation à la collaboration de l'Imprimerie Zwahlen, se devait de signaler ce fait marquant de l'édition neuchâteloise et suisse. Cela d'autant plus que, jusqu'au 30 avril prochain, nos lecteurs pourront bénéficier du prix de faveur à l'achat des 4 volumes (soit Frs 194.- au lieu de Frs 220.-. Voir détail au bas de la page 9, où vous pourrez découper la "Carte de commande" et l'adresser sous enveloppe aux "Editions du Ruau", Imprimerie Zwahlen, 2072 Saint-Blaise.

Une raison supplémentaire a aussi motivé notre décision. "Le Gouvernail" a toujours eu d'excellents rapports avec le monde de l'archéologie, en particulier avec M. Michel Egloff, archéologue cantonal et M. Béat Arnold, son adjoint. Nous les remercions de leur bienveillance à l'égard de notre journal.

P.S. En complément des textes paraissant dans ce numéro, nous précisons à nos lecteurs que chacun des quatre volumes consacrés à "CORTAILLOD-EST" comprend un résumé du tome en question et sa traduction en langue allemande et anglaise.

NOUS ENTRE-NOUS ENTRE-NOUS ENTRE-NOUS ENTRE

ENTRE-NOUS

ENTRE-NOUS ENTRE-NOUS ENTRE-NOUS ENTRE-NOUS

*** Les amis du Camp de Vaumarcus ont appris avec peine le décès à St-Aubin de M. Wilfred Lambert qui fut gérant du Camp durant de très longues années. Nous prions son épouse de croire à l'expression de notre très vive sympathie et l'assurons de l'excellent souvenir que nous gardons de ces années "vaumarcusiennes".

*** C'est toujours avec plaisir que nous voyons certains de nos textes (toujours inédits) repris par d'autres journaux. Ainsi, l'article de Michel Schlup (paru en janvier 1985) sur les "Hivers neuchâtelois d'avant-hier" a-t-il été publié en novembre-décembre 1986 par "Aux Ecoutes", organe de la Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité, tandis que la FAN-EXPRESS du 16 décembre 1986 évoquait les tunnels de notre région dont nous avions parlé dans notre édition de janvier 1986.

*** On commence à se faire du souci dans les milieux unionistes à la suite de la démission prochaine du Président National des UCJG, M. Pierre-André Lautenschlager, de Prêles. Il avait succédé à M. Rémy Wyler, de Genève, et a fourni, comme son prédécesseur un énorme travail au sein des UCJG de Suisse. "Le Gouvernail", généralement bien renseigné, ne sait pas encore qui lui succédera. Toutefois, une chose est certaine: le poste est moins convoité que celui de conseiller fédéral !!!

*** Nous apprenons qu'à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation (à Neuchâtel en 1937), la "Chevalerie du Triangle Rouge" organisera un week-end à Vevey à Pentecôte prochain dans le cadre de la Maison des cadets.

*** Des jeunes membres UCJG suisses ont la possibilité de participer en 1987 à des camps de travail, organisés localement, au Togo et au Caméroun. Durée: 5 - 26 juillet 1987.

*** Par l'intermédiaire du SEDUC (Service d'entraide et de développement des UCJG), une volontaire suisse a pu s'engager auprès des UCJG de Costa Rica (Amérique centrale) avec lesquelles le SEDUC avait des contacts depuis plusieurs années. Il s'agit de Barbara Thiede, ancienne responsable des cadettes à Olten.

*** Le 26 août dernier, le SEDUC a reçu la visite de deux membres responsables des UCJG du Togo qui ont participé activement aux débuts dynamiques de ce mouvement en 1982.

*** Il est toujours possible à des jeunes unionistes de travailler, pendant la période principale des vacances, au minimum 4 semaines dans un YMCA Inter-Point (voir article CHEZ LES CADETS D'HAUTERIVE, en page 10). "Le Gouvernail" peut donner l'adresse du responsable.

J.A. 2072 - Saint-Blaise
Biblioth.de la Ville
Place Numa-Droz 3
2000 Neuchâtel

Numérisé par BPUN

31 MARS 1987

LE GOUVERNAIL

Ancien bulletin des Unions chrétiennes de Saint-Blaise

Rédaction - administration :
Rue de Neuchâtel 29 - 2072 Saint-Blaise
C.C.P. 20 - 3381 - 0

Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale. Paraît 10 fois par an

56e année - No 4

Avril 1987

L'artiste ne dit plus aujourd'hui: venez-voir une oeuvre sans défaut, mais: venez voir une oeuvre sincère.

Proclamé en 1867 par
Edouard Manet
(1832 - 1883)

Il y a deux ans, nous décidions de consacrer chaque année un de nos numéros à un peintre ayant habité notre région.

C'est ainsi que nous avons parlé de deux artistes décédés il y a quelques décennies: Louis de Meuron, de Marin (1868-1949), et Théophile Robert, de St-Blaise (1879-1954).

Cette année, nous évoquons la carrière d'un peintre qui a vécu une dizaine d'années parmi nous, à Epagnier de 1954 à 1963: Francis ROULIN, et qui habite depuis lors à Boudry où il a son atelier.

Un artiste de valeur: Roulin.

M. Pierre von Allmen, conservateur du Musée des Beaux-Arts de Neuchâtel, qui a préfacé le magnifique livre consacré à Francis Roulin aux Editions de la Galerie Suisse de Paris, a bien voulu - malgré ses multiples occupations - accepter de présenter l'oeuvre du peintre neuchâtelois aux lecteurs du Gouvernail. Nous lui en exprimons notre très vive reconnaissance.

CIEL ET EAU - Tableau-promenade le long de la Thielle - Huile (110 x 73) - 1957

(avec les regrets du Gouvernail de ne pouvoir présenter celle belle oeuvre en couleurs)

Numérisé par BPUN

Francis ROULIN, artiste neuchâtelois

Un univers en marche

L'univers artistique de Francis Roulin englobe toutes les formes d'expression plastiques que le peintre, au départ, n'avait peut-être pas imaginé conquérir. En effet, en plus des peintures à l'huile sur toile, la sculpture intime ou monumentale, la fresque, la tapisserie,-(Cartons de l'artiste réalisés chez Picaud ou Pinton, à Aubusson), la gravure sur métal ou sur bois,le dessin, démontrent que par ces chemins particuliers une vision d'ensemble se dégage pour mieux cerner et servir toutes les faces de la Beauté qu'il s'agit de révéler.

Parcours intérieur

Bien que les références à la Nature soient sans cesse perceptibles, de l'aquarelle au bronze,- supports matériels antipodiques, la quête fondamentale de Francis Roulin dépasse le sujet initial que son style personnel, aisément visible, reconnaissable, propose, décanté de sa glèbe première, nourricière. L'artiste s'est voué tout entier dès le début de sa carrière, aux recherches indispensables à sa formation et à sa propre découverte, par l'enrichissement de la fréquentation de Turner, de Cézanne, de Kandinsky, de Klee ou de Villon. Dans leur voie, il s'est trouvé sa place authentique. et solitaire.

De France à Neuchâtel

Peut-être que le sud de la France où il est né a imbibé toute l'âme de l'artiste, définitivement, dans ces lieux où la lumière a enivré van Gogh, un autre frère. Après son retour à Neuchâtel, où Francis Roulin fait son baccalauréat, l'Ecole d'Art de La Chaux-de-Fonds l'initie, sous la conduite de Georges Dessoulavy et de Léon Perrin, aux techniques essentielles. Mais les séjours à Paris et les voyages en Europe lui apportent "l'éblouissement et le frémissement" qui vont marquer sa vie d'artiste en Pays de Neuchâtel, où en lui-même enfin les sources de son inspiration se multiplient.

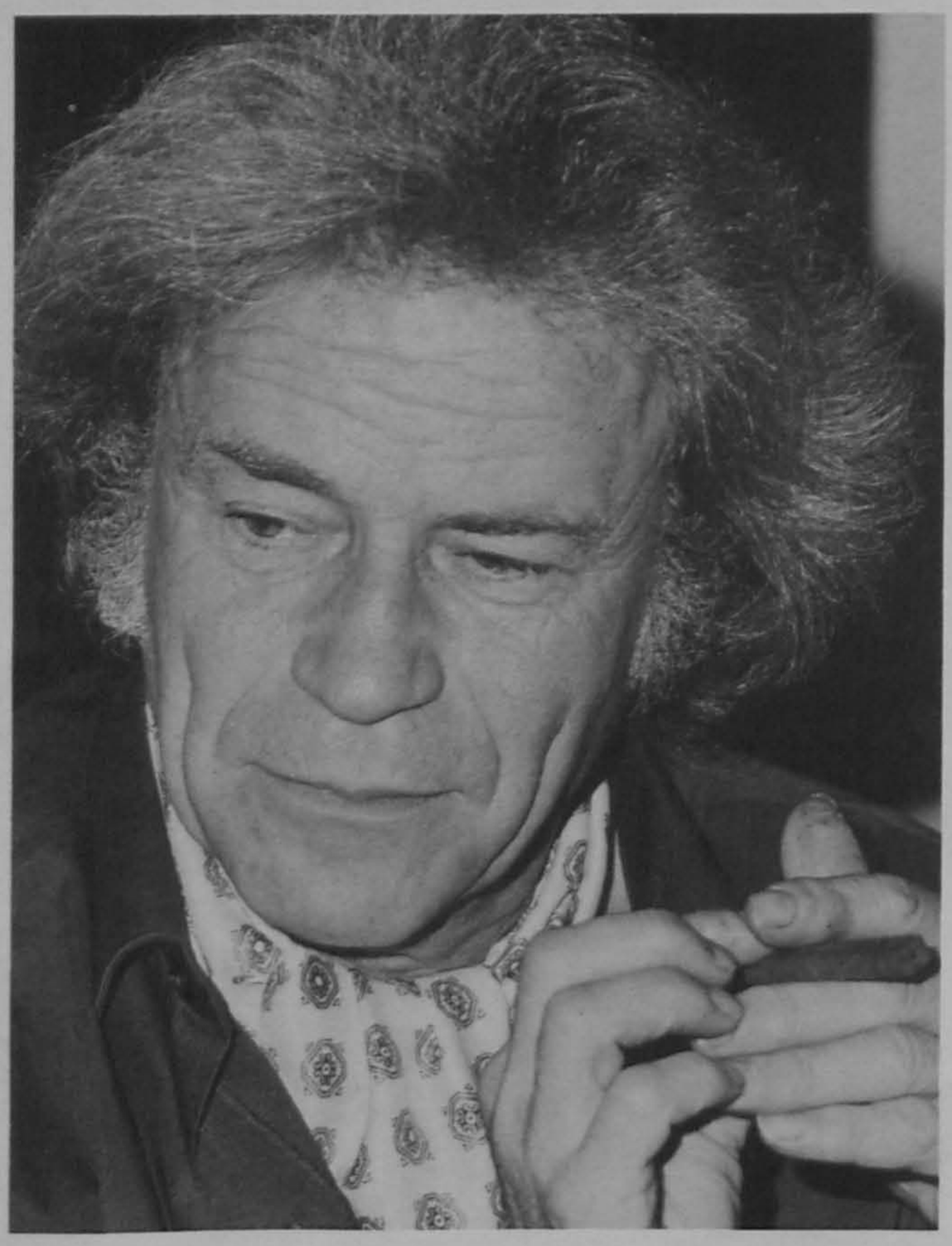

F. neuch.

Francis ROULIN (photo Alain Rossetti)

Par la présence du lac surtout, les ciels si particuliers des saisons du vignoble, l'artiste puise l'essence de ses couleurs et des rythmes profonds qui parcourent ses oeuvres.

Car Francis Roulin emprunte aux éléments: la terre, le ciel, l'eau et le feu lui révélent leur infinie richesse. Il se garde cependant d'un vocabulaire emphatique, mais respecte au contraire ce que ces forces primitives, mues par de savantes et parfois infimes inflexions, peuvent promouvoir à travers sa sensibilité. Il extrait les puissances matérielles et les sublime par le même cheminement que le poète qui éveille l'enchantement sur son passage.

Numérisé par BPUN

Une carrière féconde

Francis Roulin peut déjà mesurer le chemin parcouru même si pour un artiste, l'essentiel, c'est ce qui reste à créer, d'urgence.

Après un passage à Epagnier, Francis Roulin s'est fixé à Boudry. Depuis de nombreuses années, ses oeuvres sont présentées très souvent à Neuchâtel et en Suisse. Ses participations remarquées aux grandes expositions européennes lui confèrent une place importante parmi les artistes du pays.

En 1985, le Musée d'Art et d'Histoire, à Neuchâtel, présente une rétrospective de haute qualité en même temps que paraît un livre original dans sa démarche puisque conçu par l'artiste et assumé pour son édition et sa diffusion hors de nos frontières.

A Boudry, une fontaine monumentale atteste que sur le plan de l'art sculptural de plein air, l'artiste maîtrise son thème, qui, dans l'élan de son inspiration, tisse des liens immédiats avec l'ensemble de ses oeuvres.

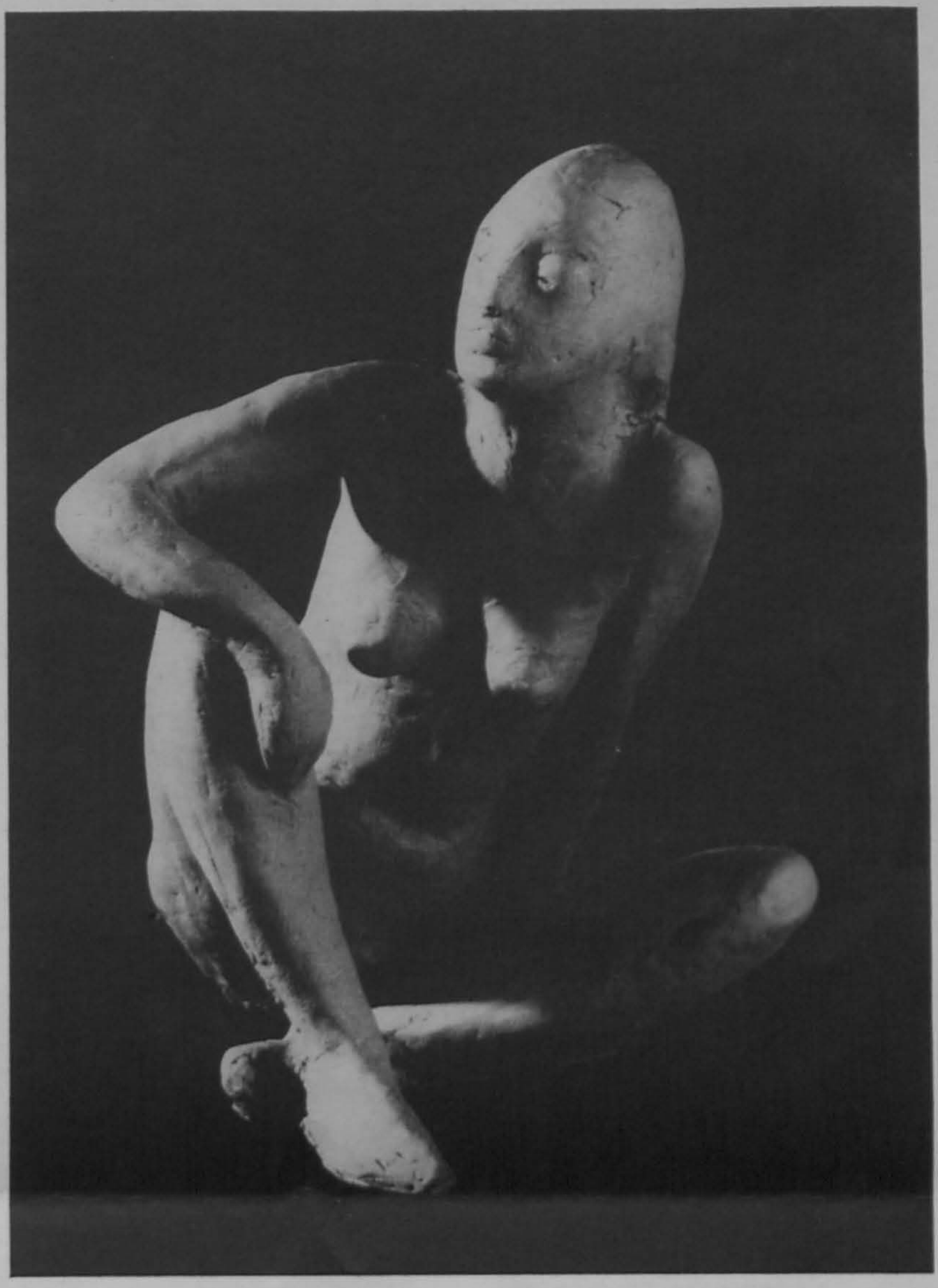

GRAZIELLA, 1979, terre cuite,
25,5 x 17 cm.

Mais c'est surtout à Aubusson que Francis Roulin a pu donner le meilleur de son art, à cause de la secrète communication avec la laine qu'il entretient depuis fort longtemps. Dans l'atelier de Picaud et de Pinton, les cartons savamment mûris à Boudry se sont mués en plages de couleurs pastellisées, et ces tapisseries rayonnent dans le raffinement le plus dépouillé.

Le sens d'une vie

L'ambition de l'artiste, au-delà des mondanités qu'il refuse avec raison, réside dans l'accomplissement d'une exigence totale à un but qu'il s'est fixé: exprimer librement sa vision, et, bien sûr, la faire partager à autrui. La qualité de son oeuvre atteste aujourd'hui que le résultat provisoire, son ouvrage étant sur le métier, - est exemplaire. Tout concourt à mieux saisir la pensée de l'artiste puisque ses oeuvres tendent toutes vers l'éclosion de la spiritualité.

L'univers de Francis Roulin, médité et organisé, passé au crible de sa sensibilité, aboutit par une voie ascendante, aux sommets qu'il faut atteindre. La vie palpitante jaillit en chaque parcelle de lumière, aussi bien dans la tapisserie que dans l'aquarelle, dans cet oeuvre entier que Francis Roulin a placé sur le chemin des joies...→

Numérisé par BPUN

spirituelles, mais qu'en vigneron averti, il sait que de la terre aux sabots, peut s'échapper l'étincelle.

Pierre von Allmen

Conservateur du

Musée d'Art de

Neuchâtel.

EXPOSITIONS PERSONNELLES

1956 Neuchâtel,rue St-Maurice

1961 Galerie Socrate, Bienne

1962 Neuchâtel,Tour de Diesse

1964 Genève,Echoppe Madeleine

1965 Genève,Echoppe Madeleine

1967 Galerie Socrate, Bienne

1970 Galerie Socrate, Bienne
Maison des Jeunes,Frib.
Neuchâtel,Tour de Diesse

1972 Amis des Arts, Peseux

1973 CERN, Genève
Gal. Taugwalder,Zermatt

1974 Le Louverain,Genevey-s/C
Galerie 58, Berne

1975 D.Theatre,Göttingen/RFA
Galerie Trocadero,Crans

1976 Château de Jegenstorf/BE

1977 Galerie Club,Lausanne

1978 Galerie Noodlebärg,Bâle
Galerie 58, Berne

1979 Dorfgalerie,Wynau/ BE

1980 Galerie Jupiter, Berne

1981 Gal. Burkartshof,Neukirch
" Adler,Rorbas/ZH
Werkgalerie, Wil / SG

1982 Galerie-Club,Marin-Centre
Gal.Hotel Bären,Langenth.
" Bim Brunne,Dielsdorf

1983 Ecole Club Migros,N'tel
Zyt-Galerie,Sempach
Gal.Manfred Schüler, ZH

1984 Musée d'Art et d'Histoire
Neuchâtel (rétrospective)

1985 Exp.tapisseries, Montreux
Chefs d'oeuvres d'Aubusson

FORET, 1965, craie noire sur papier, 31 x 22 cm.

Brefs repères biographiques

1926 Naissance à Beaufort-s/G. Drôme,France,père pasteur,enfance aux Ba-
1936 Elève au Collège latin, à Neuchâtel, puis Gymnase cantonal (yards
1946 Baccalauréat ès lettres (latin-grec), Un an de droit, puis décision d'obliquer vers une formation artistique(G.Dessoulavy & L.Perrin)
1950 Brevet d'enseignement du dessin-18 années d'enseignement partiel
1951-52 Exécution d'une vaste peinture murale dans le temple de Beaufort-s/Gervanne, avec les peintres Luc Monnier et Jean-François Favre
1953 Mariage avec Jacqueline Rougemont. Deux filles.
1954-63 Séjour à Epagnier. Exécution de l'oeuvre qui figure en page 1.
1963 Installation dans sa vieille maison vigneronne, à Boudry
1968-69 Bourse de l'Etat. Séjour d'un à Paris.Ecole Nat.des Beaux-Arts
1972 Voyage en Italie: Florence, Sienne, Arezzo, Assise
1973 Voyage à Aubusson. Début de sa passion pour la tapisserie
1983 Très impressionné par les expositions Manet et Turner, à Paris
1984 Sculpture-jet d'eau à Boudry. Exposition rétros.Musée de Neuchâtel

Le volume consacré à FRANCIS ROULIN, paru en 1984, est de 148 pages, 54 illustration dont 35 en couleurs. Préface de Pierre von Allmen. Il peut être acheté dans les librairies et vous est vivement recommandé.

Numérisé par BPUN

Le CRAPAUD CALAMITE (Bufo calamita), ci-dessus (photo Daniel Weber) est un cousin du crapaud commun. Il s'en distingue par une ligne jaune le long du dos. Il connaît de sérieux problèmes, car ses endroits de de prédilection (les gravières) disparaissent.

OPERATION SAUVETAGE BATRACIENS DE LA REGION DU LOCLAT ET DES FOURCHES

Le crapaud commun (Bufo bufo) est un amphibien qui ne se rend à l'eau que pour pondre ses longs cordons d'oeuf. Puis il vagabonde dans les champs ou regagne la forêt et les talus où il passe un été tranquille à se nourrir d'insectes et de vers. Le froid l'incite à hiberner dans le sol ou dans un vieux mur. La théorie dit qu'il est irrésistiblement attiré par l'eau où il est né et qu'il y retournera chaque année pour perpétuer l'espèce.

Autrefois, les crapauds communs de la région se reproduisaient dans les petites dépressions d'eau des Fourches, alimentées par le ruisseau qui fut un jour détourné sur Souaillon. Dès lors, ils durent se rendre au Loclat, voyage périlleux qui signifie pour certains la traversée de deux routes, l'une secondaire: le chemin d'Egleri, l'autre cantonale menant de Saint-Blaise à Cornaux, axe à fort trafic.

Dès les premières nuits douces et pluvieuses de mars, les crapauds se réveillent et se mettent en route,souvent en troupes fort nombreuses. En 1973, des habitants de la région attirèrent l'attention de l'Inspectorat de la Pêche et de la Chasse sur l'hécatombe de certaines nuits. Des volontaires furent cherchés pour étudier la situation de cette population. C'est ainsi que, dès 1975, le groupement neuchâtelois de photographes-naturalistes "Les Chasseurs sans fusil" assuma l'organisation, les travaux, l'étude et le financement de cette opération. Des barrières furent posées le long de la route. Les crapauds, longeant cet obstacle, tombaient dans les seaux enfouis dans le sol et étaient transportés de l'autre côté de la route par des sauveteurs qui se relayaient matin et soir pendant 3 mois. Un rapport put être livré aux autorités cantonales qui étudia des solutions définitives. Celle de passages sous-route fut écartée car le Loclat, trop poissonneux, n'est pas propice à la reproduction des batraciens. En revanche, en 1983, un étang artificiel fut creusé à l'extrémité du terrain des Fourches avec pour but de recréer une population à l'abri de tout trafic routier. L'Etat apporta une aide financière, la commune de St-Blaise prêta le terrain.

En 1986, 9'129 crapauds communs furent transportés dans le nouvel étang pour y pondre. On est bien loin des 1'309 individus qui subsistaient en 1975 ! Une réussite... Reste à savoir si ceux nés en 1983 dans l'étang des Fourches et devenus adultes cette année, viendront s'y reproduire spontanément...

Rappelons que les crapauds communs, comme tous les amphibiens de Suisse, sont protégés par la loi.

HABITANTS DE LA REGION, VOUS POUVEZ AUSSI NOUS AIDER:

- en roulant lentement les soirs de pluie des mois de mars et avril

- en assumant des tournées de ramassage.

Si cela vous intéresse, téléphonez ou écrivez à

Ernest et Christiane DUSCHER, Bois-du-Pâquier 13, 2053 Cernier (tél. 038/53.46.25)

Numérisé par BPUN

eric marti
COUVERTURE
FERBLANTERIE
2072 Saint-Blaise

Pneus NOBS s.a.
R. et P. BRANTSCHEN
Pots d'échappements
Pneus neufs Réparations
Regommage Vulcanisation
2000 Neuchâtel
Saars 14 Téléphone 25 23 30

2072 St-Blaise 038 33 14 41
TRAITEUR
boucherie charcuterie
FACCHINETTI
Choix et qualité
Livraison à domicile

F. THORENS SA
CONSEILLERS JURIDIQUES ET IMMOBILIERS
Route de Soleure 12
Case postale
2072 Saint-Blaise
Tél. 038/33 27 56/57/58

coop Centre Coop St-Blaise
on y stationne facilement

Numérisé par BPUN

Ces Messieurs...de Berne

Chaque mois, durant cette année 1987, le "Gouvernail" présentera un de ces "Messieurs de Berne" habitant notre région, Certains d'entre-eux sont, à des titres divers des "grands commis de la Confédération". Il nous a paru intéressant de vous les faire connaître...en toute simplicité.

AUJOURD'HUI: M. ROBERT MONTANDON

Premier secrétaire à l'Union postale universelle

Robert Montandon habite Marin depuis 1975; il est marié et père de deux filles. Né en 1946, il passe sa jeunesse à Travers et fréquente l'école secondaire et le gymnase de Fleurier. Il est entré au service des PTT en 1965 et a travaillé successivement à Genève, Zürich et Neuchâtel. En 1976, il est nommé à la Direction générale à Berne où il devient spécialiste de la poste internationale et participe à de nombreuses conférences internationales, réunions dans lesquelles les PTT suisses jouent un rôle important et apprécié.

C'est donc logiquement sur lui que se porte le choix de la Suisse,lorsqu'en 1986 elle décide de présenter un candidat pour le poste de Premier secrétaire au Bureau international de l'Union postale universelle, poste auquel un Suisse n'a plus été nommé depuis 1958.

A Marin-Epagnier, M. Montandon a été actif au comité des sociétés locales, à la fête scolaire et à la présidence de la société de tir. Durant plusieurs années, il a siégé au Conseil général dans les rangs socialistes, ainsi qu'à la Commission financière, activités auxquelles il vient récemment de devoir renoncer en raison de son statut de fonctionnaire international.

Membre du Corps suisse d'aide en cas de catastrophes, il était au militaire commandant de compagnie.Il a été plusieurs années chef cadet et a ensuite travaillé à la Commission cadette cantonale de formation des chefs.

L'Union postale universelle

L'Union postale universelle (UPU) est une institution spécialisée des Nations Unies, au même titre par exemple que l'UIT,l'OMS, etc. C'est la plus ancienne de ces organisations puisqu'elle fut fondée en 1874 et la plus vaste, avec ses 168 Pays-membres.

Les principaux organes de l'Union sont le Congrès qui se réunit en principe tous les cinq ans, le Conseil exécutif et le Conseil consultatif des études postales qui tiennent une réunion annuelle. Un office central fonctionnant à Berne sous la dénomination de Bureau international est chargé, entre autres choses, de coordonner, de publier et de distribuer les renseignements de toute nature intéressant l'Union et le service international des postes, d'émettre un avis en cas de litiges et de développer la coopération technique sous toutes ses formes. Il sert aussi d'office central de compensation pour la liquidation entre les Administrations postales des nombreux décomptes relatifs aux échanges internationaux.

La création de l'Union a permis d'uniformiser les taxes appliquées aux envois. Ainsi, les clients de la poste affranchissent leurs correspondances à un tarif fixé selon les normes internationales. Alors que des barrières se dressent encore devant les hommes dès qu'ils franchissent les limites de leur territoire, les frontières de tous les pays du monde disparaissent pour la poste. Car l'envoi postal doit atteindre son destinataire quels que soient le rang social de celui-ci, sa religion, sa race ou le régime politique de son pays.

La franchise de port accordée aux cécogrammes et aux envois concernant les prisonniers de guerre et les internés civils ainsi que le transport des périodiques à un tarif réduit concrétisent les buts humanitaires que poursuit l'UPU.

Ce tour d'horizon ne donne qu'un aperçu des activités de l'UPU dont le rôle est de développer les communications entre les peuples par un fonctionnement efficace des services postaux et de contribuer à atteindre les buts élevés de la collaboration internationale dans les domaines culturels, social et économique et de participer à l'assistance technique postale demandée par les Pays-membres.

Au cours de son existence, l'Union a prouvé sa solidité même dans les moments critiques des guerres mondiales; elle continue de poursuivre ses efforts pour l'intensification de la collaboration internationale et contribue ainsi au rapprochement des peuples et des hommes.

Numérisé par BPUN

LE COIN DU MÉLÈZE

Le Comité central F.M.U. organise les 25 et 26 avril 1987, une course de ski de tourisme au Bishorn (4159 m.). Cette course ne comporte pas de grandes difficultés mais demande un bon entraînement vu sa longueur et son altitude. Les personnes intéressées peuvent demander un programme complet et s'inscrire chez notre président: Jean-Claude Jacot, à Marin.

ENTRE-NOUS

*** Quelques lecteurs trouveront, encarté dans ce numéro, un bulletin de versement qui leur indiquera que leur abonnement pour 1987 n'est pas encore payé. Merci à tous les intéressés de bien accueillir ce petit rappel et de faciliter ainsi notre travail administratif.

Quel bonheur de lire
son GOUVERNAIL
au beau soleil d'avril

*** Mea culpa ! Dans notre numéro de janvier 1987, nous avons présenté en page 9, les différentes entêtes qui ont figuré en première page du Gouvernail depuis sa fondation. A la suite d'une malencontreuse méprise, nous avons attribué à Jacques-François Février, le dessin (évoquant un gouvernail d'avion) paru de 1958 à 1962, alors qu'il était de Francis Roulin qui habitait alors Epagnier. Que les auteurs et nos lecteurs veuillent bien nous pardonner cette erreur due à des souvenirs non-contrôlés !

*** De "source bien informée", nous avons appris que durant le mois de mars dernier, le Camp de Vaumarcus a accueilli , au cours de deux week-ends, des sociétés de nos villages. Ce fut tout d'abord la "Chanson d'Hauterive" (président M. D. Blanchoud), puis la fanfare l'"Helvétia" de Saint-Blaise (président M. Heinz Aeschimann). Nul doute que nos excellents musiciens n'aient pleinement profité de ces deux beaux dimanches.

*** En janvier et février derniers, notre collaborateur Claude Zweiacker a donné à Neuchâtel (Société d'Histoire et d'Archéologie) et à Saint-Blaise (St-Blaise-Voile et Société de sauvetage) une très intéressante causerie (avec dias) sur les bateaux (anciens et actuels) du lac de Neuchâtel. Fait amusant, dans le même temps, M. Pierre Duckert, de Cormondrèche, présentait au Y's Men's Club de Neuchâtel, un exposé sur le Canal du Rhône au Rhin, dont il est le président neuchâtelois. Ainsi, malgré les frimas de ce début d'année, le lac reste pour beaucoup un grand centre d'intérêt.
*** Au début de janvier, le club de service UCJG "Y's Men's Club" de Neuchâtel a eu le plaisir d'entendre M. Jacques Coutarel, du Club de Nîmes, qui a exposé les projets des clubs francophones en faveur des UCJG africaines (Ruanda et Sénégal).

*** Nous venons de recevoir le No 0 du nouveau journal des Unions cadettes jurassiennes paraissant à Bienne. Il veut proposer à tous les jeunes des pistes de réflexions, des activités régionales ainsi qu'un reflet des manifestations ou activités originales. Un concours est ouvert pour la recherche d'un titre. Celui qui trouvera le nom choc gagnera une BD. Le Gouvernail qui transmettra volontiers les idées originales de ses lecteurs.

*** TELEX, le journal des responsables de l'Union cadette neuchâteloise vient de sortir un volumineux numéro (30 pages !). Il nous donne des nouvelles du mouvement, avec ses espoirs et ses difficultés. On y apprend que Valantin Basilidès a présidé la séance extraordinaire de décembre 86 du CCN, qu'Yves Dothaux a été remplacé à la présidence des cadets neuchâtelois par Catherine Maeder, de Bevaix, que la prochaine séance de printemps aura lieu le dimanche 12 avril aux Bayard et que l'animatrice Pauline Pedroli a présenté son rapport d'activité pour 1986. Enfin ce numéro contient les nouveaux statuts (revisés le 12.4.86) et une très belle affiche de Vaumarcus, due à Mickey, chef cadet vaudois.

VAUMARCUS

Centre de vacances et de formation

Propriété des U.C.J.G. Romandes

LES CAMPS DE CET ETE 1987

4-11	juillet	Camp bibl.pr.enf.8-13 ans
12-18	"	Camp biblique oecuménique
18-24	"	Rencontres de Vaumarcus
1er-9	août	Camp junior-garc.11-17 ans
14-19	"	Camp des hommes
25-27	sept.	Camp des femmes protestantes

Demandez les programmes détaillés au

Camp de Vaumarcus, 2028 VAUMARCUS

Tél. 038 . 55 22 44

J.A. 2072 - Saint-Blaise

Biblioth.de la Ville
Place Numa-Droz 3
2000 Neuchâtel

Numérisé par BPUN

LE GOUVERNAIL

Ancien bulletin des Unions chrétiennes de Saint-Blaise

Rédaction - administration :
Rue de Neuchâtel 29 - 2072 Saint-Blaise
C.C.P. 20 - 3381 - 0

Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale. Paraît 10 fois par an

56 e année - No 5
M a i 1 9 8 7

29 AVR. 1987

Faute de matériel "à la hauteur" qu'elle ne peut pas s'offrir en raison de la topographie tourmentée du pays, la Suisse doit s'intéresser de très près à tout ce qui se fait chez ses voisins. Elle en dépend de plus en plus. Ils comptent sur elle et avec elle.

Cl.-P. Chambet
FAN - 7 avril 1987

PARIS - BERNE : DE LA VAPEUR AU TGV

A partir du dimanche 31 mai 1987, Paris et Berne seront reliés par TGV. Il s'ensuit que les rames couleur orange, gris et blanc du prestigieux train à grande vitesse apparaîtront dans le paysage neuchâtelois: des Verrières au pont BN sur la Thielle, en passant par Hauterive, Saint-Blaise et Marin-Epagnier.

"Le Gouvernail" a jugé opportun de présenter à ses lecteurs quelques-uns des faits de la liaison ferroviaire Paris-Berne.

BIBL. PUBL. NEUCHÂTEL ET UNIV.

La rame TGV 116 sur la ligne Lausanne-Vallorbe lors d'un voyage d'essai le 10 janv.1984

(photo M.Gross, prise entre Arnex-s-Orbe et Croy-Romainmôtier)

Numérisé par BPUN

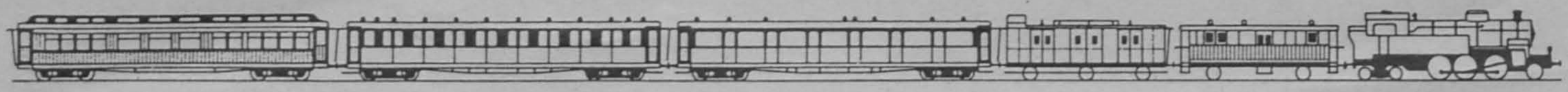

(voir note explicative au sujet de ce train dans l'Entre-Nous..)

LE TRAIN LE PLUS RAPIDE DU MONDE VIENT A BERNE EN PASSANT PAR NEUCHATEL

A partir du dimanche 31 mai 1987, et après Genève en 1982 et Lausanne en 1984, le TGV dessert Berne en passant et s'arrêtant à Neuchâtel.

Le trajet Paris - Berne (550 km) comprend les secteurs suivants:

. Paris - Combe-la-Ville		29 km.	SNCF [1]	l.t. [2]
. Combe-la-Ville - Montbard	env.	200 km.	SNCF	l.n.
. Montbard-Dijon-Dôle-Frasne-Pontarlier		193 km.	SNCF	l.t.
. Pontarlier - Neuchâtel		53 km.	CFF	l.t.
. Neuchâtel - Berne		54 km.	B.N.	l.t.

1) SNCF : Société nationale des chemins de fer français
CFF : Chemins de fer fédéraux suisses
B.N. : Chemin de fer Berne - Neuchâtel (Ligne directe)

2) l.t. = ligne traditionnelle
l.n. = ligne nouvelle (ligne réservée uniquement aux rames TGV et conçues pour des vitesses allant jusqu'à 300 kmh... sans passages à niveau !)

La portion de "ligne nouvelle" empruntée par le TGV Paris-Berne n'est, en fait, qu'une partie de l'axe TGV Paris-Lyon, long de 390 km. C'est sur ce tracé spécialement aménagé pour les vitesses élevées, que les rames poussent des pointes jusqu'à 260 - 270 kmh. et rattrapent, de la sorte, le temps "perdu" sur les voies conventionnelles.

A partir de Dôle, en direction de la Suisse, la ligne est assez sinueuse, notamment depuis Arc-et-Senans où elle franchit la Loue dans une région portant le nom évocateur de Val d'Amour.

A Frasne, deux lignes internationales se séparent depuis 1915 : l'une se dirige vers Vallorbe, puis Lausanne tandis que l'autre à voie unique, prend la direction de Pontarlier, puis de Neuchâtel et Berne.

La ligne de "La Bosse" (Dôle-Pontarlier) comme la nomment les cheminots français se termine donc à Pontarlier. On se trouve dès lors à la porte de la Suisse, à la frontière franco-suisse qui donna naturellement son nom à une compagnie ferroviaire: celle qui exploita deux des principaux axes du Pays de Neuchâtel.

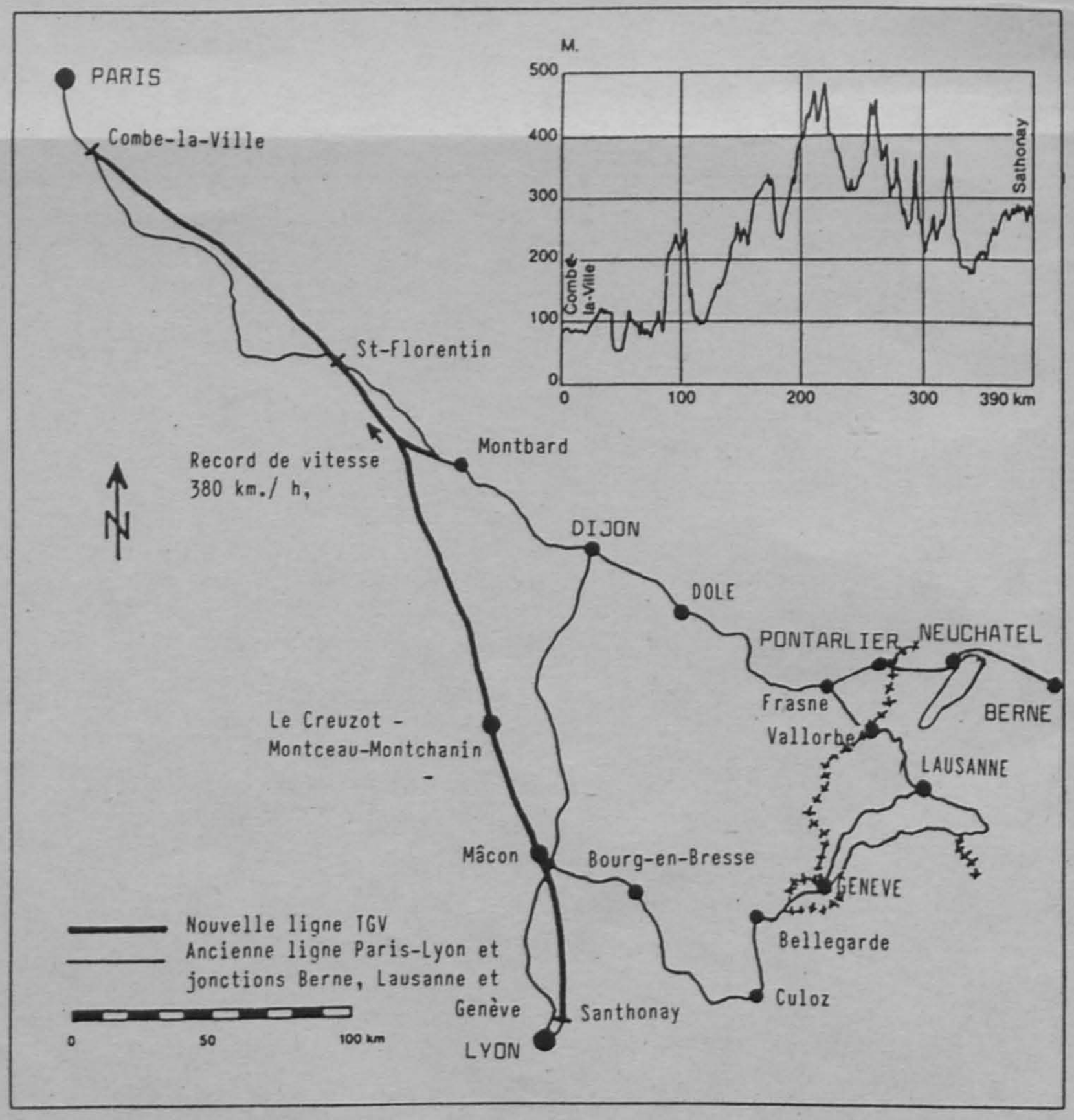

Tracé des lignes Paris-Lyon et Paris-Dijon-Neuchâtel-Berne

Numérisé par BPUN

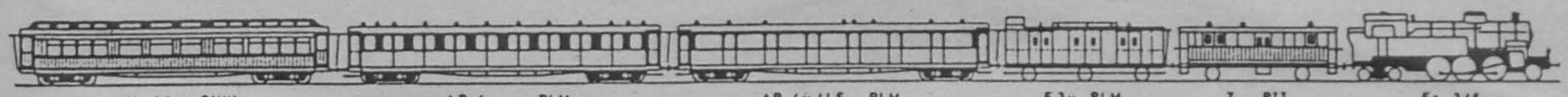

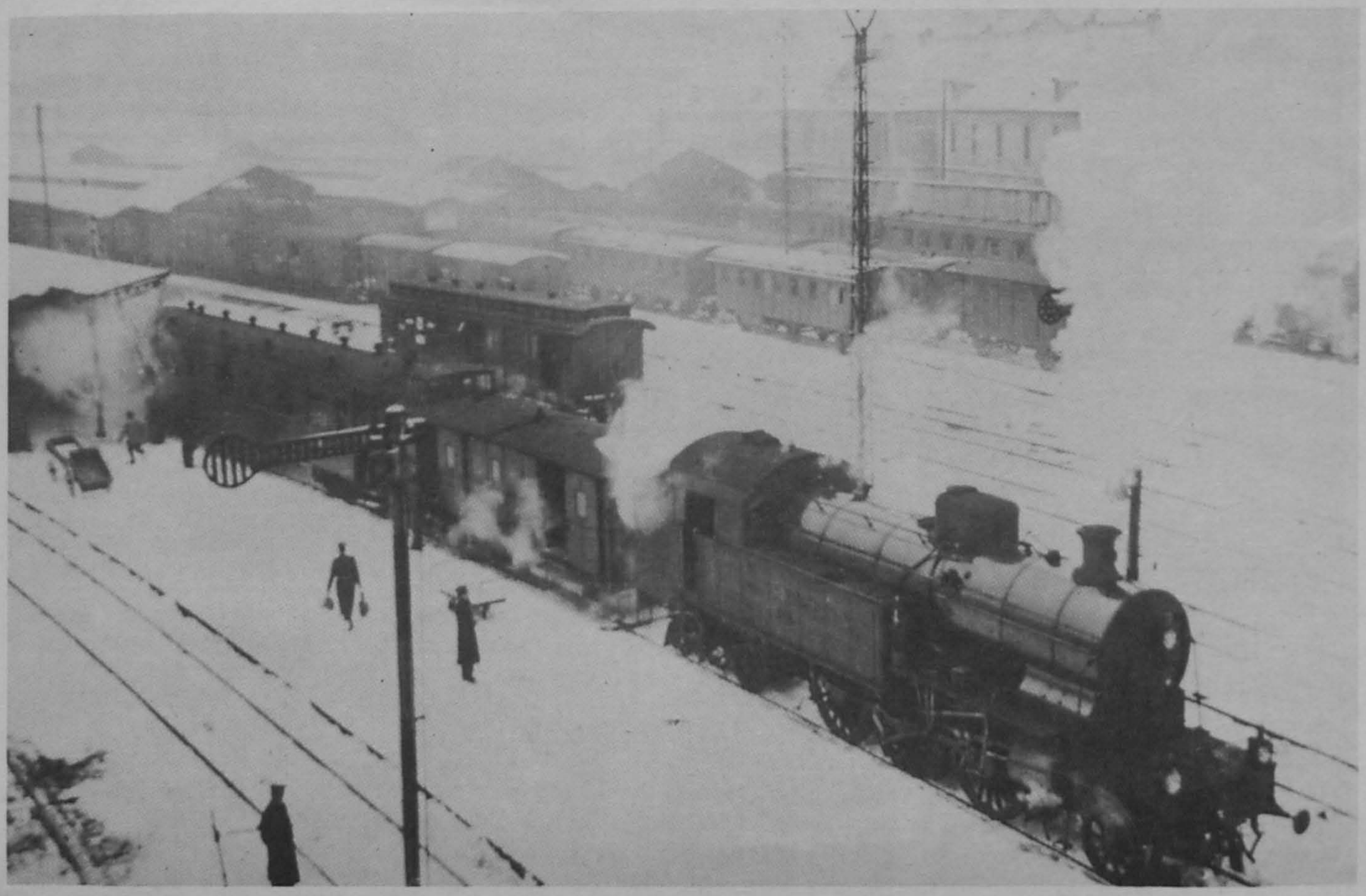

Le direct BERNE - PARIS en gare de Berne, en janvier 1914.

Locomotive Ea 3/6 No 32 (Archives VHS)

LE FRANCO - SUISSE

La ligne du Franco-Suisse fut formée de deux tronçons bien distincts:

- la ligne des Verrières : Les Verrières - Auvernier
- la ligne du littoral : Vaumarcus - Le Landeron (port de Frienisberg à la limite des cantons de Neuchâtel et de Berne).

Le tronçon Le Landeron - Vaumarcus fut ouvert au trafic ferroviaire le 7 novembre 1859 et celui d'Auvernier à Pontarlier, le 24 juillet 1860. La liaison Neuchâtel-Paris ne sera effective que dès le 16 novembre 1862.

Compagnie ferroviaire d'origine française, le Franco-Suisse ne possédait pas en-propre du matériel de traction, elle dut avoir recours aux machines et au personnel de l'Ouest-Suisse pour exploiter sa section du Landeron à Vaumarcus et pour celui d'Auvernier à Pontarlier; elle signa un traité avec le PLM (Paris-Lyon-Marseille) qui mit à sa disposition six locomotives 030 Bourbonnais (voir photo en bas de page 4).

La liaison ferroviaire Paris-Neuchâtel eut une importance évidente pendant ses 13 premières années d'existence. En effet, de 1862 à 1875, les trains Paris-Lausanne transitaient - rebroussaient même - à Neuchâtel.

Le 1er juillet 1875 fut inauguré la liaison directe Pontarlier-Vallorbe-Lausanne raccourcissant le trajet Paris-Lausanne de 57 km avec un gain de temps de près de 2 heures. La voie passait par le tunnel de Jougne (1550 m). Le 16 mai 1915, à son tour, la ville de Pontarlier ne se trouva plus sur l'axe Paris-Lausanne : en pleine période de guerre, ce 16 mai 1915, fut inaugurée la liaison Frasne-Vallorbe par le tunnel du Mont-d'Or (6099 m). Frasne devenait ainsi le lieu de jonction des lignes Berne-Paris et Lausanne-Paris. Quant au tronçon Pontarlier-Vallorbe, par le tunnel de Jougne, il fut définitivement fermé à tout trafic en 1969, et sa voie déposée.

Numérisé par BPUN

Auguste LAEDERACH

de Saint-Blaise

employé du Franco-Suisse, photographié en 1859, par Louis-Alexandre Dardel (1821-1901). Cette photographie est un document. Il s'agit d'une des toutes premières photos faites en Suisse. Et Auguste Laederach, employé du Franco-Suisse qu'on venait d'inaugurer (il porte les lettres F.S. sur sa casquette) devait passer pour une des fortes personnalités de la région.

La liaison complète Paris - Berne ne se réalisa qu'en 1901, au moment de l'ouverture de la Directe (ligne Berne - Neuchâtel), le 1er juillet 1901.

Dès lors, la liaison Paris - Berne est réalisée: c'est celle qu'empruntera le TGV. A noter que sur les derniers 54 km de son parcours, le train le plus prestigieux du monde, roulera sur les voies d'un chemin de fer privé suisse : une particularité de l'Helvétie !

TOUT SUR LE TGV

Le TGV (Train à Grande Vitesse) est composé de deux motrices qui encadrent huit wagons. Les têtes des motrices ont une forme aérodynamique. Le record du monde de vitesse (380 kmh) a été atteint sur la ligne nouvelle non loin de Montbard, le 26 février 1981 (voir la carte en page 2). Il est possible et même fréquent en France d'accoupler deux rames en une unité multiple, c'est-à-dire, conduite par un seul mécanicien.

Les rames standard (116 en 1984, dont 7 en version à trois courants pour la Suisse), comprennent 386 places, soit 111 en 1ère et 275 en 2ème classe

FETES EN PAYS DE NEUCHATEL

La venue du TGV en Pays de Neuchâtel sera tout particulièrement saluée par les autorités et la population. Le 21 mai 1987 aura lieu l'inauguration officielle de la ligne Paris-Berne par une rame TGV alors que le 29 mai verra le baptême de la rame "NEUCHATEL"* qui portera les armoiries de la République et Canton de Neuchâtel et de la Ville de Neuchâtel. La presse régionale donnera, le moment venu, toutes précisions utiles relatives à ces deux manifestations de l'histoire ferroviaire, touristique et économique neuchâteloise.

cz.

* Cette rame sera d'une génération nouvelle. Elle comprendra 368 places, au lieu de 386; son confort est encore accru.

Références:
- Schweizer amateur 2/1980
- Schweizer Eisenbahn Revue 1/1984
- Le Transjuralpin, Patrick Belloncle et Jean Cuynet, Editions du Cabri, 1985

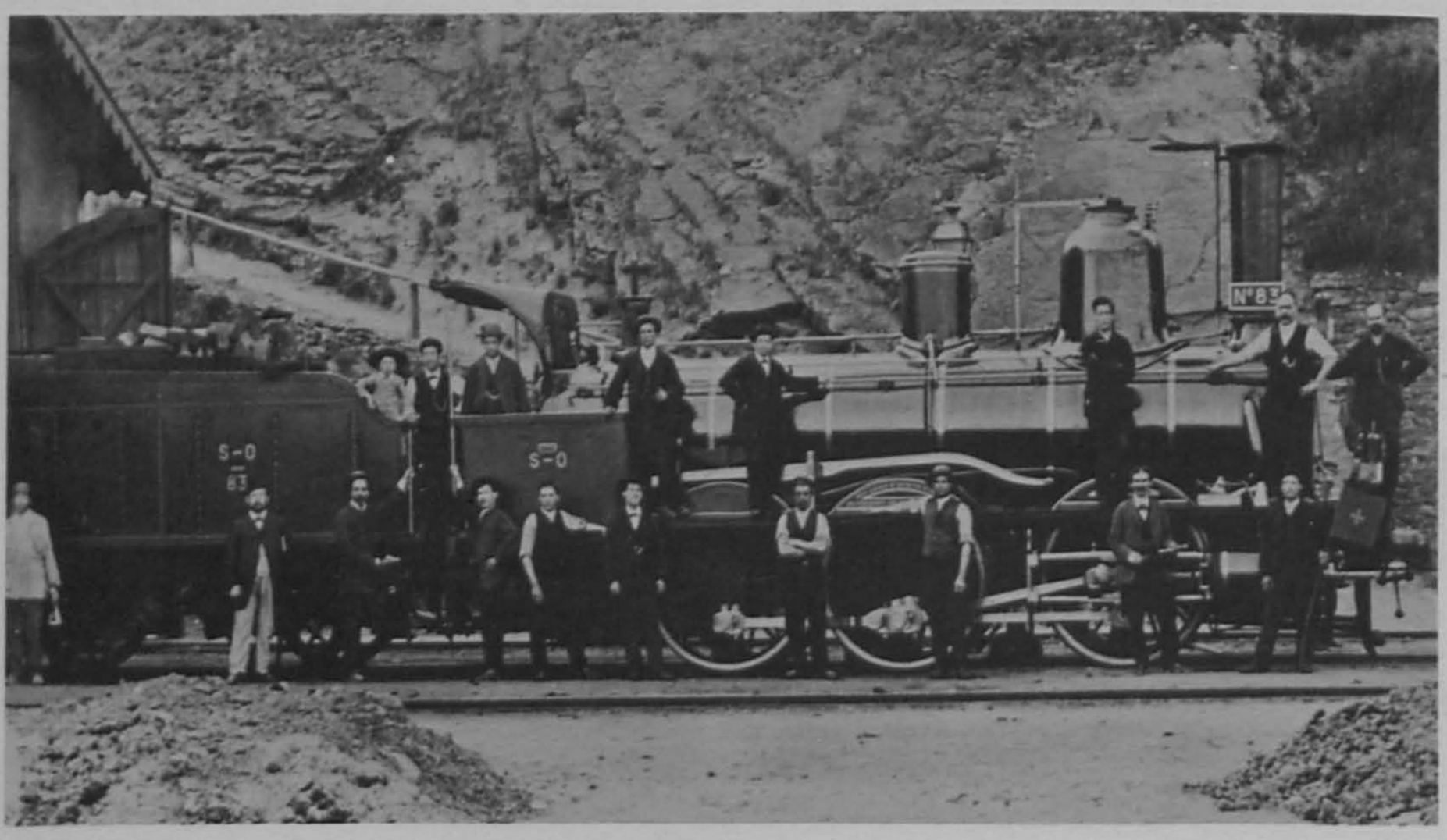

Locomotive type "Bourbonnais" No 83, construite en 1875, à Mulhouse, phographiée au dépôt de Neuchâtel en 1880. Ces machines furent surtout utilisées sur la ligne du littoral neuchâtelois entre Vaumarcus et Auvernier.

Numérisé par BPUN

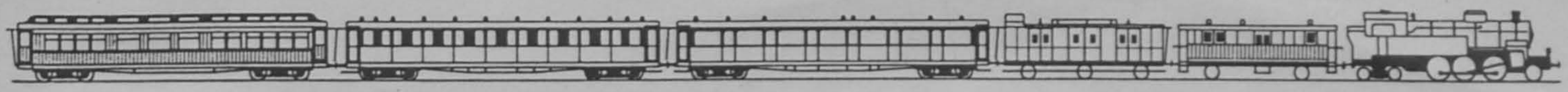

Première apparition en terre neuchâteloise: le TGV passe à St-Blaise CFF le 11 janv.1984

(photo Jean-Albert Nyfeler)

HORAIRE

du train EUROCITY/TGV CHAMPS-ELYSEES

en circulation entre Berne-Paris et retour

dès le 31 mai 1987

Berne	dép.	7 h 00	arr.	22 h 37
Neuchâtel		7 h 31/33		22 h 04/06
Dijon		9 h 49		19 h 46
Paris	arr.	11 h 25	dép.	18 h 06

Avant l'arrivée du TGV !!

Les 10 et 11 janvier 1984 eurent lieu dans notre région des courses d'essais de lignes en rapport avec la présentation du TGV à Lausanne.

Quelques jours après, le 21 janvier 1984 a eu lieu la journée "portes ouvertes" à Neuchâtel. Elle s'est terminée par une course publique jusqu'à Pontarlier, pour laquelle toutes les places avaient été vendues 10 jours avant. Preuve de l'intérêt de toute la population pour pour ce train prestigieux.

ANECDOTES DE VOYAGES

Au début de l'exploitation de la ligne Paris-Berne, le confort était ce qu'il était. En hiver, seuls les voyageurs de 1ère classe avaient l'avantage de recevoir des bouillottes chaudes pour leurs pieds (les wagons n'ayant pas de chauffage); les voyageurs de 2ème et 3ème classes devaient taper les pieds pendant tout le trajet pour pouvoir se réchauffer. Quant à l'éclairage, seules les voitures de 1ère classe en étaient dotées; mais la lumière était tellement faible que la majeure partie des voyageurs emportaient leur lanterne à huile personnelle.

* * * * *

Jusqu'en 1890, les voitures étaient à compartiments séparés; les WC étaient inexistantsm seul le fourgon possédant un cabinet d'aisance où se précipitaient les voyageurs à chaque arrêt, attendant leur tour sur des banquettes. Lorsque le train redémarrait, les occupants du cabinet d'aisance devaient attendre l'arrêt suivant pour pouvoir sortir et laisser la place; chacun allait ensuite retrouver son compartiment.

* * * * *

A la même époque, les wagons-restaurants n'existaient pas encore. Le train faisait alors des arrets prolongés dans certaines gares. Leurs buffets étaient littéralement envahis par les voyageurs affamés.

Dans l'horaire français Chaix de l'époque, on lit l'encart publicitaire suivant "Buffet de Mouchard - Arrêt 45 minutes pour le train de midi 25 en correspondance avec Salins. A chaque train express, on porte café et liqueurs dans les compartiments. Déjeuners et dîners: 3 francs, vin compris. Spécialités de vins mousseux d'Arbois et de Salins".

* * * * *

"Die Mode de Paris kommt jetz schneller,Marie"telle était l'inscription qu'on pouvait lire le 1er juillet 1901, sur un caliquot, à la gare de Gümmenen, lors de l'inauguration de la ligne du chemin de fer Berne-Neuchâtel.

Numérisé par BPUN

eric marti
COUVERTURE
FERBLANTERIE
2072 Saint-Blaise

Pneus NOBS s.a.
R. et P. BRANTSCHEN
Pots d'échappements
Pneus neufs Réparations
Regommage Vulcanisation
2000 Neuchâtel
Saars 14 Téléphone 25 23 30

ANDRÉ PERRIN SA
Plâtrerie – Peinture – Papiers peints – Plafonds suspendus
Atelier:
Grand-Rue 24
2072 Saint-Blaise
Tél. 038 33 10 37
Bureau:
Brandards 42
2006 Neuchâtel
Tél. 038 31 27 75

2072 St-Blaise 038 33 14 41
TRAITEUR
boucherie charcuterie
FACCHINETTI
Choix et qualité
Livraison à domicile

elexa
Electricité - Téléphone - Téléréseau
Agence de Saint-Blaise
F. KUMMER
Magasin-vente :
Lustrerie - Appareils ménagers

L.A. COULET
Maag
Isolations:
Phonique. Thermique. Anti-feu
Traitement de charpentes
Menuiserie
Expertises gratuites
FLUMROC®
2072 SAINT-BLAISE. Tél. 038 33 57 51

Numérisé par BPUN

Ces Messieurs...de Berne

Chaque mois, durant cette année 1987, le "Gouvernail" présentera un de ces "Messieurs de Berne" habitant notre région, Certains d'entre-eux sont, à des titres divers des "grands commis de la Confédération". Il nous a paru intéressant de vous les faire connaître...en toute simplicité.

AUJOURD'HUI : M. JEAN-CLAUDE RICHARD

Suppléant du chef du Service du Conseil de l'Europe, au Département fédéral des affaires étrangères, (DFAE)

Jean-Claude Richard, né en 1946 à La Brévine, est marié et père de deux enfants. Il a suivi les cours de l'Ecole secondaire, puis de l'Ecole supérieure de commerce du Locle. Il a obtenu sa maturité commerciale à La Chaux-de-Fonds et sa licence en sciences économiques et politiques à l'Université de Neuchâtel.

Après avoir enseigné quelques années à l'Ecole supérieure de commerce du Locle, il a travaillé au Département fédéral des finances. Il est ensuite entré au Département fédéral des affaires étrangères. Après un stage à Londres, il a été affecté à Berne de 1976 à 1979, habitant à Saint-Blaise et étant membre du Conseil général (groupe socialiste) et de la Commission scolaire.

De 1979 à 1983, M. Richard a été chargé des affaires économiques à l'Ambassade de Suisse à Belgrade, puis, de 1983 à 1986, collaborateur diplomatique à l'Ambassade de Suisse à Copenhague.

De retour au pays, il est revenu s'établir à Saint-Blaise. Il assume présentement, à Berne, la fonction de suppléant du chef du Service du Conseil de l'Europe au DFAE.

LE CONSEIL DE L'EUROPE OU L'EUROPE DES 21

Le Conseil de l'Europe, qui regroupe 21 démocraties parlementaires européennes, est la plus grande institution politique européenne. Ses Etats membres comptent au total près de 400 millions d'habitants répartis sur toute l'étendue du territoire européen, de l'Islande à la Turquie, du Portugal à la Norvège.

Fondé en 1949, le Conseil de l'Europe a été la première organisation politique européenne mise en place après la deuxième guerre mondiale.

Le Statut du Conseil de l'Europe a été signé le 5 mai 1949. Il stipule que chaque Etat membre doit reconnaître la prééminence du droit et garantir à ses citoyens la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Tout Etat européen qui accepte ces principes démocratiques peut demander à y être admis. Depuis 1949, le nombre des pays membres est passé de 10 à 21, soit la quasi-totalité de l'Europe non communiste.

L'instrument le plus important et le plus connu du Conseil de l'Europe est, sans doute, la Convention européenne des droits de l'homme à laquelle la Suisse a adhéré en 1974. Mais le Conseil de l'Europe a élaboré à ce jour plus de 120 Conventions internationales; son champ d'activités est donc très large. Il comprend notamment bien sûr l'harmonisation du droit en général, mais aussi la coopération culturelle, la protection de la nature et de l'environnement, la lutte contre la drogue ou le terrorisme.

L'influence du Conseil de l'Europe est pourtant menacée par le dynamisme de la Communauté européenne (Marché commun) dont la Suisse n'est pas membre. Cela n'est pas sans poser de sérieux problèmes à notre pays qui ne saurait se marginaliser en Europe.

F I A N C É S !
Nous vous offrons un coffret-cadeau avec plus de 600 idées pour votre liste de mariage. Consultez-nous!

QUINCAILLERIE
Michel Vautravers
SAINT-BLAISE ✆ 33 17 94

Numérisé par BPUN

LISTE DES GARDIENNAGES POUR LE DEBUT DE LA SAISON 1987

LE COIN DU MÉLÈZE

Mai	2/3	Jean-Claude JACOT	Juin	13/14	Claude ROBERT(Jurassienne)
"	9/10	Jean-fr. HAUSSENER	"	20/21	Ottorino MORONA
"	16/17	Libre	"	27/28	Félix FELDER
"	23/24	"	Juil.	4/5	Jean-Yves PERRIN
*	30/31	Félix FELDER	"	11/12	Jean-Jacques VUILLE
Juin	6/7	Jean-Claude JACOT	"	18/19	Jean-Pierre DARDEL
			"	25/26	Jean-Claude JACOT

Le samedi 2 mai aura lieu le nettoyage de printemps du chalet. Rendez-vous à 9 h. à Chuffort pr.les intéressés.

NOUS ENTRE-NOUS ENTRE-NOUS ENTRE-NOUS ENTRE

ENTRE-NOUS

ENTRE-NOUS ENTRE-NOUS ENTRE-NOUS ENTRE-NOUS

*** Deux familles proches des milieux unionistes, ont passé ces derniers temps par l'épreuve. C'est ainsi que nous avons appris avec peine les décès de Mme Hélène Fischer,de Marin, épouse de feu Paul Fischer de Montmirail et mère de MM. Rolf et Claude Fischer, ainsi que de M. Jean Joho-Richard, décédé à Lausanne et père de M. Jean-Pierre Joho, ancien cadet de St-Blaise. Nous leur exprimons à tous notre très sincère sympathie.

*** Le responsable de cette chronique est parfois bien emprunté. Pris entre le désir d'exprimer la sympathie du Gouvernail à ceux qui passent par l'épreuve et l'élémentaire devoir de discrétion en la matière, il essaie de faire au mieux. Au cours de ces derniers mois, nous avons appris avec peine les maladies et séjours hospitaliers de Mlle Emmy Held, de MM. Willy Zwahlen et André Zweiacker, ce dernier père de notre collaborateur Claude Zweiacker. Nous leur présentons nos meilleurs voeux de guérison et leur adressons nos amicales pensées.

*** Le long train qui figure au haut de chacune des pages 2, 3, 4 & 5 de ce numéro,représente la composition de l'Express 338/345, Berne-Paris, telle qu'elle se présentait en 1913-14 en gare de Berne. Partant de la capitale fédérale, le train se dirigeait sur Neuchâtel, Pontarlier et Paris, passant par les gares neuchâteloises de Marin-Epagnier et St-Blaise. Le convoi était composé (de dr. à g.) de la locomotive Ea 3/6 (No 31 ou 32), suivi d'un wagon-poste, du fourgon, de deux wagons de 1ère et 2ème classe du PLM et du wagon de la Compagnie Internationale des Wagons Lits. Il nous a paru intéressant, au moment où le TGV va arriver chez nous, d'évoquer ce grand souvenir du passé ferroviaire de notre région.

*** Toujours dans l'optique de ce numéro consacré au Paris-Berne, il est peut-être utile de rappeler aux anciens et d'informer les jeunes que durant la seconde guerre mondiale, à la suite de l'arrivée des troupes allemandes à Pontarlier et aux Verrières-de-Joux, en juin 1940, la ligne fut "coupée" aux Verrières et les rails enlevés. Le "train de Paris" partait toujours à l'heure de la gare de Neuchâtel... mais s'arrêtait aux Verrières. C'était l'époque de l'entrée en Suisse de nombreux réfugiés français et de la reddition des troupes combattantes françaises et polonaises.

*** Nous avons appris avec plaisir que M. Luc Coulet, dont l'activité s'étendait aux problèmes de l'isolation et traitement de charpente, a adjoint à son commerce la menuiserie en reprenant l'atelier de la rue de la Musinière 15a, à St-Blaise.Si nous mentionnons ce fait,c'est que cette entreprise,fondée en 1912 par Ch. Coulet (gr-père de Luc) a été exploitée pas ses fils Jean-Louis & Pierre-François (ce dernier, père de Luc et alors, président combien apprécié de l'UCJG de St-Blaise) Au décès de Pierre-François, son frère Jean-Louis continuait seul le commerce et il vient de remettre son atelier à son neveu Luc pour lequel nous formons nos meilleurs voeux (voir annonce p.6)

*** L'assemblée de printemps de l'Union cadette neuchâteloise a eu lieu il y a 15 jours aux Bayards. Ouverte par le message religieux de l'animatrice Pauline Pedroli, la rencontre,présidée par M. José Schmoll, de Lignières, président central, a entendu les rapports des différentes branches du mouvement, Les responsables de l'Union cadette ont été nommés: Mlle Catherine Maeder, de Bevaix,présidente, Mlles C. Zahnd et A. Zaugg,de Cormondrèche,vices-prés.

*** C'est samedi 16 et dimanche 17 mai qu'aura lieu à Dulliken (SO), l'Assemblèe nationale des déléguées UCF et le week-end national mixte UCF-UCJG. Nous espérons en donner un compte-rendu dans notre prochain numéro (pour autant qu'on veuille bien nous renseigner !!)

VISITES DES FOUILLES ARCHEOLOGIQUES DE SAINT-BLAISE

Après la pause hivernale, les fouilles entreprises dans le cadre de la construction de la route N 5 ont repris à Saint-Blaise.

Des visites commentées, d'une durée d'une heure environ, seront organisées dès le mois de mai, le premier mercredi et le troisième samedi de chaque mois, dès 14 h 00, jusqu'à la fin du mois de novembre. Les personnes intéressées doivent, au préalable, s'annoncer par téléphone au chantier (33 45 51). Des visites pour des groupes ou des sociétés peuvent aussi être organisées.

Biblioth.de la Ville
Place Numa-Droz 3
2000 Neuchâtel

Numérisé par BPUN

PG 1220
10 JUIN 1987

56e année - No 6
Juin-juillet 1987

LE GOUVERNAIL

Ancien bulletin des Unions chrétiennes de Saint-Blaise

Rédaction - administration :
Rue de Neuchâtel 29 - 2072 Saint-Blaise
C.C.P. 20 - 3381 - 0

Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale. Paraît 10 fois par an

Ce qu'il y a de merveilleux dans le passé, c'est qu'on en sait déjà l'avenir !

Jean d'Ormesson

"Mon dernier rêve sera pour vous".

Le Dr Olivier CLOTTU

SA PASSION POUR... LE PASSÉ
LA GÉNÉALOGIE
L'HÉRALDIQUE

Appartenant à une famille bourgeoise de Neuchâtel citée dès 1360, le Dr Olivier Clottu est né à Saint-Blaise le 7 septembre 1910. Après des études et des stages en médecine à Bâle, Vienne, Zürich, Lausanne et Londres, il ouvre un cabinet de médecine générale à Saint-Blaise en 1938. Il pratique d'ailleurs toujours.

Auteur de l'"Histoire de Saint-Blaise", quatre cahiers édités par la Commission du 3 février, de 1955 à 1958, il est nommé bourgeois d'honneur de Saint-Blaise en 1959.

Son audience n'a cessé de s'accroître. Dès 1960, il est délégué de l'Académie suisse des sciences humaines. En 1964, il est membre de l'Académie internationale d'héraldique et, en 1980, son premier vice-président. En 1970, la ville de Salt-Lake City, aux Etats-Unis, le fait citoyen d'honneur.

En 1974, il obtient à Stockholm, le prix Arvid Berghman pour l'ensemble de son oeuvre. L'Université de Neuchâtel lui a décerné, le 18 novembre 1980, le titre de docteur ès lettres honoris causa.

Collaborateur, à l'occasion de notre journal, le "Gouvernail" a décidé dans ce numéro de lui rendre hommage. Tout simplement.

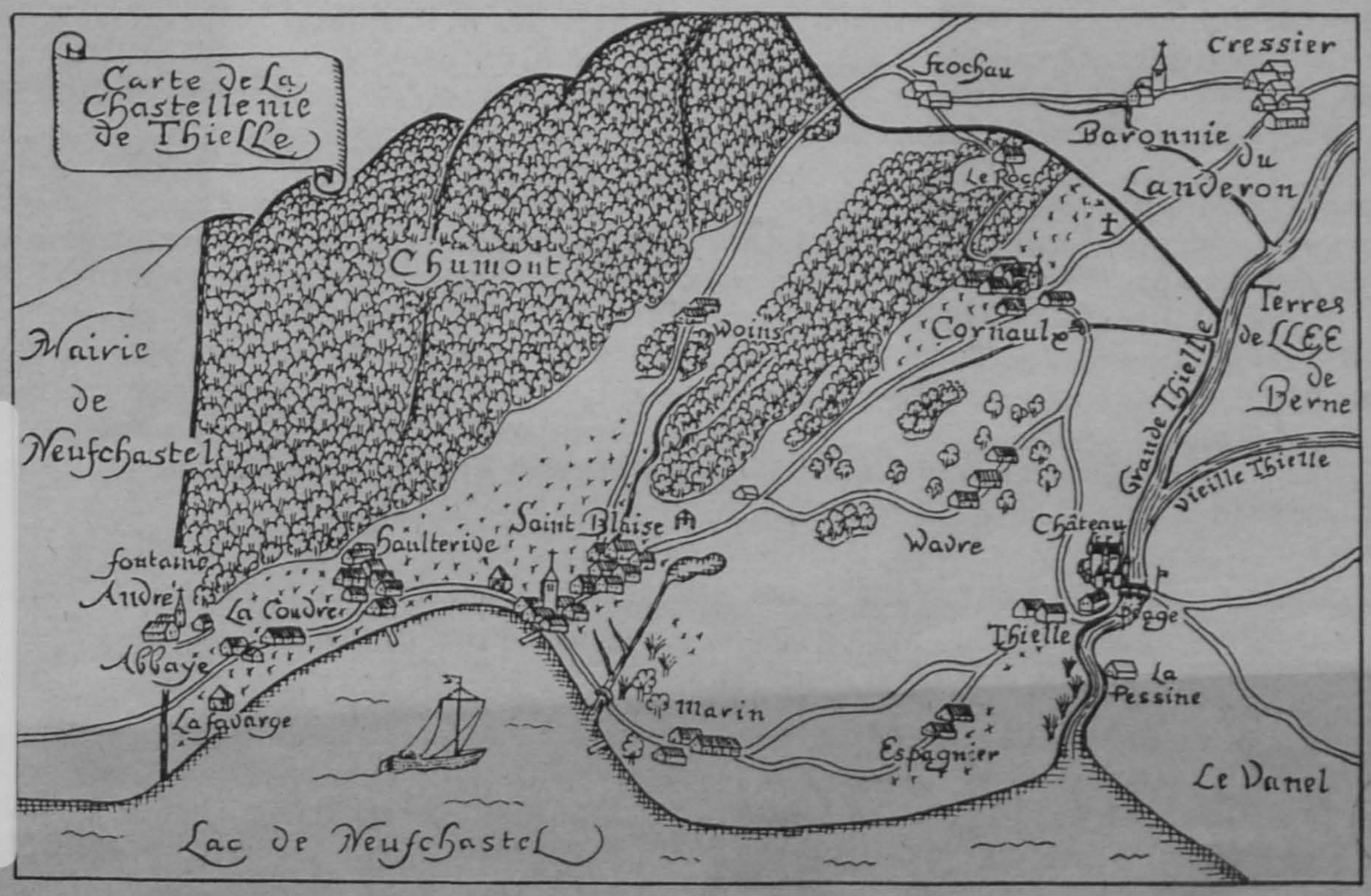

LA CHATELLENIE DE THIELLE (Dessin O. Clottu). Voir détails au bas de la page suivante.

BPU Neuchâtel
1031150987
1057.150
Numérisé par BPUN

Dr Olivier CLOTTU

L'HISTORIEN ET LE "DÉCOUVREUR D'ARCHIVES"

par Jean COURVOISIER, archiviste de l'Etat, à Neuchâtel.

Les lecteurs étrangers assis dans la salle des archives de l'Etat, à Neuchâtel, lèvent toujours la tête un peu surpris, lorsqu'ils entendent dire "bonjour docteur" à un nouveau venu, inconnu d'eux. Il ne s'agit pas d'un "Herr Doktor" à la mode germanique, mais d'un authentique médecin neuchâtelois, le Dr Olivier Clottu. Prenant congé une matinée de ses patients pour une nécessaire détente, et pour le plus grand profit des historiens, le médecin se transforme en chercheur non seulement assidu, mais fort avisé et connaisseur de la richesse des archives. Sans doute est-il, depuis quarante-cinq ans au bas-mot, le plus ancien utilisateur des sources documentaires de la maison.

Aucun secret ne sera divulgué en décrivant l'activité du Dr Clottu: elle peut parfaitement être suivie au travers des publications témoignant de l'étendue des travaux accomplis, et grâce aux références données, non seulement pour justifier les conclusions, mais aussi pour faciliter des recherches ultérieures .(voir pages 6 & 7)

Les anciens registres de paroisse, tenant lieu d'état-civil jusqu'au milieu du XIXe siècle figurent en bonne place pour les recherches généalogiques. A part Cornaux, où ils débutent par exception en 1562, ces volumes ne permettent pas de remonter assez loin au gré d'un homme épris des époques les plus anciennes de notre histoire. Il recourt alors aux "reconnaissances de biens" qui sont un ancêtre du cadastre moderne, mais dépourvues de plans jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Quant aux "rentiers" qui permettaient d'actualiser plus ou moins l'état des biens et des redevances, ils tenaient imparfaitement lieu du registre foncier actuel.

Encore faut-il pouvoir déchiffrer les écritures gothiques, bien différentes de la nôtre, au-delà du XVIIe siècle. M. Clottu s'est initié à ces lectures parfois malaisées, qui lui ont ouvert l'accès d'un vaste domaine en plus de celui déjà cité: les registres de notaires, les volumes de comptes et les actes sur papier ou sur parchemin, dans divers dépôts publics de notre canton ou hors de celui-ci, voire jusque chez des particuliers.

Sans se contenter de remonter du fils au père et à l'aïeul, le médecin étend ses généalogies aux collatéraux surtout, il cherche à élucider le contexte social et économique des familles étudiées. Un modèle du genre est: "Chronique de la famille Clottu, bourgeoise de Neuchâtel. Du moyen âge à la Renaissance. 1360-1560".

Comme tous les travaux héraldiques du Dr Clottu, ce livre est illustré finement et avec beaucoup de précision par l'auteur: plans divers, porte de cave, par exemple, et aussi des fac-similés de signatures notariales, de dessins de la chapelle Clottu, de maisons, de linteaux de portes et de cachets armoriés, sans compter des motifs repris à d'autres ouvrages. Texte et illustrations se combinent pour donner un résultat extrêmement vivant et suggestif. Nous admirons le fait qu'après s'être livré aux joies et aux servitudes d'une sévère et scrupuleuse érudition, comme pour son histoire de Saint-Blaise, le Dr Clottu sache mettre agréablement à la portée de ses lecteurs une matière parfois aride.

LA CHATELLENIE DE THIELLE (notre illustration de première page)

Le Dr Olivier Clottu n'a pas seulement le sens de l'écriture. Il a de surcroît le goût du dessin. Cette carte de la Châtellenie de Thielle, extraite du livre "Chronique de la famille Clottu" édité en 1967, atteste du goût pour le dessin que lui a communiqué sa mère, artiste-peintre. La Châtellenie de Thielle est l'ancienne entité administrative de la région (fin du Moyen-Age au XVIIIe siècle). Rigueur de l'historien, Traits pleins de finesse se complètent pour faire une carte qui ne manque pas de charme.

Numérisé par BPUN

LE GENEALOGISTE

par Heidy RENAUD-KERN,
vice-présidente de la Société Suisse
d'Etudes Généalogiques.

En novembre 1980, M. Olivier Clottu reçoit le titre de docteur ès lettres honoris causa.

Toute personne qui s'intéresse à la généalogie, ne serait-ce que pour connaître ses ancêtres directs, se lance dans une aventure de longue haleine. D'autre part, l'intérêt pour le passé et pour ceux qui nous ont précédés est plus répandu chez les gens d'un certain âge que chez les jeunes.

Le docteur Clottu s'est passionné pour la généalogie avant l'âge de 20 ans déjà; c'est plutôt rare. Il n'a pas seulement consacré de nombreuses années à ses recherches généalogiques, il les a encore menées avec rigueur et un sens exemplaire de la vérité historique.

Le généalogiste débutant s'intéresse d'abord à ses ancêtres directs qui portent le même nom que lui; il étend ensuite ses recherches aux familles alliées à la sienne. Les Clottu, de Cornaux, sont apparentés à un grand nombre de familles de la région de l'Entre-deux-Lacs. Grâce aux innombrables documents (registres d'état-civil, actes de notaires, reconnaissances, etc.) qu'il a dépouillés, le docteur Clottu connaît mieux que personne l'histoire de ces familles. Appartenant de surcroît à une famille de bourgeois externes de la ville, il s'est également intéressé aux familles de Neuchâtel, ainsi qu'à celles du Littoral, de Valangin et même des Montagnes.

Les généalogistes du canton, groupés dans la section neuchâteloise de la Société Suisse d'Etudes Généalogiques, doivent beaucoup au docteur Clottu. Membre fondateur de la section en 1938, il assiste non seulement à presque toutes les séances, il est encore, et avant tout, l'orateur compétent et apprécié de nombreuses conférences et ne manque jamais non plus de prodiguer son savoir à l'assistance lors des discussions qui suivent les exposés.

La Société Suisse d'Etudes Généalogiques, fondée en 1933, a pu, dès ses débuts, compter sur la collaboration du docteur Clottu; de nombreux articles de sa main enrichissent les publications de cette société. (voir "45 ans de publications"en pages 6 et 7 de ce numéro).

Passionné d'héraldique, le docteur Clottu fut et est encore l'un des membres les plus éminents de la Société Suisse d'Héraldique. Fondée en 1889, grâce au zèle de quelques héraldistes neuchâtelois, cette société est l'une des plus vivantes d'Europe; elle compte parmi ses membres de nombreux étrangers. Ses publications sont l'"Archivum Heraldicum" (bulletin international) et les "Archives Héraldiques Suisses" (annuaire), dont le rédacteur en chef fut pendant de nombreuses années le docteur Clottu.

Innombrables sont les généalogistes neuchâtelois qui demandent conseil au docteur Clottu; leur gratitude à son égard est grande. Toutefois, ils ne sont pas les seuls à solliciter son aide; les demandeurs du monde entier, généalogistes et héraldistes, s'adressent à lui, que ce soient des descendants d'émigrés suisses, des personnes à la recherche de leurs armoiries ou des historiens chevronnés.

Signatures de notaires au XVIe siècle

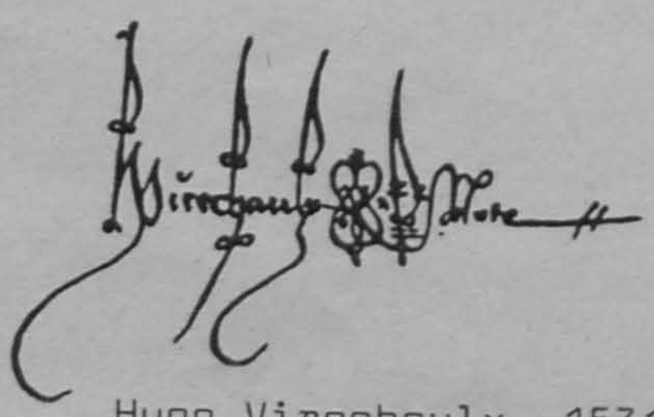

Hugo Virechaulx, 1531

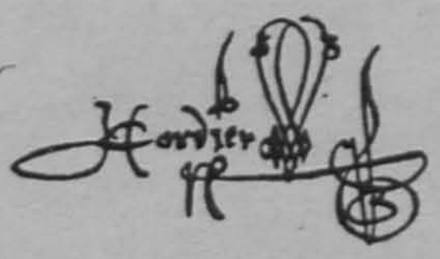

Jean Cordier, 1573

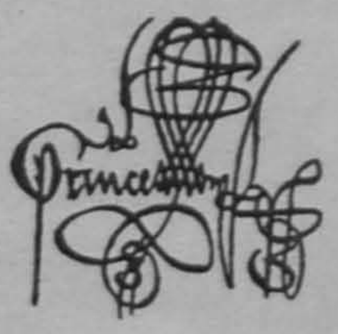

Guillaume Prince, 1574

Numérisé par BPUN

L'HERALDISTE

par Jean-Marie THIEBAUD, rédacteur de la Revue Ge-magazine

Membre de la Société suisse d'héraldique depuis plus d'un demi-siècle, rédacteur en chef depuis 1955 des revues de renom international "Archivum Heraldicum"(bulletin de plusieurs sociétés européennes) et "Archives héraldiques suisses", le Dr Olivier Clottu est arrivé à l'héraldique par la généalogie.

Une de ses tantes avait dressé des tableaux de diverses branches Clottu qu'elle n'arrivait pas à relier à un tronc commun. Son père, qui connaissait bien l'archiviste d'Etat Arthur Piaget, père de Jean Piaget, psychologue mondialement connu, lui demanda si son fils pouvait effectuer des recherches familiales aux Archives de l'Etat, ce que ce dernier entreprit à l'âge de 16 ans.

Il fut admis dans la Société suisse d'Héraldique à l'âge de 20 ans et, depuis, il publia plus de cent vingt textes généalogiques et héraldiques qui le rendirent célèbre. Ses travaux sur les dynastes suisses, les armoiries bourgeoises et paysannes font autorité . Ses analyses bibliographiques ne se comptent plus. (...)

Son dévouement inlassable pour la cause de l'héraldique et ses connaissances encyclopédiques lui valurent des distinctions nombreuses (voir texte de présentation en première page).

Un des loisirs préférés du Dr Olivier Clottu, qui conserve toujours le même enthousiasme chaleureux et communicatif, est la rédaction d'un "Liber Amicorum". Ce recueil constitue la base de l'armorial du XXe siècle que tous les héraldistes appellent de leurs voeux.

(Extrait de Ge-Magazine, 1984, Paris)

Armoiries de familles d'origine suisse

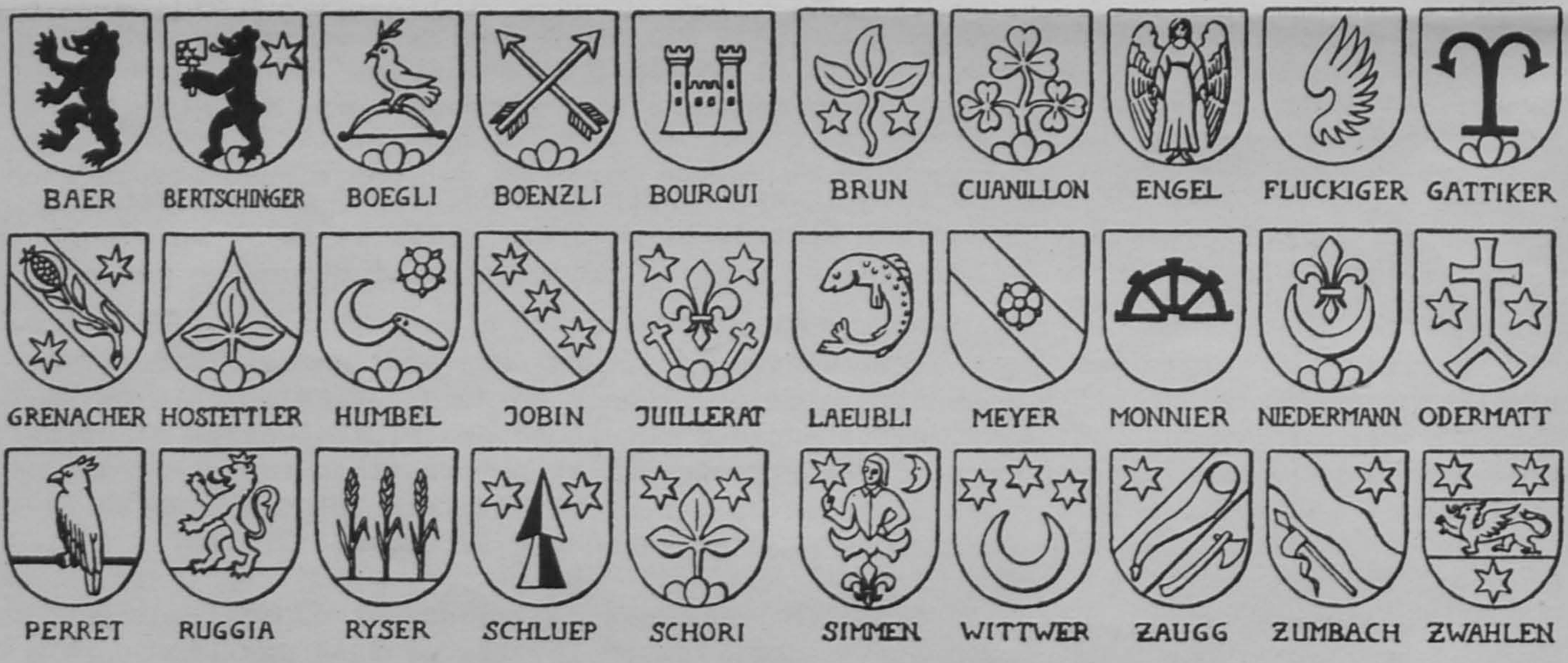

En termes de blasons: or, signifie jaune,; argent, blanc; azur, bleu; gueules, rouge; sinople, vert, et sable, noir.

La loi sur les communes, du 5 mars 1888, en fusionnant les anciennes communes de Saint-Blaise et Voens-Maley, octroya à Saint-Blaise les communiers de sa nouvelle associée, les familles de Chambrier, de Marval, de Pury, de Tribolet et Hegel.

Cette même loi favorisa l'agrégation des Suisses et étrangers. De 1889 à 1957 de nombreuses familles du village se font recevoir communières: 66 sont d'origine suisse (30 bernoises) et 31 de provenance étrangère. Trois citoyens méritants ont été reçus bourgeois d'honneur, Alfred Clottu en 1915, Gaston Clottu en 1954 et Werner Rusch à titre posthume à la même date.

Extrait de l'Histoire de Saint-Blaise, 4e cahier, 1958.

Numérisé par BPUN

LE MEDECIN ET LE BOURGEOIS D'HONNEUR DE SAINT-BLAISE

par Claude ZWEIACKER, de la rédaction du "Gouvernail"

Enfant de Saint-Blaise, le Dr Olivier Clottu n'a eu cesse de marquer un attachement tout particulier au village qui le vit naître.

Il est d'abord, pour de nombreuses familles, le médecin toujours apprécié et disponible. Sa longue pratique de la médecine fait qu'il connaît bien le milieu dans lequel il pratique: il a soigné bien souvent trois générations de Saint-Blaisois. Son rayonnement médical dépasse largement les limites communales et son art et sa science s'exercent dans tout le district.

Il connaît, en outre, Saint-Blaise mieux que n'importe quel autre habitant. Sa connaissance du passé local fait qu'il est en mesure d'établir immédiatement une relation entre le présent et le passé. Son regard va d'ailleurs très loin dans l'histoire locale et il a accumulé une telle somme de connaissances que ses publications axées sur la localité ont toujours valeur d'inédit.

Il est, en outre, le seul à posséder une collection d'anciens documents relatifs à la région qu'il a réunie depuis plus d'un demi-siècle.

Si le Dr O. Clottu est attaché à Saint-Blaise, on ne doit pas omettre de dire qu'il a passé tous les étés de son adolescence aux Mayens-de-Sion et il a fait son premier séjour au Val d'Hérens en 1932. Depuis 1956, il est propriétaire d'un chalet à La Sage et il s'est aussi intéressé au passé de cette merveilleuse contrée, sa seconde patrie. Il a rassemblé un important matériel documentaire et iconographique et il a fait des relevés des particularités architecturales des demeures d'Evolène et de sa région. En 1976, il a publié le livre "Vieux Pays d'Evolène, témoins présents et disparus".

L'attachement du Dr Clottu à sa terre, aux gens de son village, peut être mis en évidence par deux faits.

Il a été membre - sur les bancs du parti libéral-ppn - du Conseil général de Saint-Blaise de 1940 à 1984, soit pendant 11 législatures, marquant un intérêt particulier pour que le village conserve son cachet historique.

Autre fait: incorporé au corps local des sapeurs pompiers en 1939 en qualité de médecin, il assume toujours cette fonction. Une présence de presque 50 ans...

Un héraldiste très compétent....

...mais aussi un dessinateur de talent.

Armoiries de familles communières de Voëns:
de Chambrier, de Marval, de Pury et de Tribolet

La Sage, au-dessus d'Evolène (Val d'Hérens)

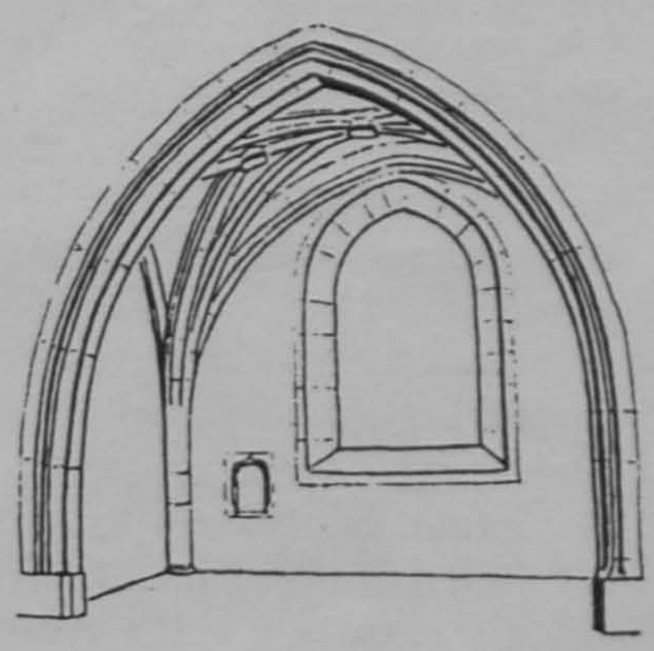

Chapelle Clottu,

Eglise de Cornaux, vers 1500.

Numérisé par BRUN

45 ANS DE PUBLICATIONS

ou l'apport inestimable du Dr Olivier Clottu à la connaissance de notre patrimoine

A.H.S.	Archives héraldiques suisses
G.S.	Généalogiste suisse
M.N.	Musée neuchâtelois
A.S.J.E.	Actes de la Société jurassiennes d'Emulation
Go	Le Gouvernail, Saint-Blaise

1942 La Châtellenie de Thielle, ses familles et leur origine. M.N.
1943 Chronique neuchâteloise des familles de Cressier et Vallier.G.S.
1943 Les Hardy, bourgeois de Neuchâtel. M.N.
1945 Les propriétaires de la chapelle Saint-Léonard. M.N.
1946 Les anciennes armoiries communales de Neuchâtel, A.H.S.
1947 La famille Clottu. Almanach des familles suisses.
1948-9 Familles éteintes du Conseil de Neuchâtel. G.S.
1950 Les familles de La Neuveville,leur origine,leurs destinées.ASJE.
1951 Signets et ex-libris manuscrits de notaires neuchâtelois A.H.S.
1954 Le Temple de Saint-Blaise. M.N.
1955 Méprises et fantaisies héraldiques. A.H.S.
1955 Portes de fermes décorées du Val-de-Ruz. A.H.S.
1956 Armoiries paysannes valaisannes d'inspiration italienne A.H.S.
1957 Promenade héraldique à Cressier. A.H.S.
1958 Armoirie des Liber amicorum neuchâtelois. A.H.S.
1955-8 Histoire de Saint-Blaise. Commission du 3 février, St-Blaise.
1959 La fondation de l'Université de Bâle. A.H.S.
1959 Les familles anciennes de Cressier. G.S.
1959 Le château de Cressier et son histoire. Imprim.Wicky,Le Landeron
1960 Le fief de Bellevaux à Neuchâtel. A.H.S.
1961 Le coffret de mariage neuchâtelois. A.H.S.
1961 Histoire du vignoble de St-Blaise. Comm. du 3 février, St-Blaise
1962 Décoration symbolique et armoiries dans la vallée d'Evolène, Annales valaisannes.
1962 Poissons et pêche. Commission de 3 février, St-Blaise
1963 Armoiries inédites de bourgeois du Landeron. A.H.S.
1964 Saint-Blaise, images d'hier et d'aujourd'hui, Comm.du 3 février.
1964 Les nobles du Terraul de Vautravers. A.H.S.
1965 Les nobles de Diesse. A.H.S.
1966 Les nobles de Courtelary. A.H.S.
1967 Chronique de la famille Clottu, bourgeoise de Neuchâtel,1360-1560.
1967-70 Les armoiries des familles bourgeoises anciennes de La Neuveville.A.H.S. Tirage à part sous le nom de: Armorial de La Neuveville.
1968 Cornaux,étude démographique d'un village du vignoble neuchâtelois.MN.
1969 Genealogical research on the french speaking pats of Switzerland including Swiss Huguenot records. World conference on records, Salt Lake City, 1969.
1971 L'héraldique paysanne en Suisse. A.H.S.
1971 Joseph Jacot Guillarmod. 1603-1698, lieutenant-colonel au service du Danemark. M.N.
1972 La famille suisse Besson et ses descendants français. Mélanges Jean Tricou, Lyon.
1972 Les Sceaux des Châtelains du Schlossberg. A.H.S.
1972 Les familles d'Evolène. Annales valaisannes.
1973 Prélats vaudois à Aoste avant la Réformation. A.H.S. Publié à nouveau en 1975 dans Archivum augustanum, Aoste.
1974 Le Pays de Neuchâtel et les familles du district de Cerlier. Geschichte des Amtes Erlach.
1975 La fabrique d'indiennes du port de Cressier. M.N.

SCEAUX DES SEIGNEURS DE NEUCHATEL

du XIVe au XVIe siècle

Sceau du comte
Louis de Neuchâtel

Sceau de la
comtesse Isabelle

Sceau de
Conrad de Fribourg

Sceau de
Rodolphe de Hochberg

Numérisé par BPUN

Sceau de

Jehanne de Hochberg

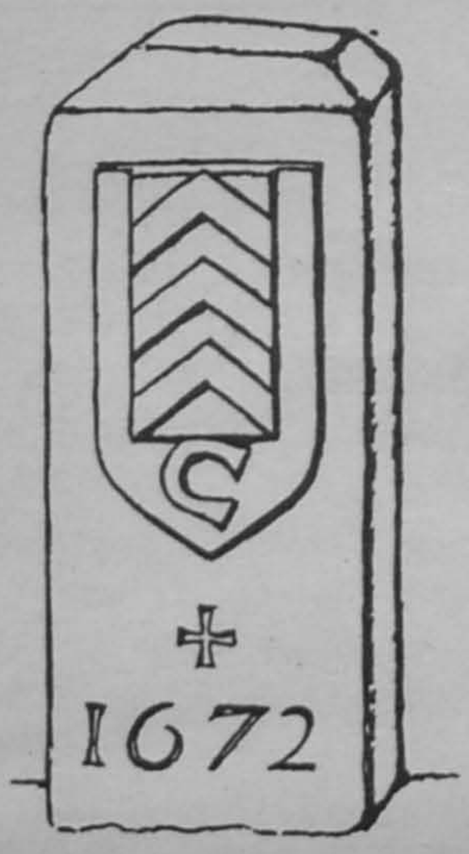

Borne communale

Cressier

1672

On se lasse de tout, excepté d'apprendre.

Virgile.

1975 Les Marchand de Valangin.G.S.
1975 Les armoiries des propriétaires du fief de la Sauge au Landeron.AHS.
1976 La poste des Fischer, 1675-1832, documents héraldiques. A.H.S.
1976 Vieux pays d'Evolène. Editions de la Matze, Sion.
1977 Monuments sigillographiques et héraldiques de l'ancien monastère de Saint-Jean de Cerlier. A.H.S.
1977 Deux oeuvres de serruriers de Saint-Blaise au XVIIIe siècle.M.N.
1978 Villa d'Evolène. Vallesia. Mélanges André Donnet.
1978 Monuments sigillographiques et héraldiques de l'ancien monastère de Fontaine-André A.H.S.
1978 Le vignoble de Saint-Blaise. Go.
1978 Les marques domestiques d'Evolène. Emblématique familiale et personnelle alpine. A.H.S.
1979 La caisse de la famille Clottu de la chapelle de Cornaux.
1979 Les anciens moulins de St-Blaise. Editions du 3 février, St-Blaise.
1979 Les nobles de Vaumarcus au Landeron, leurs descendants et leurs héritiers. A.H.S.
1980 Les dynastes de Gléresse et leur postérité en Suisse romande.A.H.S.
1980 Quelques trouvailles héraldiques neuchâteloises. A.H.S.
1980 Saint-Blaise et la poste des Fischer. Go.
1981 L'aigle prussienne dans les lettres de noblesse et d'armoiries concédées par le roi de Prusse à des Suisses. A.H.S.
1981 Les Ramus d'Angleterre. A.H.S.
1982 La patte de l'ours dans les armoiries officielles bernoises A.H.S.
1982 La maison et les seigneurs de Colombier. A.H.S.
1982 Jean-Pierre de Lahire, 1655-1734,brigadier des armées du roi.M.N.
1983 Essai statistique des habitants de Valangin, 1501-1600. Annuaire 1983 de la Société suisse d'études généalogiques.
1983 Au pied des murailles du château de Valangin. M.N.
1983 La pierre tombale de Jacob de Gléresse, dans Panorama du Pays jurassien, vol. III: La mémoire du peuple, Porrentruy.
1983 Les nobles Blayer de Bariscourt. Destin d'une famille jurassienne au Pays de Neuchâtel. A.H.S.
1984 Le coffre de mariage armorié neuchâtelois. A.H.S.
1985 La maison d'Arberg-Valangin en Belgique. A.H.S.
1985 La Maigroge. Go.
1986 Notarie Dardels Kakelugn, dans Heraldik I Norden, Copenhague, Soc. Herald. Scandinavica.
1986 Les armoiries des bourgeois, artisans et paysans en Suisse occidentale du XIVe au XVIe siècle. Les armoiries non nobles en Europe, XIIIe-XVIIIe siècle. Le Léopard d'Or, Paris.
1986 La ruelle Crible à Saint-Blaise. Go.
1986 Le coffre neuchâtelois. 8e cahier de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel; édition commerciale.
1986 Le centenaire des Archives héraldiques Suisses. A.H.S.
1986 A propos d'un trophée aux armes du roi Frédéric-Guillaume IV de Prusse, prince de Neuchâtel. A.H.S.
1986 Documents héraldiques neuchâtelois inédits. Les relevés de Frédéric DuBois de Montperreux, 1798-1850. A.H.S.

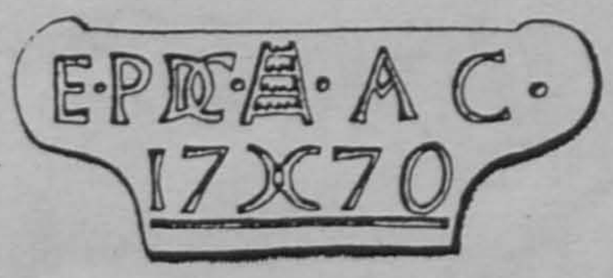

Inscription sur la Fontaine
dite de la Croix-Blanche
à la ruelle Crible.

Message écrit en achevant le 4ème cahier de l'HISTOIRE DE SAINT-BLAISE"

"Ces pages, écrites pour chanter le passé de notre village et rappeler le nom de ceux qui, de génération en génération, l'ont bâti, développé, amélioré lui ont modelé le visage et donné l'âme que nous aimons, sont dédiées à nos après-venant. Ils y trouveront ce qui fut et ne reviendra plus, ce que l'oubli efface et ce que le progrès dévore chaque jour."

Saint-Blaise, 1958. Dr Olivier Clottu.

Numérisé par BPUN

une image
n'est efficace
que si elle surprend,
stimule,
accroît la réceptivité,
pour transmettre
un message
avec un maximum
de clarté

JOST GRAPHIC DESIGN

coop Centre Coop St-Blaise

on y stationne facilement

COMMINOT

VOS MAÎTRES OPTICIENS

de toujours et pour toujours

Rue de l'Hôpital 17 — **2000 Neuchâtel** — Tél. 25 18 91

ANDRÉ PERRIN SA

Plâtrerie – Peinture – Papiers peints – Plafonds suspendus

Atelier:
Grand-Rue 24
2072 Saint-Blaise
Tél. 038 33 10 37

Bureau:
Brandards 42
2006 Neuchâtel
Tél. 038 31 27 75

Numérisé par BPUN

Le SEDUC?

Ce nom, qui peut paraître incompréhensible à certains de nos lecteurs, désigne le "Service d'Entraide et de Développement des Unions Chrétiennes".

Ce qui distingue le SEDUC des nombreuses oeuvres d'entraide que nous connaissons (et qui à juste titre s'adressent aussi à nous), c'est que son action s'oriente principalement en faveur des jeunes et des différents mouvements UCF & UCJG à travers le monde.

Ainsi, le budget de 1987 présente Frs 540.000.- de recettes parmi lesquelles Frs 280.000.- provenant de donateurs,membres, amis, communes, semaine de prière etc, et Frs 260.000.- à recevoir des oeuvres d'entraides diverses (Conseil des missions, PPP, DDA etc.)
Au poste "Dépenses", le programme entièrement financé par le SEDUC, concerne les actions suivantes:

LIBAN UCF (bourses de formation pour étudiantes)
AUTRICHE UCJG-F (travail parmi les réfugiés au Camp de Traiskirchen)
ITALIE (accueil et accompagnement de réfugiées et de migrantes)
ITALIE UCJG (formation d'un secrétaire)
ANGOLA UCJG et UCF (aide au mouvement)
MADAGASCAR UCF (accompagnement de prisonières)
CAMEROUN UCJG (aide au mouvement)
ALLIANCE PANAFRICAINE UCJG (traductions lors de conférences)
TOGO UCJG (aide au mouvement)
COLOMBIE UCJG (travail parmi les jeunes marginaux à Medellin)
JAMAIQUE UCF (formation de jeunes)

Parmi les programmes entièrement financés par les oeuvres d'entraide,on note:

JORDANIE UCF (coopérative de couturières dans un camp de réfugiées)
URUGUAY UCJG (réinsertion de prisoniers)
TOGO UCJG (centre agricole de formation)
Afrique du Sud UCF (formation de jeunes)
BRESIL UCF (programme de santé dans la région de Pacajus)
ARGENTINE UCJG (Tobas: développement parmi les Indiens)

MESSAGE A NOS LECTEURS!

Nous vous invitons à soutenir le SEDUC en envoyant vos dons au compte de chèques postaux:

12 - 19220 - 1
UCF / UCJG
SEDUC-Genève

et si un jour vous recevez le Bulletin d'information du SEDUC, "HORIZONS", nous vous invitons à le lire avec soin.

Hors Budget :

Programmes présentés au SEDUC, mais dont le financement n'est pas garanti en 1987.

Bengladesh UCJG : Centre de rencontres pour jeunes	fr. 27.500
Amérique Latine UCJG : Projet d'évangélisation	fr. 10.000
Madagascar UCF : Centre multifonctionnel	fr. 50.000
Angola UCF : Centre de formation	fr. 40.000
Sénégal UCJG : Bâtiment pour activités	fr. 15.000
Medellín/Colombie UCJG : Travail parmi les jeunes marginaux	fr. 45.000
Argentine UCJG : Tobas : développement parmi les Indiens	fr. 40.000
Damba/Angola UCJG : Projet agricole	fr. 40.000
Total :	fr. 267.500

ENTRE-NOUS, suite de la dernière page.

*** Bravo au fidèle chroniqueur du Mélèze, Willy Bettex qui, lors des 3ème et 5ème étapes du Tour du canton de Neuchâtel à pied, s'est classé 3e dans la catégorie "vétérans".

*** Lors de leur séance de mai, les membres du club de service UCJG de Neuchâtel ont eu la joie d'entendre M. Ingvar Wallin (suédois, habitant Genève), secrétaire général des Y's Men's Clubs. Au cours d'une soirée très intéressante, il a évoqué son récent voyage en Amérique du Sud (Brésil, Bolivie, Pérou, Paraguay et Chili) où il a participé à une "Conférence régionale Y's Men's" à Siantiago. Fait intéressant, le développement particulier du mouvement au Danemark (pour l'Europe) et en Inde (pour l'Asie).

*** Samedi 27 mai prochain aura lieu une grande fête unioniste à Vaumarcus au cours de laquelle sera inauguré le "Théâtre de verdure" construit l'an dernier face au lac et auquel on avait donné primitivement le nom d'amphithéâtre.

*** Nous apprenons que le faisceau cadet jurassien fera un grand camp en juillet à l'occasion de son 100e anniversaire.

*** Ces pages couvrant les mois de juin-juillet, notre prochain numéro (août-septembre) paraîtra à fin juillet.

*** Notre dernier numéro, consacré au TGV, a bien intéressé nos lecteurs, à tel point que nous avons appris que l'un de nos fidèles abonnés, ancien chef cadet et ingénieur aux CFF, Pierre Zuber, s'occupe à l'est de notre pays de l'immense réseau des trains de banlieue de Zürich. Dommage qu'il ne vienne pas plutôt "doubler" les "goulets" entre Onnens et St-Aubin et entre Gléresse et Douane.

*** "PHILIA", le camp international de vacances UCJG à Newcastle en Irlande du Nord aura lieu du 25 juillet au 8 août 1987 pour les jeunes de 15 à 17 ans. Une petite équipe suisse se prépare à y participer; parmi eux Aline Basilidès, cheftaine cadette à Hauterive qui donne tous renseignements à ceux qui le désirent. Adresse: Coq d'Inde 10, 2000 Neuchâtel, tél, 038 . 24 56 68.

*** Merci à nos lecteurs de l'attention qu'ils prêteront à lire le haut de cette page: Le SEDUC ?

Numérisé par BPUN

Le contact humain
à portée de la main

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

eric marti

COUVERTURE
FERBLANTERIE

2072 Saint-Blaise

L.A. COULET

Maag

Isolations :
Phonique. Thermique. Anti-feu
Traitement de charpentes
Menuiserie

Expertises gratuites

FLUM ROC®

2072 SAINT-BLAISE. Tél. 038 33 57 51

2072 St-Blaise 038 33 14 41

TRAITEUR

boucherie charcuterie

FACCHINETTI

Choix et qualité

Livraison à domicile

DSR

LES PROFESSIONNELS DE LA TABLE

RESTAURATION COLLECTIVE

DSR

Organisation et exploitation de restaurants de collectivités

Centre administratif
Rue Centrale 23
1110 Morges
Tél. (021) 71 36 24

Numérisé par BPUN

Ces Messieurs...de Berne

Chaque mois, durant cette année 1987, le "Gouvernail" présentera un de ces "Messieurs de Berne" habitant notre région, Certains d'entre-eux sont, à des titres divers des "grands commis de la Confédération". Il nous a paru intéressant de vous les faire connaître...en toute simplicité.

AUJOURD'HUI: M. FRANÇOIS DE MONTMOLLIN

Chef du service des prévisions hydrologiques, au Service hydrologique et géologique national.

Né à Neuchâtel, François de Montmollin fait toutes ses écoles à Lausanne, jusqu'à l'université, où il fonctionne comme assistant de physique, puis de minéralogie et obtient un diplôme de géologue. Après une période occupée par des expertises et des cours de perfectionnement, notamment en statistique, il va prospecter le diamant en Afrique de l'ouest. Il entre ensuite à la Compagnie Générale de Géophysique, pour laquelle il prospecte le pétrole et le gaz, par diverses méthodes sismique, en Hollande, en France, en Libye, en Iran et même, pour finir, en Suisse, dans la région de Bienne.

L'occasion est bonne alors de trouver une occupation plus sédentaire, car entre-temps, notre voyageur s'est marié et un premier enfant arrive en âge scolaire. C'est ainsi qu'en 1970, M. de Montmollin entre au Service hydrologique et géologique national (rattaché actuellement à l'Office fédéral de la protection de l'environnement). La famille s'installe à Neuchâtel, puis à Saint-Blaise en 1977.

Les fonctions de M. de Montmollin ont été assez diverses: études des bilans hydriques, direction d'une section, aujourd'hui disparue d'hydrologie opérationnelle, puis actuellement, du service de prévision des débits. Cette activité hydrologique a consisté, au début, en travaux de terrain, tels que levés hydrogéologiques, jaugeages de cours d'eau; actuellement il s'agit davantage d'analyse, de mathématiques appliquées et de programmation d'ordinateurs.

LE SERVICE HYDROLOGIQUE ET GEOLOGIQUE NATIONAL

Anciennement "Bureau hydrométrique fédéral", puis "Service fédéral des eaux",cet organisme existe depuis 1863. Il a souvent changé de nom et d'affectation administrative, mais sa tâche primordiale est restée la même depuis le début: la mesure des débits des cours d'eau et du niveau des lacs. Les motivations, elles, ont évolué: à l'époque, on cherchait plus à se protéger des caprices de la nature, crues catastrophiques, inondations, qu'à protéger l'environnement, il fallait connaître le régime des eaux pour pouvoir concevoir des ouvrages de protection.

Puis est venue la grande période de mise en valeur des forces hydrauliques, la connaissance des débits permettait d'évaluer l'énergie disponible. Plus récemment, en 1979, l'accent est mis sur la protection des eaux, et, ce qui était depuis 1908 la "Division de l'hydrographie nationale", passe du Département des transports, des communications et de l'énergie, au Service de la protection de l'environnement [Département de l'intérieur], sous le nom de "Service hydrologique national". Difficile de s'y retrouver avec toutes ces étiquettes..!

Chaque promeneur a dû voir, une fois ou l'autre, un édicule sur la rive d'un lac ou d'une rivière, où apparaît, à travers une petite fenêtre, un tambour vertical recouvert d'une feuille millimétrée, sur laquelle une plume dessine les variations du niveau de l'eau. L'un de ces édicules se trouve au port de Neuchâtel. Plus proche de Saint-Blaise et plus complexe, la station de Gampelen mesure le débit de la Thielle au moyen d'ultrasons.

Les niveaux d'eau d'environ 330 stations, dont 250 avec débit, paraissent dans un "Annuaire hydrologique de la Suisse". Un certain nombre de ces stations sont capables de transmettre leurs indications par téléphone. Un appareil automatique, au centre de prévision, appelle ces stations et transmet les données à un ordinateur personnel. Ce dernier reçoit également, chaque heure, par télex, les hauteurs de pluie reçues par les stations automatiques de l'Institut suisse de météorologie, ainsi que des prévisions, chaque matin. Toutes ces données permettent de calculer des prévisions des débits pour les trois prochaines journées. Le système diffuse automatiquement les prévisions par télex.

Numérisé par BPUN

LE COIN DU MÉLÈZE

Les 13 et 14 juin 1987, aura lieu la traditionnelle Rencontre Romande d'été. Cette année, elle sera organisée par la section "LES SOMMETS" de Nyon. Au programme: cross, assemblée des présidents, soirée familière et excursion.

Le samedi 20 juin 1987, Félix Felder nous emmènera visiter son pays natal. A cet effet, il nous propose une marche facile d'environ 5 heures qui nous conduira de Planfayon au Lac Noir. Pour les intéressés: départ à 7 h 00 à la gare B.N. de St-Blaise.

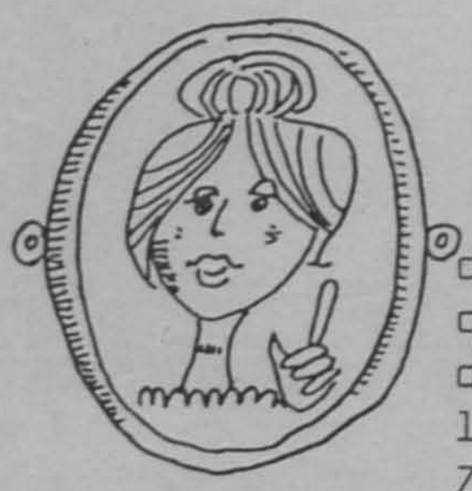

ENTRE-NOUS

*** Douloureux moments pour "Le Gouvernail". Dans la semaine où nous préparions ce numéro,nous apprenions le décès subit, après quelques mois de maladie, de M. Willy Zwahlen, maître-imprimeur à St-Blaise, à quelques mois de ses 65 ans. Si nous lui consacrons dans ces pages un espace particulier, c'est qu'il vouait au Gouvernail une amitié que nous lui rendions avec joie. D'autre part, sa fille, Mme Antoinette Béguin-Zwahlen est un des trois membres de la "Commission" de notre journal où nous apprécions sa compétence et son amitié. Tout jeune chef cadet déjà, Willy Zwahlen s'intéressait au Gouvernail par la "page cadette" et "Le clairon bleu" pour lequel il avait fait des projets d'entête. Sa cordialité pour notre bulletin ne s'est jamais démentie. Ainsi, c'est grâce à ses conseils avisés que nous avons adopté l'impression offset de notre journal, dès 1983 et nous le sentions toujours très proche de nous. Dans ces heures de si cruelle séparation, nous présentons à Madame Zwahlen et à sa famille, l'expression de notre très sincère sympathie.

*** Nous avons aussi appris avec beaucoup de peine les décès de deux anciens cadets de St-Blaise: Charles Jornod, dans sa 75e année et Paul Kirschhofer, domicilié à Colombier, dans sa 70e année. D'autre part, le mari de Mme Francisca Moser-Jeanneret (de Liebefeld) est aussi décédé dans sa 71e année. Nous sommes en pensées avec toutes ces familles en deuil et les prions de croire à notre vive sympathie.

*** Un curieux hasard veut qu'au moment où nous publions (en page 2 de ce numéro) l'article de M. Jean Courvoisier, celui-ci quitte les archives de l'Etat dont il est le chef, pour prendre une retraite bien méritée. Cette coïncidence nous donne l'occasion de dire à M. Courvoisier notre reconnaissance pour l'intérêt et l'appui qu'il n'a cessé de porter au Gouvernail, certainement le plus modeste parmi les journaux fidélement répertoriés par les Archives cantonales.

Né en 1922, Jean Courvoisier fait ses études à Neuchâtel où il obtient en 1944 sa licence ès lettres, puis après des stages à Bâle et à Paris (Sorbonne), il soutient sa thèse de doctorat à notre Université. Après un bref enseignement au chef-lieu, il entre à l'Etat en 1948 en qualité d'archiviste-adjoint puis d'archiviste cantonal dès le 1er Mars 1977. Il est l'auteur de nombreuses publications dont les 3 volumes consacrés à Neuchâtel des "Monuments d'art et d'histoire de la Suisse". "Le Gouvernail" lui souhaite une longue et heureuse retraite.

*** Nous informons nos lecteurs - spécialement ceux de l'extérieur qui ne sont pas touchés par la presse régionale - que la "Commission du 3 février" organise pour février 1988 une grande exposition de photographies de la région. Pour atteindre ce but, il est fait appel à tous ceux qui posséderaient d'anciens documents (photos ou autres) et qui seraient disposés à les prêter. "Le Gouvernail" se permet de vous recommander chaleureusement cet appel. Les envois sont à effectuer à M. Pierre Froidevaux, Avenue de la gare 8, 2072 Saint-Blaise.

*** Les 16 et 17 mai derniers a eu lieu à Dulliken (SO), l'Assemblée des délégués et week-end national mixte UCF-UCJG. Une centaine de responsables unionistes y participaient. Après les séances administratives statutaires séparées, les deux groupes ont étudié le thème principal: "Aller à la rencontre des UCJG et des UCF dans le monde" portant surtout l'accent sur les relations avec les Unions étrangères (USA et spécialement tiers-monde, grâce au SEDUC, dont nous parlons en page 9). Parmi les 25 romands, on notait la présence de quelques neuchâtelois:José Schmoll (de Lignières), président central, Valentin Basilidès, de Neuchâtel, Catherine Maeder, de Bevaix (présidente cadette), Yves Dotaux, de Corcelles (cadets neuchâtelois) Daniel Hug (St-Légier & Hauterive) et René Duvoisin (Les Geneveys-s/C). Bravo à Daniel Hug qui a été élu au Comité national. Enfin, pour la joie de chacun et pour le plus grand bien des UCJG, P-A. Lautenschlager, de Prêles, a vu son mandat de président national prolongé jusqu'à fin 1987. Qu'il soit remercié pour son travail dévoué et efficace.

*** Il y a 50 ans, les Unions cadettes neuchâteloises fondaient la "Chevalerie du Triangle Rouge" à l'initiative de S. Bonjour (Samy), P, Jeanneret (Tanguy), R. Gaschen (Gâtion) et P. Pilly (Castor).Pour célébrer cet anniversaire, les chefs d'alors et leurs successeurs (au nombre de 35) se sont retrouvés le 9 mai dernier à Môtiers au cours d'une belle rencontre.

Suite et fin de l'Entre-Nous en page 9, avec de nombreuses nouvelles ...

J.A. 2072 - Saint-Blaise

Biblioth. de la Ville
Place Numa-Droz 3
2000 Neuchâtel

Numérisé par BPUN

31 JUIL. 1987

56e année - No 7
Août-sept. 1987

PF

LE GOUVERNAIL

Ancien bulletin des Unions chrétiennes de Saint-Blaise

Rédaction - administration :
Rue de Neuchâtel 29 - 2072 Saint-Blaise
C.C.P. 20 - 3381 - 0

Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale. Paraît 10 fois par an

PENSEES...
pour un déménagement!

Nous voulons du nouveau, du nouveau, mais qui soit exactement semblable à l'ancien.
Paul Claudel
"Le soulier de satin"

L'essentiel dans un départ, c'est de partir.
Talleyrand

Tout ce qui est possible se fera.
Jules Verne.

DEMENAGEMENT SANS PAREIL A SAINT-BLAISE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE DÉPLACÉE DE 50 m.!

Avec ses cloches, ses orgues, ses fresques, ses fonts baptismaux et son bénitier, l'église catholique de Saint-Blaise va être déplacée : à fin septembre 1987. Le ripage de cet édifice - 50 m. en direction de Rome ! - constitue un véritable événement pour toute la région.

Aussi, "Le Gouvernail" a-t-il jugé opportun de consacrer l'essentiel de cette édition à un fait très spectaculaire lié au passage de l'autoroute N 5.

L'église catholique de Saint-Blaise, peu après sa construction, en 1939

BIBL. PUBL. NEUCHÂTEL ET UNIV.

Numérisé par BPUN

L'ÉGLISE CATHOLIQUE DÉPLACÉE DE 50m.!

Bref regard rétrospectif

La Réforme ayant fait de la Châtellenie de Thielle (Saint-Blaise, Voëns et Maley, Hauterive, La Coudre, Cornaux, Marin-Epagnier et Thielle-Wavre) une contrée à dominante protestante nettement marquée, ce n'est qu'à partir de 1850 qu'on note dans cette région une plus grande présence de personnes affirmant une foi catholique. Au recensement fédéral de cette année-là, sur 2011 personnes présentes dans la Paroisse de Saint-Blaise, 80 sont catholiques. En 1914, ils sont 241 sur 2734 habitants, année où la messe commence à être célébrée dans une des salles de l'hôtel communal.

Grâce, en particulier, au dévouement des familles Ritter, Bourqui, Cornet, Noséda, Robert, la communauté catholique de Saint-Blaise s'organise et se développe.

En 1933, la Société libre des catholiques-romains est fondée; son objectif fut l'acquisition d'un terrain pour la construction d'une église et la constitution d'une paroisse.

Conducteurs sprituels de la paroisse catholique romaine de Saint-Blaise depuis sa constitution officielle, en mai 1948.

1948 - 1978	Curé Léopold Peter
1978 - 1984	Père Joseph Fleury
1985 -	Abbé André Fernandez

Un terrain est acquis à la rue Daniel-Dardel au lieu dit "en Martenet", mais revendu en 1937 pour acquérir une parcelle communale à proximité de la rive du lac en bordure de la route de Berne (à l'époque), aujourd'hui rue de la Musinière. (voir ci-dessous, photo du carrefour en 1899)

Les travaux de construction de l'église sont rapidement menés sous la direction des architectes Matthey et Rosset, de Fribourg, de sorte que le 17 décembre 1939, l'église dédiée à Saint-Blaise est consacrée par Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

En superbe pierre jaune

Réalisée en superbe pierre jaune d'Hauterive, l'église est de ligne moderne tout en s'harmonisant parfaitement avec le caractère du lieu. Le Dr Olivier Clottu...

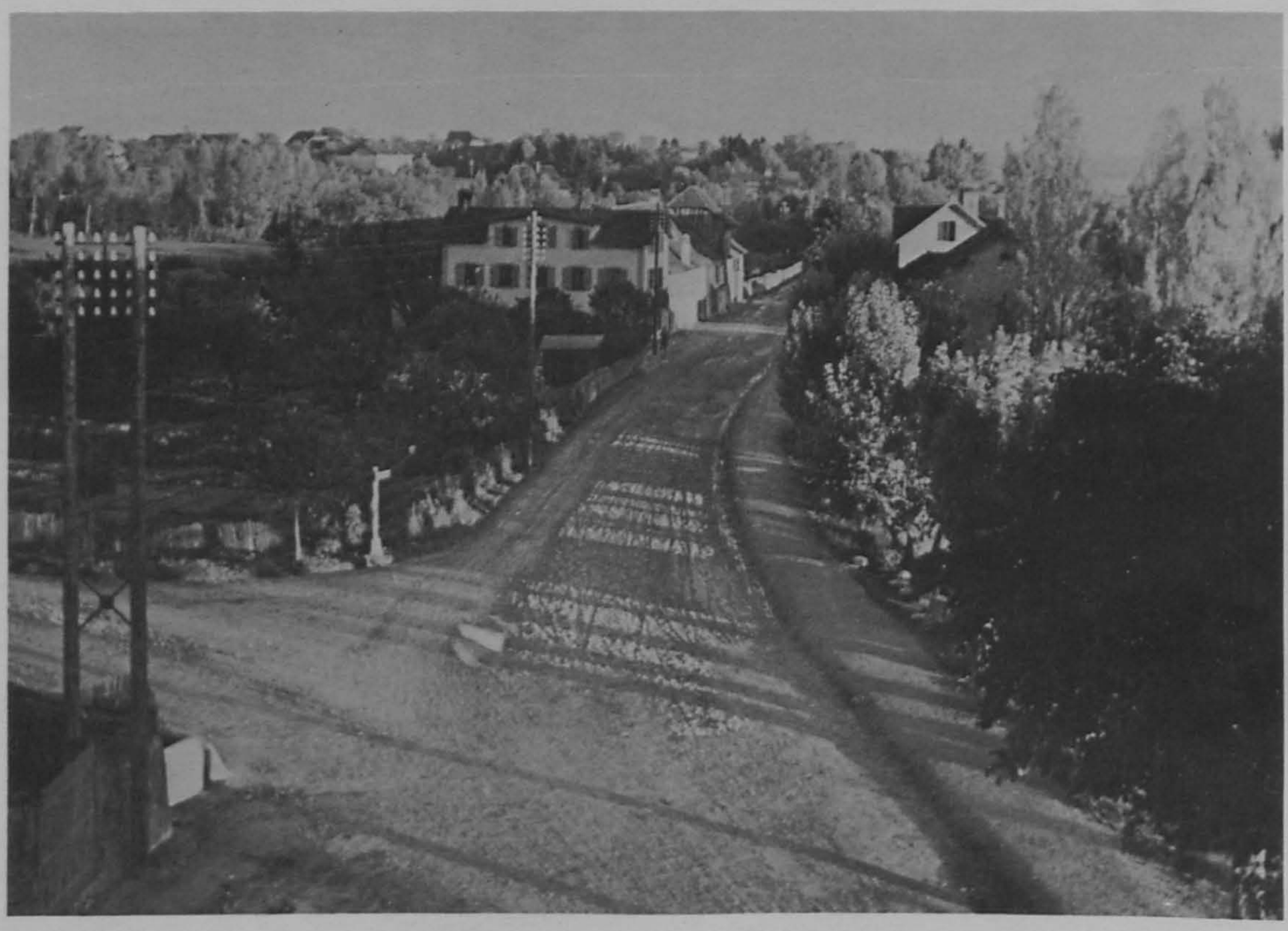

Le carrefour des routes de Bienne (à g.) et de Berne en 1899

L'église catholique sera construite 40 ans plus tard à droite du carrefour.

Numérisé par BPUN

précise dans "Histoire de Saint-Blaise, 1er cahier" : "Un sanctuaire beau et sobre que domine un clocher pointu, rappel discret de la vieille église du village. La pierre dorée d'Hauterive confère à l'édifice un caractère indigène harmonieux. Le peintre Théophile Robert, enfant de Saint-Blaise, s'est chargé de la décoration intérieure ; les caissons du plafond ont été enluminés, un chemin de croix court discrètement autour de la nef; le Christ en croix domine le maître autel; à ses pieds sont groupés ses fidèles, mais aussi ses ennemis; une douce Nativité illumine l'autel latéral. Ces oeuvres font du lieu un écrin précieux". (voir reproduction en page 5).

Précisons que la Paroisse catholique de Saint-Blaise a été constituée officiellement en mai 1948, réunissant à l'époque les habitants catholiques de Saint-Blaise, Hauterive; Marin-Epagnier, Thielle-Wavre, ainsi que ceux de la région de Monruz aujourd'hui rattachés à Neuchâtel. Les cloches, au nombre de trois furent montées au clocher en mars 1950 et bénies par Mgr Charrière. A noter qu'une des trois cloches provient de l'ancienne chapelle du Rosaire, à Cressier, chapelle construite en 1608 et démolie en 1872. Cette cloche a d'ailleurs été refondue avant d'être placée dans le clocher actuel de Saint-Blaise.

Si, en 1948, la paroisse comptait 1000 catholiques,elle en réunit aujourd'hui plus de 4000 sur une population proche de 9500 pour les quatre communes.

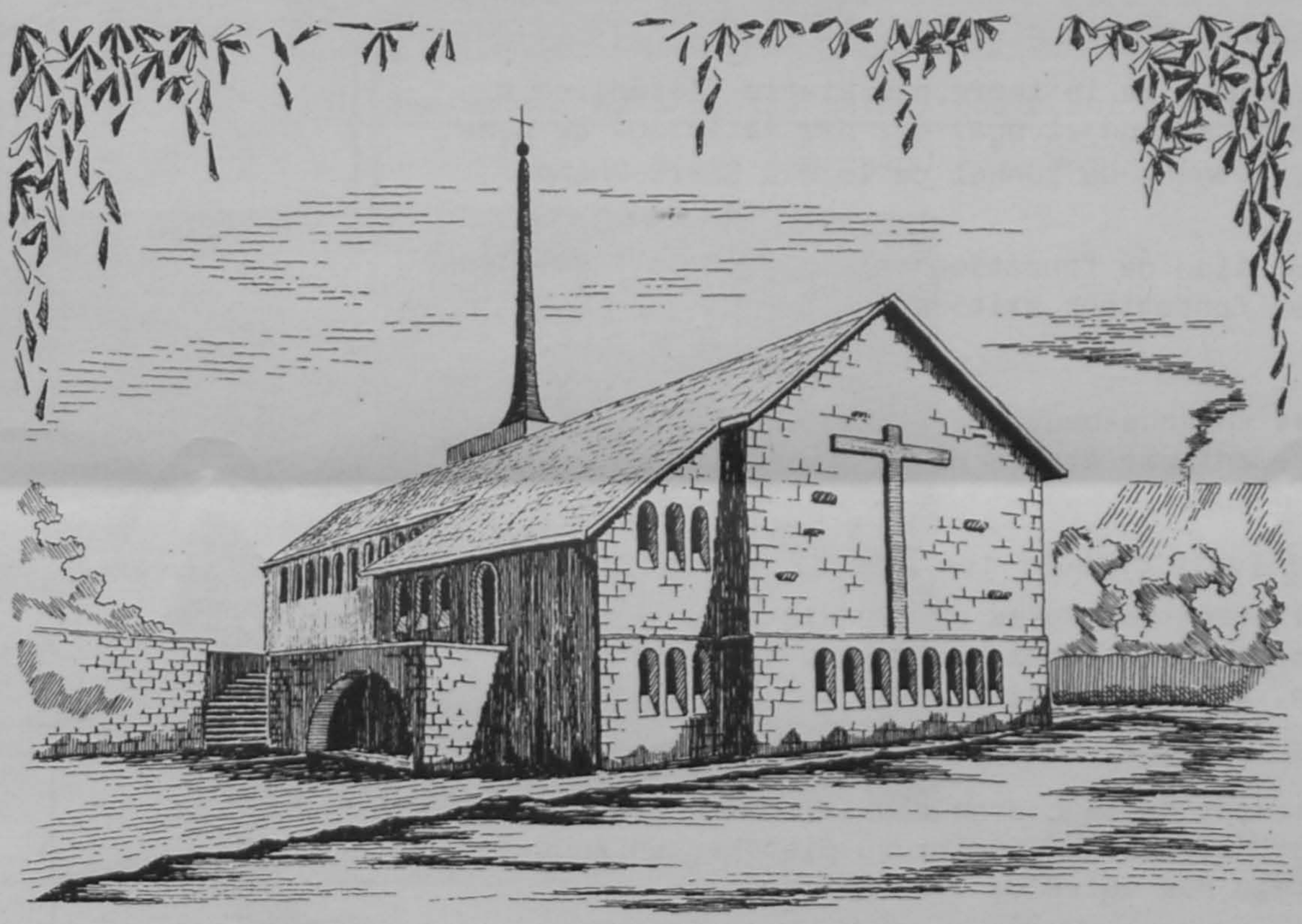

L'église catholique de Saint-Blaise : 1700 tonnes à déplacer..!

Sur le chemin de l'autoroute

L'église catholique a été implantée à proximité d'un des carrefours les plus complexes de la Suisse. Sur la vue très ancienne (figurant au bas de la page 2), prise en 1899, on note la présence d'un poteau indicateur: direction Berne (par Marin) et direction Bienne. Tout était encore simple à cette époque-là, mais ajoutons les éléments qui ont singulièrement compliqué la situation:

1901 : achèvement de la construction de la voie ferrée du chemin de fer Berne-Neuchâtel avec aménagement d'un passage à niveau à travers la route Saint-Blaise - Marin - Berne.

1908 : construction de l'Avenue Bachelin

1921 : aménagement de la boucle du tramway: elle traverse les routes de Berne, Bienne et Vigner ! peu après, construction du garage Terminus

▷ 1939 : construction de l'église catholique

1946 : construction de la route bétonnée Saint-Blaise - Thielle

1957 : suppression de la boucle du tramway. Elargissement de la N 5 (Avenue Bachelin) →

Numérisé par BPUN

1974 : démolition du garage Terminus

1975 : suppression du passage à niveau de la rue de la Musinière

1975 : raccordement de Marin à Saint-Blaise par le passage inférieur sous la voie du chemin de fer BN et la rue de la Musinière.

▷ 1987 : Ripage de l'église catholique.

Et c'est dans ce secteur - véritable noeud gordien - qu'il a été décidé de faire passer l'autoroute dans une trémie fermée. L'église catholique se trouvant sur le chemin de l'autoroute, son déplacement devenait inéluctable comme celui de la cure qui lui est voisine.

Les autorités de la Paroisse catholique, avec à leur tête M. Franco Broggi, président du Conseil de paroisse, entamèrent les discussions utiles pour sauvegarder les intérêts bien compris de la communauté. Profitant du déplacement, les sous-sols de l'église seront réaménagés: une spacieuse salle sera installée avec quelques locaux annexes de service dans les nouveaux fondements.

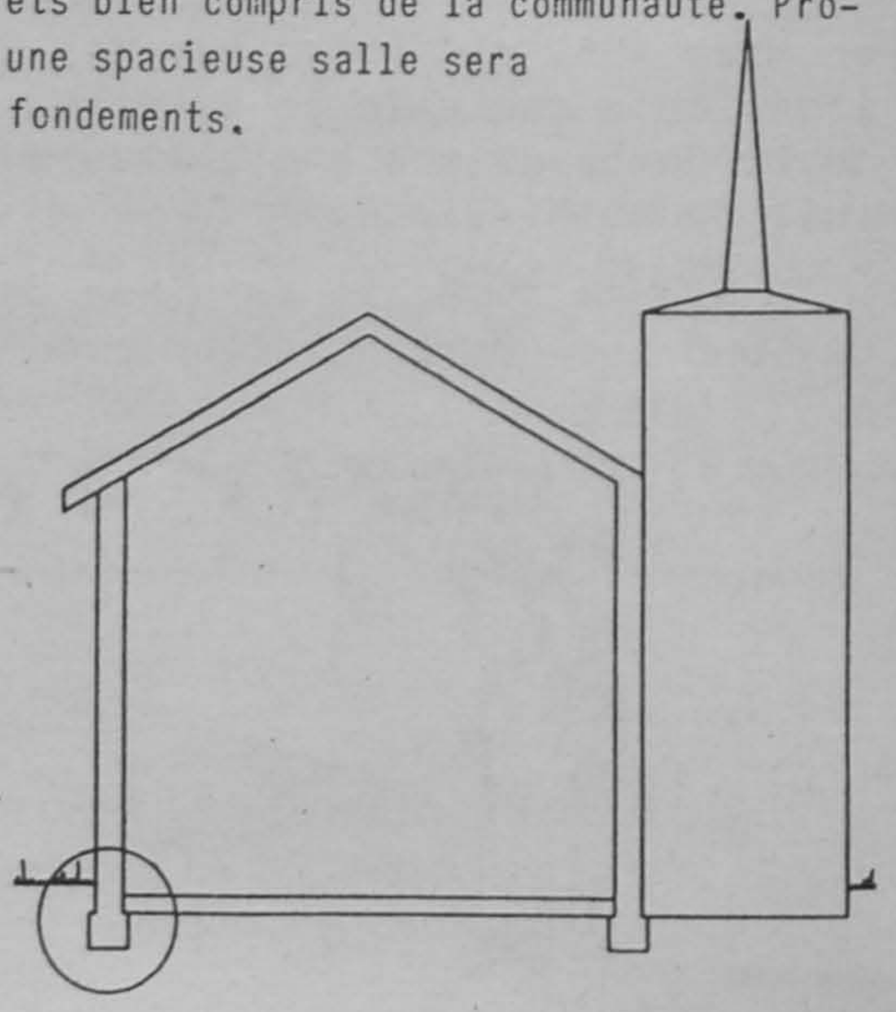

Technique de déplacement...toute simple !!!

Le déplacement de l'église s'effectue en cinq phases décrites ci-dessous:

Phase I (voir croquis ci-dessous)

1. Remplacement de la terre peu stable (l'église a été bâtie sur un rivage) par des matériaux de qualité provenant du tunnel de la N 5 Saars-Champ-Coco.
2. Construction de fondations d'appui de part et d'autre des fondations existantes.

Phase II

1. Reprise en sous-oeuvre des murs.
2. Déplacement par étapes de la charge sur les fondations d'appui.

Phase III (voir croquis ci-dessous)

1. Installation des voies de translation
2. Déplacement de la charge sur les voies de translation, ensuite translation.

Phase IV

1. Déplacement de la charge sur la construction d'interception (nouveau radier ou plancher en sous-sol)
2. Démontage des voies de translation.

Phase V

1. Reconstitution du parement en pierre d'Hauterive (pierre récupérée) contre les nouveaux murs
2. Achèvement des voies de translation.

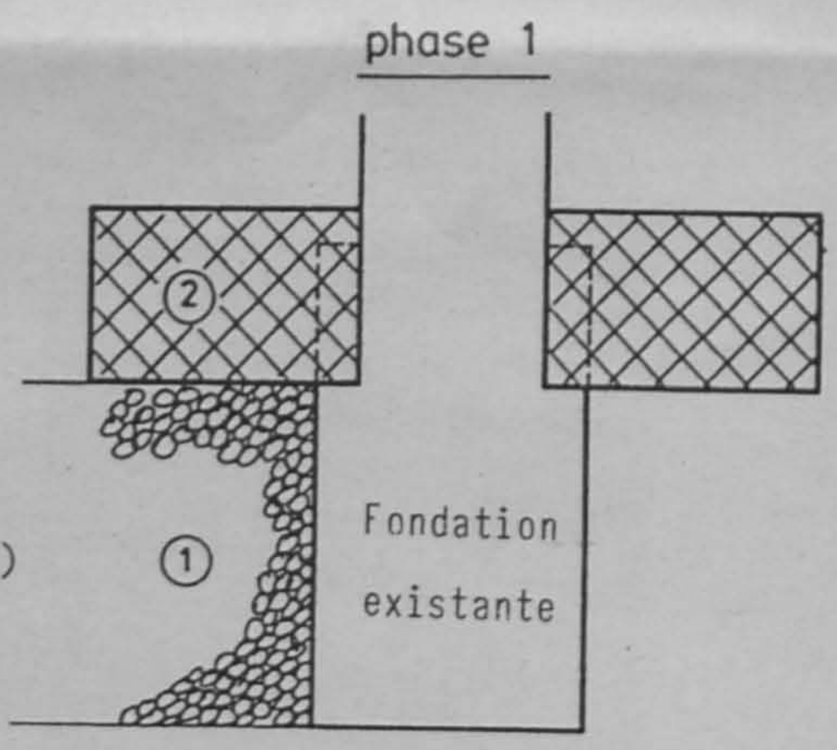

Le poids de l'église atteint env. 1'700 tonnes. La distance de translation est de 50 m. (voir grand plan en pages 6 & 7). L'édifice mesure 26 m. de longueur sur 18 m. de largeur. Le faîte se situe à 10 m. alors que la hauteur du clocher atteint 22,7 m.

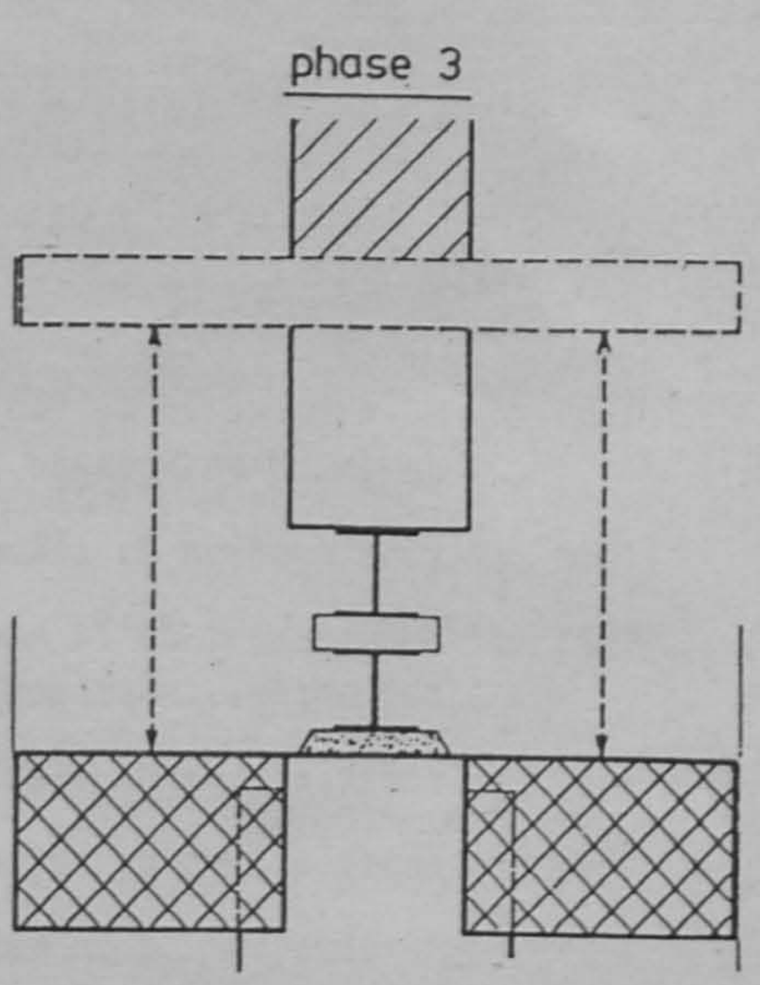

La date approche !

La durée des travaux est de l'ordre de 5 mois. Le déplacement (translation) durera deux journées, à fin septembre 1987 au moyen de presses hydrauliques. La longueur des voies de translation atteint 472 m. Le coût de l'opération est de l'ordre du million de fr. à la charge de la N 5.Cette solution est moins coûteuse que la démolition et la reconstruction du tâtiment, voire de la reconstruction d'une nouvelle église. cz.

Numérisé par BPUN

Rivage au sud de l'église catholique avant son déplacement

(situation jusqu'en 1986)

Fresques du peintre Théophile Robert (photo Kloetzli)

L'église vue du sud-est (photos 1 & 3 : J.-A. Nyfeler)

Numérisé par BPUN

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

DÉPLACÉE DE 50 m.!

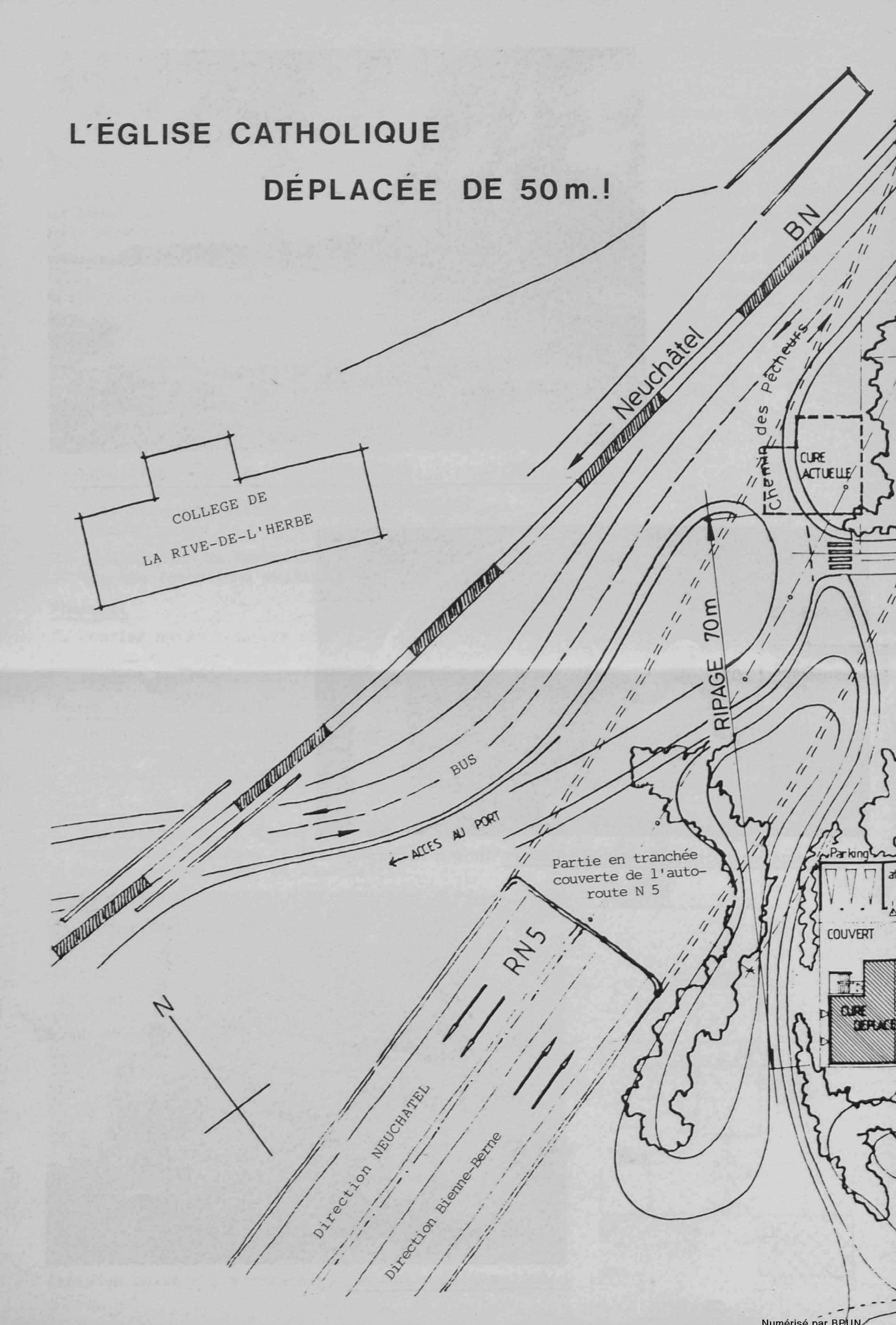

Numérisé par BPUN

Rue de la Musinière Direction Marin →

Station-Service
Jämes GRENACHER

Eric BANNWART
Horticulteur

LEOMEUBLES

EGLISE
ACTUELLE

arking 15pl.

Parvis

RIPAGE 50 m

EGLISE
DEPLACEE

rive actuelle

DEGAGEMENT
(Kermesse, manifestations)

rive future

LAC

Numérisé par BPUN

Vue générale

du chantier

(vu du sud)

Les gabarits

correspondent

à l'emplacement futur

Vue sur les évidements faits sous l'église

pour reprise en sous-oeuvre

(3 photos: Marc Juan)

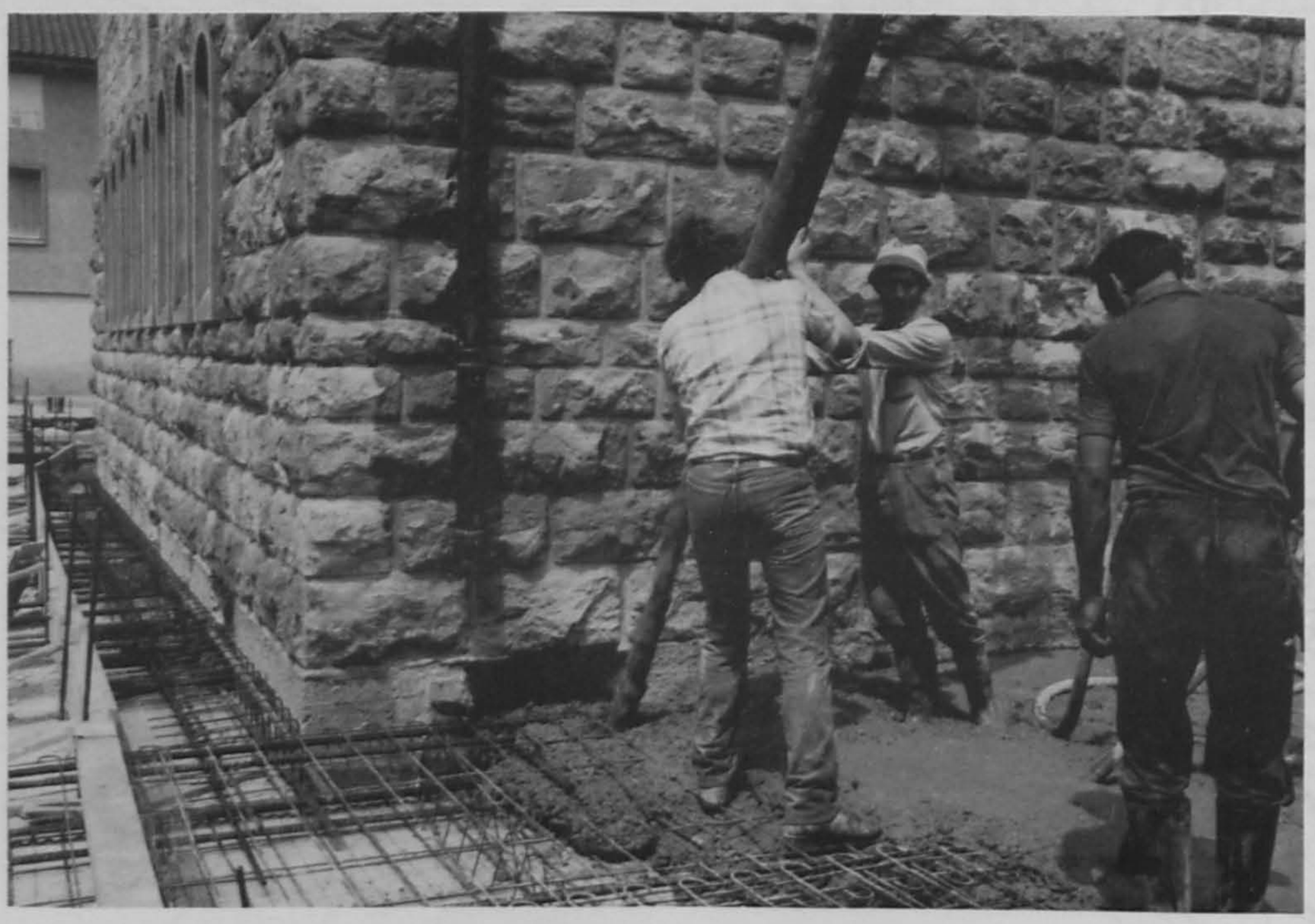

Bétonnage de la voie

de translation

du clocher

Numérisé par BPUN

Ils participent au "déménagement de l'église:

- Allemand, Jeanneret, Schmidt, SA (AJS). Bureau d'ingénieurs civils, Neuchâtel. (Projet et direction des travaux)
- Bernasconi F & Cie, entreprise de maçonnerie et génie civil, Les Geneveys-sur-Coffrane (travaux de maçonnerie)
- Josef Iten, Hoch + Tiefbau, Oberägeri/ZG. (Translation et aménagements du sous-sol)
- Meystre, bureau d'architecture et d'urbanisme, Neuchâtel (Aménagement du sous-sol)
- Robert-Ed. Monnier, architecte FAS-SIA (Architecte-conseil de la N 5)
- Swissboring S.A. Saint-Prex/VD. (Pose des pieux).

Conseil de la paroisse catholique

de St-Blaise, Hauterive, Marin et Thielle-Wavre

Franco BROGGI, président;
Abbé André FERNANDEZ,curé de la paroisse;
Yves RUEDIN, secrétaire;
Emile-Jean PETITAT, caissier
Pierre MEYSTRE, Marin
André CHAPPUIS, Hauterive
Janni CRIVELLARO, Marin
Mme Ginette MAEDER, Saint-Blaise
Mme Renzo DONINI, Marin

Plus d'un tour dans son sac !

L'entreprise JOSEF ITEN, d'Oberägeri/ ZG, est particulièrement chargée du déplacement de l'église. Il s'agit d'une maison spécialisée dans la translation, l'élévation, l'abaissement et la pivotation de maisons, d'églises, chapelles, ponts, monuments et machines spéciales.

Elle a, entre autres, à son actif:

- La translation de la Pierre du diable, à Göschenen, suite à la construction de l'autoroute: poids 2000 t. 125 m. de ripage avec 2 % de montée.
- La translation (60 m) et la pivotation (180°) de la chapelle de la reine Astrid, à Küssnacht/LU. Poids 800 t.
- L'abaissement de ponts (3000 t.) de l'autoroute dans le canton du Tessin. Abaissement de 2,14 m.

ET SES RECORDS :

L'objet le plus lourd:

- un immeuble de 20 appartements, à Bâle.

La translation la plus longue:

- une maison à Dagmarsellen/LU : 320 m.

La translation avec la montée la plus raide:

- une maison d'habitation à Spiegelberg-Sattel/SZ: montée 28 %, translation: 40 m.

Commission RN 5.

de la Paroisse catholique

P. Meystre, président
André Chappuis
André Fernandez, abbé
Franco Broggi
Jean-M. Deschenaux

Le "Gouvernail" tient à exprimer particulièrement sa gratitude à MM, Jean-Jacques de Montmollin, ingénieur cantonal-adjoint, chef de l'office de la construction de la N 5; Franco Broggi, président du Conseil de la paroisse catholique de Saint-Blaise -Hauterive- Marin et Thielle-Wavre; Jean-Robert Jeanneret et son collaborateur Marc Juan, du bureau d'ingénieurs civils Allemand, Jeanneret, Schmid SA, à Neuchâtel.

ANDRÉ PERRIN SA

Plâtrerie – Peinture – Papiers peints – Plafonds suspendus

Atelier:
Grand-Rue 24
2072 Saint-Blaise
Tél. 038 33 10 37

Bureau:
Brandards 42
2006 Neuchâtel
Tél. 038 31 27 75

Numérisé par BPUN

Le contact humain
à portée de la main

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

eric marti

COUVERTURE
FERBLANTERIE

2072 Saint-Blaise

L.A. COULET

Maag

Isolations :
Phonique. Thermique. Anti-feu
Traitement de charpentes
Menuiserie

Expertises gratuites

FLUM ROC®

2072 SAINT-BLAISE. Tél. 038 33 57 51

2072 St-Blaise 038 33 14 41

TRAITEUR

boucherie charcuterie

FACCHINETTI

Choix et qualité

Livraison à domicile

DSR

LES PROFESSIONNELS DE LA TABLE

RESTAURATION COLLECTIVE

DSR

Organisation et exploitation de restaurants de collectivités

Centre administratif
Rue Centrale 23
1110 Morges
Tél. (021) 71 36 24

Numérisé par BPUN

Ces Messieurs...de Berne

Chaque mois, durant cette année 1987, le "Gouvernail" présentera un de ces "Messieurs de Berne" habitant notre région, Certains d'entre-eux sont, à des titres divers des "grands commis de la Confédération". Il nous a paru intéressant de vous les faire connaître...en toute simplicité.

AUJOURD'HUI : M. BALZ EBERHARD

Chargé des questions fondamentales en matière de politique commerciales et de négociations spéciales

Né à Bâle en 1933, Balz Eberhard est marié et père de 2 enfants. Il a suivi l'école primaire à Saint-Blaise, où il habite depuis 1940, puis le Collège et le Gymnase à Neuchâtel jusqu'à la Maturité. Après des études de droit, à Berne et à Bâle, il entra à la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique qu'il ne quitta que durant près de 3 ans pour un travail au Secrétariat de l'OCDE à Paris (1967-69)

Dans cet office, devenu aujourd'hui "l'Office fédéral des affaires économiques extérieures" (OFAEE, connu aussi sous son sigle alémanique BAWI), il fut affecté, en 1973, au Service du commerce mondial - GATT dont il devint le chef. A ce titre, il participa notamment aux grandes négociations commerciales multilatérales du GATT (Tokio-Round, 1973-1979), ainsi qu'au début des négociations actuellement en cours (Uruguay-Round, lancé à Punta del Este en septembre 1986). Avec son service, sa tâche était en particulier de définir et de formuler les positions de la Suisse et de les négocier puis, le cas échéant, de mettre en oeuvre les résultats sur le plan national. Il fut aussi membre de plusieurs "Panels" créés au sein du GATT afin de règler des litiges commerciaux entre différents pays (Etats-Unis, Communautés européennes, Australie, Brésil). Depuis peu, il met au point et assure un service chargé, dans le cadre de l'OFAEE, de préciser les éléments d'une conception cohérente de la politique économique extérieure et de préparer, au besoin, son adaptation à un contexte factuel en mutation permanente.

F. neuch.

L'OFFICE FEDERAL DES AFFAIRES ECONOMIQUES EXTERIEURES

L'OFAEE a pour tâche générale de défendre les intérêts de l'économie suisse, c'est-à-dire de notre industrie de même que de notre agriculture et, de plus en plus, de notre économie des services vis-à-vis de l'étranger. Etant donné, d'une part, l'interdépendance économique globale et, d'autre part, l'imbrication traditionnelle de l'économie suisse avec l'étranger tant pour son approvisionnement que pour ses débouchés, on imagine aisément que l'OFAEE ne cesse d'être en "service actif". Cela dit, les transactions concrètes sont le fait de l'économie privée. La Confédération se contente d'assurer à ces transactions des conditions cadre aussi favorables que possible.

A cette fin, l'OFAEE entretient tout d'abord les relations bilatérales avec tous nos pays partenaires de même que (conjointement avec le Département fédéral des affaires étrangères) avec les Communautés européennes. Il représente en outre la Suisse dans de nombreuses institutions multilatérales, telles que le GATT, l'AELE, l'OCDE, la CNUCED etc. Ce faisant, cet office, d'entente avec les milieux intéressés de Suisse, définit et applique la politique à suivre dans de nombreux domaines tels que, par exemple, le commerce mondial, l'intégration et le libre-échange européen, les problèmes commerciaux et financiers relatifs aux pays du tiers-monde, la promotion commerciale, etc. Enfin, la concrétisation de cette politique implique aussi diverses activités internes, parmi lesquelles on citera l'octroi de garanties aux risques à l'exportation, la modification du tarif douanier ainsi que toute autre prescription relative à l'importation ou à l'exportation.

Numérisé par BPUN

LE COIN DU MÉLÉZE

Nous vous rappelons les activités estivales du MELEZE et de la FMU.

Le 16 août aura lieu la traditionnelle Journée des familles avec le lancer de la pierre. Cette année le repas de midi sera à nouveau apprêté par Félix (Felder,réd.!), inutile de dire qu'il sera succulent et qu'ainsi tous les regrets que son absence avait suscités l'année dernière pourront être oubliés !

Le 30 août le Comité central FMU organise son pique-nique des familles à la Vallée de Joux.

Liste des gardiennages pour la fin de la saison 1987:

Août	1/2	Guy FELDER
"	8/9	Jean-Claude JACOT
"	15/16	Journée des Familles (Félix FELDER)
"	22/23	Willy BETTEX
"	29/30	Christian GRANDJEAN
Septembre	5/6	Pierre EVARD
"	12/13	Jean-Pierre GYGER
Septembre :	19/20	Jean-Claude JACOT
"	26/27	François ISELI (La Jurassienne)
Octobre	3/4	Michel BARBEN (La Jurassienne)
"	10/11	Jean-Pierre BERTATIONNE
"	17/18	Marcel FLEURY (La Jurassienne)
"	24/25	Pierre AMEZ-DROZ

Un beau moment de la vie conjugale...!
La lecture du "Gouvernail" en famille !

NOUS ENTRE-NOUS

*** Nous avons appris avec douleur et consternation, que M. Luc Haussener, agriculteur à St-Blaise, avait été victime d'un accident de tracteur au cours duquel il a eu plusieurs fractures aux jambes. Il avait déjà été hospitalisé au CHUV à Lausanne l'an dernier pour la même raison et s'était remis à marcher (parfois sans cannes) avec courage, lorsque ce nouvel accident lui est arrivé. Nous lui présentons nos voeux sincères et très cordiaux de complète guérison et lui envoyons nos fraternels messages.

*** C'est avec joie que nous avons appris que M. Jean-Jacques Beljean, pasteur à La Chaux-de-Fonds, a été nommé par le Synode de l'Eglise réformée neuchâteloise, à la présidence du Conseil synodal (organe exécutif de l'Eglise). Cette distinction, qui flatte notre village, nous ravit d'autant plus que Jean-Jacques Beljean (fidèle abonné du Gouvernail), a passé toute son enfance et sa jeunesse à St-Blaise où il a été chef de la section cadette locale. Fils de M. & Mme René Beljean, horticulteurs près du Loclat, le nouvel "évêque" (!) de l'Eglise neuchâteloise est marié, père de 3 enfants.Nos voeux l'accompagnent dans sa nouvelle tâche.

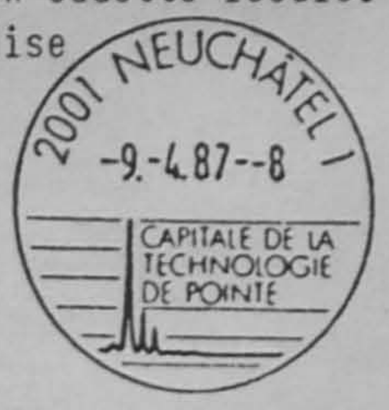

*** Un de nos fidèles lecteurs, ancien enfant de St-Blaise, M. Pierre Jost, graphiste à Neuchâtel, a été choisi par la ville et les PTT pour dessiner le "sceau touristique" consacré à "Neuchâtel, capitale de la technologie de pointe" (voir reproduction ci-contre). Bravo pour cette belle réussite.

*** Au début de juin a eu lieu l'assemblée administrative annuelle du "Y's Men's Club" de Neuchâtel. Après différents rapports, dont celui du président Claude Brunner, le nouveau comité a été élu par acclamations. Il est formé de: Jacqueline Auberson-Borel, présidente, Claude Brunner, pass-président, Madeleine Schlaeppy, caissière, Germaine Sciboz, secrétaire, Claude Auberson, relations publiques, Micheline et Daniel Besancet, "La Tribune", René Duvoisin, timbres, Madeleine Rollier et Fritz Klauser, vérificateurs des comptes. Une "bonne équipe", à qui nous adressons nos voeux.

*** "TELEX", journal des responsables de l'Union cadette neuchâteloise, vient de modifier sa présentation, passant du format A4 à celui d'A5.Riche en renseignements et d'une belle présentation, il nous a fait une excellente impression. Nous lui présentons tous nos voeux.

*** Une aimable lectrice nous a fait remarquer avec justesse que les armoiries de Jehanne de Hochberg, parues dans notre dernier numéro, étaient mal tournées et avaient l'écu en l'air (!) Toutes nos excuses (!).

*** L'inauguration du "Théâtre de verdure" du Camp de Vaumarcus a eu lieu le 27 juin dernier en présence de plus de 200 personnes, en particulier des unionistes vaudois.

*** Le "CAMP DES HOMMES" à Vaumarcus, aura lieu du 14 au 19 août prochains. Sous le thème : "... le service est compris", il présente un captivant programme de conférences et d'entretiens. Dimanche 16 août: JOURNEE DES FAMILLES. A 10 h. culte présidé par Mlle Isabelle Bächler, pasteur à Bévilard; 14 h 45 : "Pour une Europe fraternelle" par M. Pierre Duvoisin, Conseiller d'Etat, de Lausanne. Un "Camp à la carte"... ouvert à chacun.

*** Le prochain numéro paraîtra à fin septembre prochain.

C.A. 2072 - Saint-Blaise
Biblioth.de la Ville
Place Numa-Droz 3
2000 Neuchâtel

Numérisé par BPUN

PCI 1220
-1 OCT. 1987

56e année - No 8
Octobre 1987

LE GOUVERNAIL

Ancien bulletin des Unions chrétiennes de Saint-Blaise

Rédaction - administration :
Rue de Neuchâtel 29 - 2072 Saint-Blaise
C.C.P. 20 - 3381 - 0

Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale. Paraît 10 fois par an

La grande affaire est de savoir à quoi l'on attache du prix. Là, il ne faut laisser à personne le droit de décider.

Françoise Giroud.
"Ce que je crois"

LE VIN DE " NEUCHATEL "

NOBLE ... JUSQU'A L'ETIQUETTE :

En ce mois de vendanges, le "GOUVERNAIL" a décidé de consacrer son article de fond aux ultimes travaux du viticulteur-encaveur la mise en tonneaux, le lavage des bouteilles et l'étiquetage.

Pour donner à la bouteille le "look" qui déclanchera l'envie de boire, il faut encore la potte du graphiste.

SCENE DE VENDANGES A SAINT-BLAISE

Dessin de Benoît de Dardel

(St-Blaise et son vignoble; éd. du 3 février)

BIBL. PUBL. NEUCHÂTEL ET UNIV.

Numérisé par BPUN

Le vin de Neuchâtel

NOBLE... JUSQU'A L'ETIQUETTE

Au terme des vendanges

Le jus de la vigne était jadis mis dans des tonneaux ou foudres dont les plus grands d'entre eux pouvaient contenir 25'000 litres. Progressivement, ces cuves furent remplacées par d'autres en ciment armé et verrées à l'intérieur ou par des cuves métalliques avec revêtement émaillé.

Ces nouveaux récipients n'ont plus la beauté des tonneaux de bois, mais ils offrent le double avantage d'un entretien facile et d'une propreté absolue. Il est aussi vrai que le métier de tonnelier, fréquent autrefois dans la région, n'est plus pratiqué et il est la cause de l'abandon des futailles. Il semble, en effet, que ces artisans aient délaissé ce genre de travail avant que les fûts n'aient disparu de nos caves.

Toutefois, dans la mesure où les encaveurs possèdent encore d'anciens tonneaux, ils les conservent pour entreposer le rouge et des spécialités qui doivent séjourner longtemps dans des récipients où l'action très lente de l'air peut se faire sentir à travers le bois. Si ce fait est inutile pour le blanc, il reste essentiel pour le rouge.

Les futailles sont remplies par une bonde ouverte dans leur partie supérieure, C'est également par là que le gaz carbonique est évacué pendant la fermentation alcoolique. Par contre, le transvasage s'effectue par le bas des fûts. Toute futaille en bois, en métal ou en toute autre matière est munie d'une "portette" dans sa partie inférieure. Il s'agit là d'un orifice assez grand pour que le caviste puisse s'introduire à l'intérieur du récipient pour le nettoyer.

Lorsque l'hiver est venu

Parmi les travaux effectués par le viticulteur-encaveur en hiver, le lavage des bouteilles n'en est pas un des moindres. Entassées par milliers, avec leur étiquettes décolorées, elles attendent leur mise au propre.

Rarement, aujourd'hui, ce lavage s'effectue à la main. Un aide trempe les bouteilles dans un baquet d'eau chaude et en nettoie l'extérieur. Ensuite, le caviste s'en empare et les renverse sens dessus dessous, en faisant pénétrer dans le goulot une brosse fixée au bout d'une tige métallique et qui tourne à grande vitesse en projetant un jet d'eau continu. On nettoie ainsi l'intérieur jusqu'à ce qu'il soit parfaitement propre. Puis, on rince la bouteille avec un jet d'eau fraîche et on l'examine d'un coup d'oeil expert.

Numérisé par BPUN

La nouvelle bouteille rend ce travail plus aisé, son cul légérement rentré permettant de la nettoyer plus facilement que ce n'était le cas avec les bouteilles à fond piqué.

Il existe, cependant, des machines à laver à grand format. Les bouteilles sont introduites dans un énorme cylindre (capacité environ 1000 bouteilles) divisé en casiers. Pendant qu'un de ces casiers est rempli, les précédents sont baignés dans l'eau chaude. Puis ils réapparaissent de l'autre côté du cylindre, d'où un caviste les tire pour les introduire dans un circuit en forme de tambour, garni de brosses. Celles-ci propulsées dans tous les sens par un moteur, lavent à fond chaque bouteille, à l'intérieur comme à l'extérieur. Après un dernier rincage, le caviste les retire du tambour et les met à égoutter. Un instant plus tard, elles sont encore vérifiées une à une par transparence, avant d'être rangées dans les harasses.

L'habit est obligatoire

L'étiquette n'est pas qu'un simple morceau de papier illustré servant à identifier le vin. Son rôle est plus étendu. Elle doit, en effet, plaire à l'oeil, séduire, créer l'envie, informer, évoquer un goût, une époque, un souvenir. Sa présentation esthétique et graphique est donc importante. Une étiquette doit contenir des indications obligatoires imposées par la réglementation. Un vin produit dans notre canton doit porter le nom général et générique de "Neuchâtel"; le nom de l'encaveur ou de l'encaveur-propriétaire ainsi que l'indication de la Commune sont nécessaires. L'année figurera plutôt sur la collerette. Encore que pour nos vins indigênes, l'apparition de spécialités ait donné naissance à la bague, à l'épaulette, voire à la contre-étiquette.

Tous les propriétaires-viticulteurs et encaveurs des trois villages de Saint-Blaise, Hauterive et La Coudre, figurent sauf erreur sur notre ci-contre. Nous nous permettons de vous les recommander tous vivement pour vos achats futurs de vins de Neuchâtel.

NEUCHATEL

CRU D'HAUTERIVE

CAVES DES CHASSE PEINES S A

FRED. RACINE - ENGAVEUR-NEGOCIANT A HAUTERIVE

La viticulture est une des plus anciennes activités économiques de la région. Si la vigne poussait déjà au temps des Lacustres, on attribue aux couvents du Moyen Age la création de notre vignoble. La présence du lac, notre climat tempéré et notre sol calcaire ont favorisé la croissance des plants de chasselas et de pinot sur nos côteaux.

Vin de Neuchâtel

Encavage du Vieux Pressoir

FRANÇOIS HAUSSENER, SAINT-BLAISE
propriétaire-encaveur

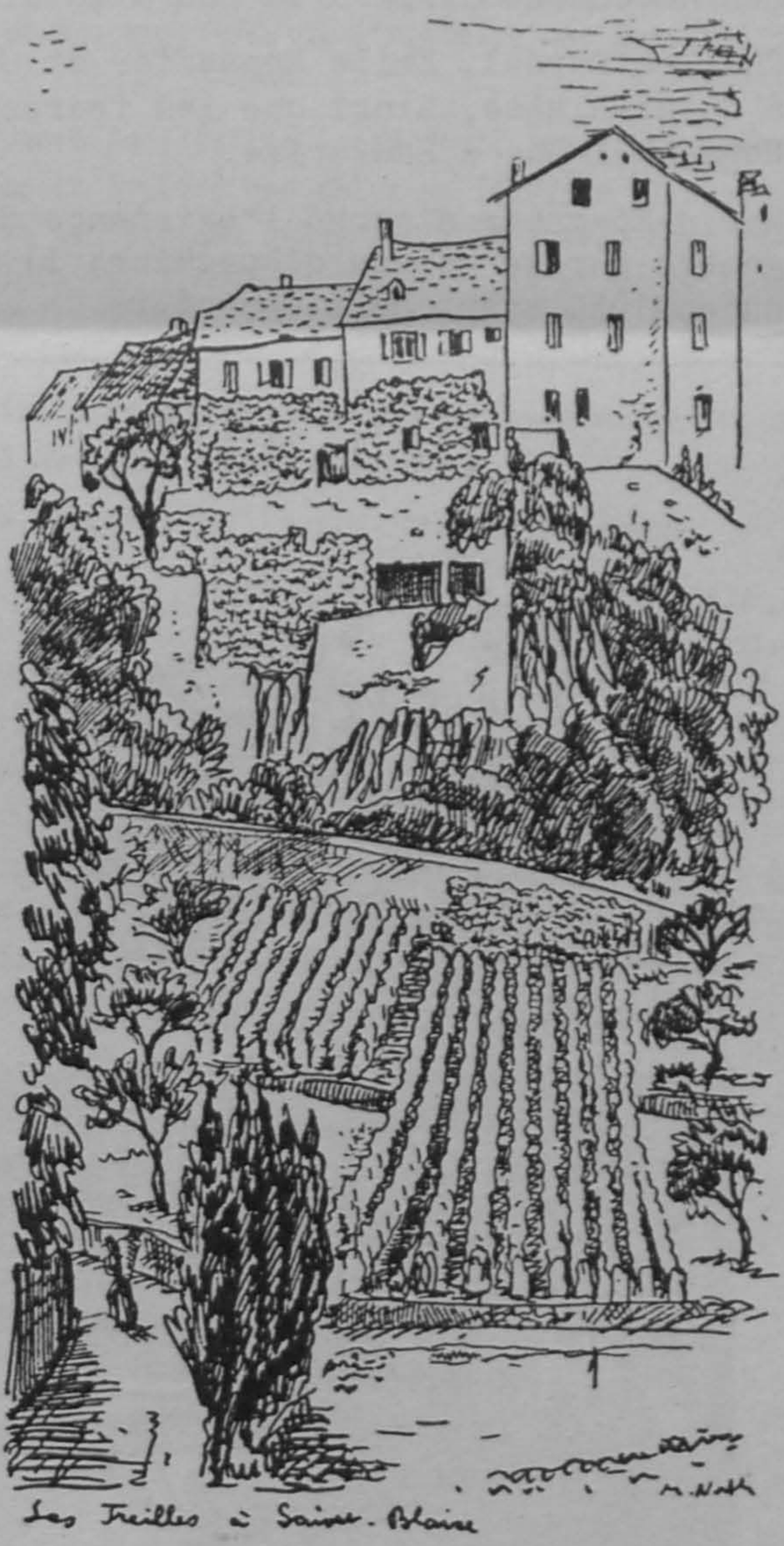

Les treilles à Saint-Blaise

(bas du chemin de Bregot)

Dessin de Marcel North.

Numérisé par BPUN

LES PROPRIETAIRES-VITICULTEURS ET ENCAVEURS

ACTUELS DE LA REGION:

SAINT-BLAISE:

Rémy Clottu fils ,Temple 6
Jean-Claude Kuntzer & fils, rue Daniel-Dardel 11
Edmond Engel, route de Lignières 25
François Haussener, Petite-France 6
Jean-Frédéric Haussener, Mureta 6
Groupement des propriétaires-viticulteurs
(Perle de St-Blaise)

HAUTERIVE:

André Gerber, Rebatte 37
Paul et Christian Rossel, Croix-d'Or 3
Cave des Chasse-Peines - Fred Racine

LA COUDRE:

Les fils de H. Détraz, rue de la Dîme 79
Eric Lavanchy, rue de la Dîme 48
Roland Sandoz, rue de la Dîme 98

On rappellera aussi que des maisons estimées et renommées ont disparu au cours du siècle:

Charles Dardel, Emile Schaeffer et Charles Perrier, à Saint-Blaise, ainsi que les frères Clottu et Hermann Krebs à Hauterive.

Marin-Epagnier a connu l'existence d'un petit vignoble sur le côteau d'Epagnier; il perdura jusqu'en 1950 avant de disparaître.

La vigne décore le porche de l'église de Saint-Blaise construit en 1516

Hauterive

rue de la Croix-d'Or

Dessin de Marcel North

A.GERBER Propr. Encav. HAUTERIVE

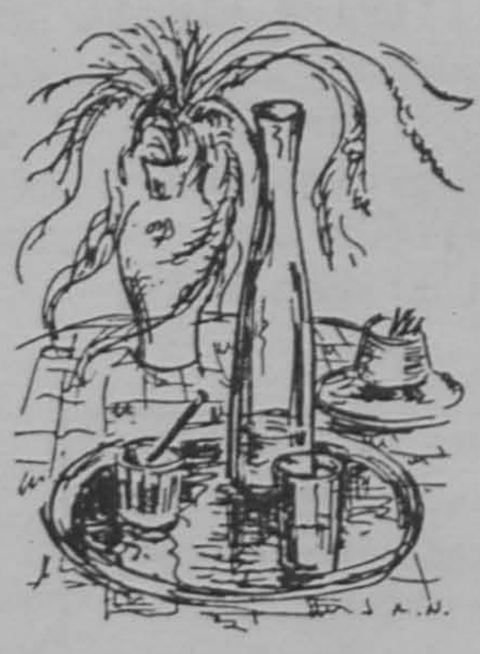

Neuchâtel

CRU DE CHAMPREVEYRES

APPELLATION D'ORIGINE

Paul et Christian Rossel
Propriétaires-Encaveurs · Hauterive/NE

Bibliographie:

Vignes et vins de Neuchâtel, 1935, Imprimerie Paul Attinger S.A. à Neuchâtel, en dépôt aux Editions de la Baconnière, à Boudry.

Vins et vignobles neuchâtelois, 1975, Centre d'arts graphiques, Neuchâtel.

"Le Vignolant", No 21, d'août 1987, revue de la Compagnie des Vignolants di vignoble neuchâtelois.

Numérisé par BPUN

NEUCHÂTEL
GRAND CRU DE NEUCHÂTEL
Eric Lavanchy, propriétaire La Coudre

PERLE DE St BLAISE
NEUCHATEL
Mise en bouteilles à la propriété

LA CURE DANS LES VIGNES

La maison de mon enfance est assise au bas de la pente du Jura, là où finit le dernier carré de terre rousse, la dernière vigne, et où s'étend l'étroit ruban de jardins qui, d'un trait vert, dessine le lac.

C'est une vaste demeure, aux murs épais, aux pièces grandes et basses, aux petites fenêtres, une demeure pleine de souvenirs des quatre villages, grave et un peu triste. Sa construction se perd dans la nuit des temps, mais, sans doute, a-t-elle été bâtie par ces ecclésiastiques qui, autrefois, avaient amené dans le pays le plant de la vigne, les secrets de la culture, l'art magique de faire le vin.

Au sud-est, la maison donne sur une cour, où s'ouvre le passage vers la Grand'Rue; au nord-ouest, elle regarde le plan incliné du vignoble; ce sont les deux pôles de son histoire, de l'histoire des gens qui habitent ce pays.

Ils viennent par la Grand'Rue, traversent la cour où l'ombre de l'église étend de la fraîcheur, même au plus gros de l'été. Ils marchent d'un petit pas sec qui est moins saccadé que celui de la ville et plus nerveux que celui des champs; ils sont d'une race dont le travail ne fait que commencer à la terre, pour se poursuivre au fond des caves, dans des manipulations difficiles; ils tirent du sol un fruit et de ce fruit un vin, c'est-à-dire un plaisir léger, une saveur franche dans la bouche, une tiède caresse dans l'esprit. Il s'arrêtent devant la porte encadrée de pierre jaune et ils sonnent. Ils amènent ici leurs joies et leurs peines; ils sont là pour parler de leurs amours, de leurs enfants,de leur confiance, de leurs maladies, de leur pauvreté de leurs morts; de ce qui leur vient de Dieu et de ce qu'ils Lui rendent..

Ce bonheur, ce malheur, ils les nourrissent par la vigne, qui est de l'autre côté de la maison..

C'est là qu'ils besognent, soucieux du climat et des saisons, du printemps tardif, du coup de grêle ,des rayons trop ardents sur des pluies trop brutales, des brumes qui doivent gonfler le grain, du soleil qui doit dorer la grappe; leur labeur et leur succès s'enchaînent au rythme mystérieux que dispense le ciel; ocre ou pourpre, vert pâle ou vert touffu, zébré, hérissé, violent du jet végétal, et pourtant soumis à la main patiente, docile et régulier comme un tissu, ce damier dessine leur existence.

.....

Blaise Allan.

Le texte ci-dessus est extrait du volume "VIGNES ET VINS DE NEUCHATEL", paru en 1935. Son auteur en est M. Alfred Rosset (1902-1975), fils du pasteur Rosset. Il a passé son enfance à St-Blaise (à la cure), puis a fait une carrière littéraire à Paris sous le pseudonyme de Blaise Allan. Au moment où la cure de St-Blaise va se distancer des vignes, il nous a paru intéressant de publier ces lignes évocatrices du passé.

NEUCHÂTEL
Clos de
Sans Souci
Les Fils
de H. DÉTRAZ
PROPRIÉTAIRES
LA COUDRE
GN

NEUCHATEL.
MEDAILLE D'OR
LUCERNE 1954
LAUSANNE EXPO 64
ROLAND SANDOZ - LA COUDRE
propriétaire-encaveur

Numérisé par BPUN

Le contact humain
à portée de la main

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

eric marti

COUVERTURE
FERBLANTERIE

2072 Saint-Blaise

L.A. COULET

Maag

Isolations :
Phonique. Thermique. Anti-feu
Traitement de charpentes
Menuiserie

Expertises gratuites

FLUM ROC®

2072 SAINT-BLAISE. Tél. 038 33 57 51

coop **Centre Coop St-Blaise**

on y stationne facilement

COMMINOT

VOS MAÎTRES OPTICIENS

de toujours et pour toujours

Rue de l'Hôpital 17 — **2000 Neuchâtel** — Tél. 25 18 91

Numérisé par BPUN

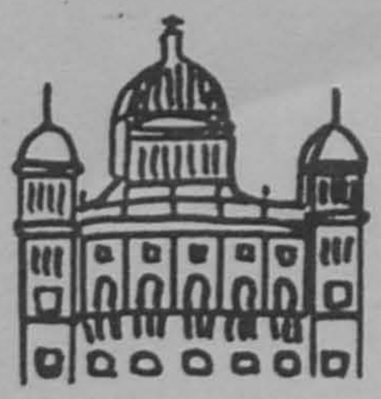

Ces Messieurs...de Berne

Chaque mois, durant cette année 1987, le "Gouvernail" présentera un de ces "Messieurs de Berne" habitant notre région, Certains d'entre-eux sont, à des titres divers des "grands commis de la Confédération". Il nous a paru intéressant de vous les faire connaître...en toute simplicité.

Aujourd'hui : M. Edo POGLIA

Secrétaire général du Conseil suisse de la science

Originaire du Canton du Tessin, Edo Poglia y suit les écoles jusqu'à la maturité. Après avoir obtenu le diplôme d'ingénieur à l'école polytechnique fédérale de Zürich, il est actif pendant plusieurs années, dans des entreprises du secteur de l'électronique à Zürich et Bienne.Parallèlement, il obtient une licence en sociologie à l'Université de Neuchâtel, et par la suite, en 1983, un doctorat en sciences sociales.

De 1976 à 1987 il est collaborateur et ensuite responsable de la Section "Education générale" à l'Office fédéral de l'éducation et de la science, où il s'occupe de questions de politique éducative - en particulier dans le secteur de la maturité - ainsi que de relations internationales et de recherche en éducation.

Dans ce cadre il s'est par exemple occupé très activement de la révision de l'ordonnance fédérale de maturité de 1985 qui prévoit, entre autre, l'obligation d'une introduction à l'informatique et à la culture italienne pour tous les gymnasiens.

L'organisation des examens fédéraux de maturité (env. 2'500 candidats par année) et l'application de la loi fédérale sur les bourses (env. 70 Mio versés chaque année aux cantons) ont fait partie de ses tâches courantes. Au long de ces 10 années d'activité dans le domaine de la politique de l'éducation, M. Poglia a eu aussi l'occasion de participer à de nombreuses conférences internationales (par ex. celles des ministres européens de l'éducation, celle de l'OCDE, le Conseil de l'Europe, l'Unesco, etc.). L'intérêt pour la recherche en éducation l'a conduit à la vice-présidence de la Société suisse pour la recherche en éducation et se concrétise aussi par l'enseignement qu'il donne, depuis 1978, à l'Université de Genève.

Nommé récemment secrétaire général du Conseil suisse de la science, ses activités actuelles consistent à diriger l'équipe de chercheurs et d'administrateurs qui,en tant que secrétariat sert d'organe d'exécution au Conseil.

Edo Poglia réside dans le canton depuis une vingtaine d'années, et à Hauterive depuis le début des années 70. Bien que ses attaches avec le Tessin soient restées profondes, le canton de Neuchâtel est pour lui bien plus qu'un lieu de résidence. C'est pour cela qu'il ne s'est pas transféré à Berne lors de son entrée à l'Administration fédérale, et a gardé son domicile en terre neuchâteloise (le souhait de rester de ses 4 enfants, qui se sentent tout à fait altaripiens, est naturellement aussi pour quelque chose dans cette décision...).

LE CONSEIL SUISSE DE LA SCIENCE

Les tâches du Conseil de la science sont fixées par la Loi fédérale sur l'aide aux universités et par celle sur la Recherche: "le Conseil de la science est l'organe consultatif du Conseil fédéral pour toutes les questions de politique scientifique nationale et internationale"; "il réunit et examine les éléments d'une politique nationale en matière de science et de recherche et propose les mesures nécessaires à sa réalisation".

Des études, des prises de position, des avis, des recommandations, des propositions ponctuelles ou générales concrétisent ses tâches. Mais quel est le but de ces activités multiples ?

La recherche scientifique a apporté une somme prodigieuse de connaissances et a profondément transformé l'idée que l'homme se faisait du monde et de lui-même. Mais étant donné les possibilités énormes qui s'offrent aujourd'hui, l'idée prévaut de plus en plus que l'accroissement des connaissances n'est que l'un des buts de la science, pas le seul. Il faut donc réfléchir plus intensément qu'auparavant à l'usage que les hommes font des connaissances acquises et les confronter avec nos valeurs éthiques fondamentales et notre vision de la société de demain. A cela s'ajoute le souci de s'assurer que la science ne se développe pas de manière inégale, mais que toutes ses disciplines, sciences naturelles, sciences humaines, sciences sociales, soient encouragées conformément à leur importance.

Tout naturellement, ces questions sont liées à celles touchant la politique universitaire. En effet, si l'économie privée réalise une grande partie de la recherche appliquée en Suisse, ce sont les Hautes écoles qui se chargent de manière prépondérante de la recherche fondamentale.

Suite et fin en dernière page.

Numérisé par BPUN

LE CONSEIL SUISSE DE LA SCIENCE (suite et fin)

L'autorité politique, en particulier celle fédérale, est fortement interpellée par ces problèmes et se doit d'agir dans ce domaine sur la base d'information et de réflexions le plus larges et approfondies possibles. Pour ce faire, le Conseil de la science est son instrument clé. Il ne doit donc être ni un lobby d'intérêts scientifiques particuliers, ni simplement une vague conscience de la Confédération en matière de politique scientifique. Sa tâche est donc de bien se préoccuper du développement de la science dans sa globalité et pour le bien de la communauté de notre pays.

LE COIN DU MÉLÈZE

La journée des familles a eu lieu le dimanche 16 août 1987, au chalet. Toutes les conditions étaient réunies pour faire de cette journée, une parfaite réussite: le temps était splendide, le repas excellent et la bonne humeur régnait parmi les nombreux invités de "La Jurassienne" et de "La Montagnarde". Mais, malgré cela les organisateurs de cette fête ont été très déçus de la participation des membres du Mélèze qui était inexistante. Et maintenant, ils s'interrogent pour savoir si il vaut encore la peine d'organiser cette manifestation dans les années à venir.

Tous les membres du Mélèze sont invités à participer à l'Assemblée générale annuelle. Celle-ci aura lieu le vendredi 2 octobre 1987 à 18 heures, au chalet. Au programme : modification des statuts et élection du comité.

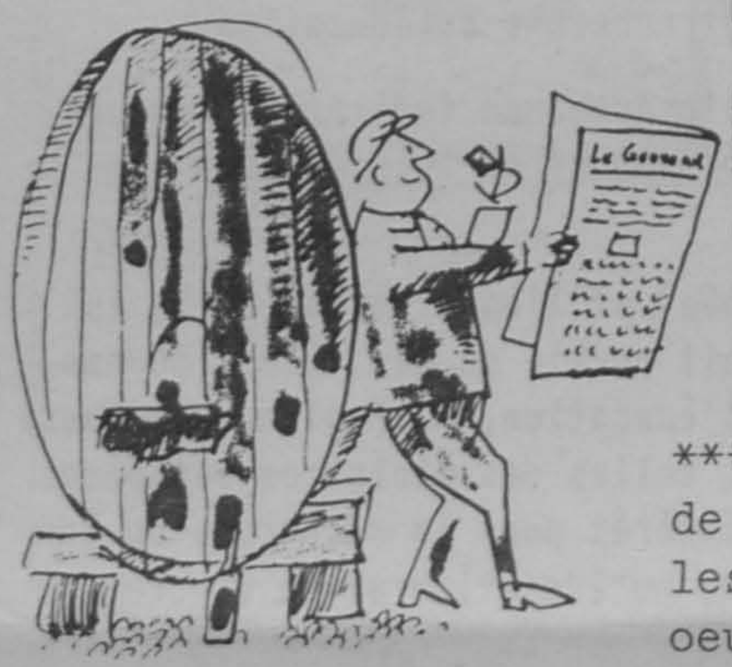

Un vrai caviste...
lit "LE GOUVERNAIL" !

ENTRE-NOUS

*** Un faire part reçu à la rédaction du Gouvernail, nous a appris avec peine le décès, en mai à Lausanne, dans sa 79e année, de M. Pierre Peythieu. Il avait passé son enfance et sa jeunesse à St-Blaise où il a laissé un excellent souvenir. Nous prions son épouse de croire à l'expression de notre très sincère sympathie.

*** Nous exprimons notre très vive gratitude à M. Marcel North, de Neuchâtel, qui nous a aimablement autorisés à reproduire les deux dessins qui figurent en pages 3 & 4 de ce numéro.D'autres oeuvres de cet artiste apprécié, illustrent le volume "Vignes et vins de Neuchâtel", publié en 1935 aux Editions Paul Attinger S.A. à Neuchâtel, volume dont nous avons aussi extrait le texte de Blaise Allan (voir page 5).

*** La parution du dernier numéro du Gouvernail couvrant les mois d'août et de septembre 1987, nous a empêché de parler du "Salon des 3 Dimanches" à Cressier, où notre abonné M. André Toedtli, de Neuchâtel, graphiste et peintre, exposait plus de 100 gouaches consacrées à notre région. Exposition qui a eu le succès qu'elle méritait, bien qu'à regret, nous ayons pu l'annoncer à l'avance.

***Ce numéro était en préparation lorsque nous avons appris que le journal "Le Vignolant", organe trimestriel de la "Compagnie des Vignolants du vignoble neuchâtelois" consacrait un article intitulé "Visite à un collectionneur d'étiquettes de vin". L'auteur de ces lignes est M. Daniel Bonhôte, journaliste bien connu, de Neuchâtel,qui évoque avec bonheur sa visite à M. Edgar Banderet, ancien administrateur communal de Peseux, ancien "marinier" et fidèle abonné à notre journal. Il faut dire que M. Banderet n'est pas un banal collectionneur puisqu'il possède (réunies dans 30 classeurs) 7058 étiquettes de vin. L'occasion nous est donc donnée de saluer notre confrère "Le Vignolant" et de nous rappeler au bon souvenir de MM. Edgar Banderet et Daniel Bonhôte.

*** Ce numéro - consacré à la vigne - serait incomplet si nous ne mentionnions pas le fait que le 17 septembre dernier, la Fédération neuchâteloise des vignerons, réunie à Cressier, a pris connaissance de l'arrêté du Conseil d'Etat neuchâtelois, classant les vins blancs de notre vignoble en 3 catégories selon leur qualité.

*** Signe de l'intérêt que nos lecteurs portent au Gouvernail, nous avons appris avec plaisir que le journal "AUX ECOUTES", organe de la Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité, avait repris l'article de M. Jean-Paul Robert, paru dans notre numéro d'avril 1986 et consacré à son père, le peintre Théophile Robert.

J.A. 2072 - Saint-Blaise

Biblioth.de la Ville
Place Numa-Droz 3
2000 Neuchâtel

Numérisé par BPUN

IE
MS

30 OCT. 1987 PG 1220

LE GOUVERNAIL

Ancien bulletin des Unions chrétiennes de Saint-Blaise

Rédaction - administration :
Rue de Neuchâtel 29 - 2072 Saint-Blaise
C.C.P. 20 - 3381 - 0

Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale. Paraît 10 fois par an

56e année - No 9
Novembre 1 9 8 7

Pf

La petite église de Combe est desservie par un capucin du Landeron qui continue de dire les messes fondées par la duchesse de Nemours pour récompenser la fidélité légendaire des sujets de la contrée.

PHILIPPE GODET
"Neuchâtel pittoresque"
1901

Sur un belvédère au dessus de l'Entre-deux-lacs:

LA CHAPELLE DE COMBES 1682/1686

Le "Gouvernail" avait, depuis quelques années, l'intention de présenter à ses lecteurs une chapelle bien visible mais peu connue de la région: celle de Combes.

Un des fins connaisseurs de cet édifice, M. Charles-Edouard Girard, notaire au Landeron a la grande amabilité d'en évoquer l'histoire.

Nous le remerçions vivement de sa contribution qui enrichit notre publication.

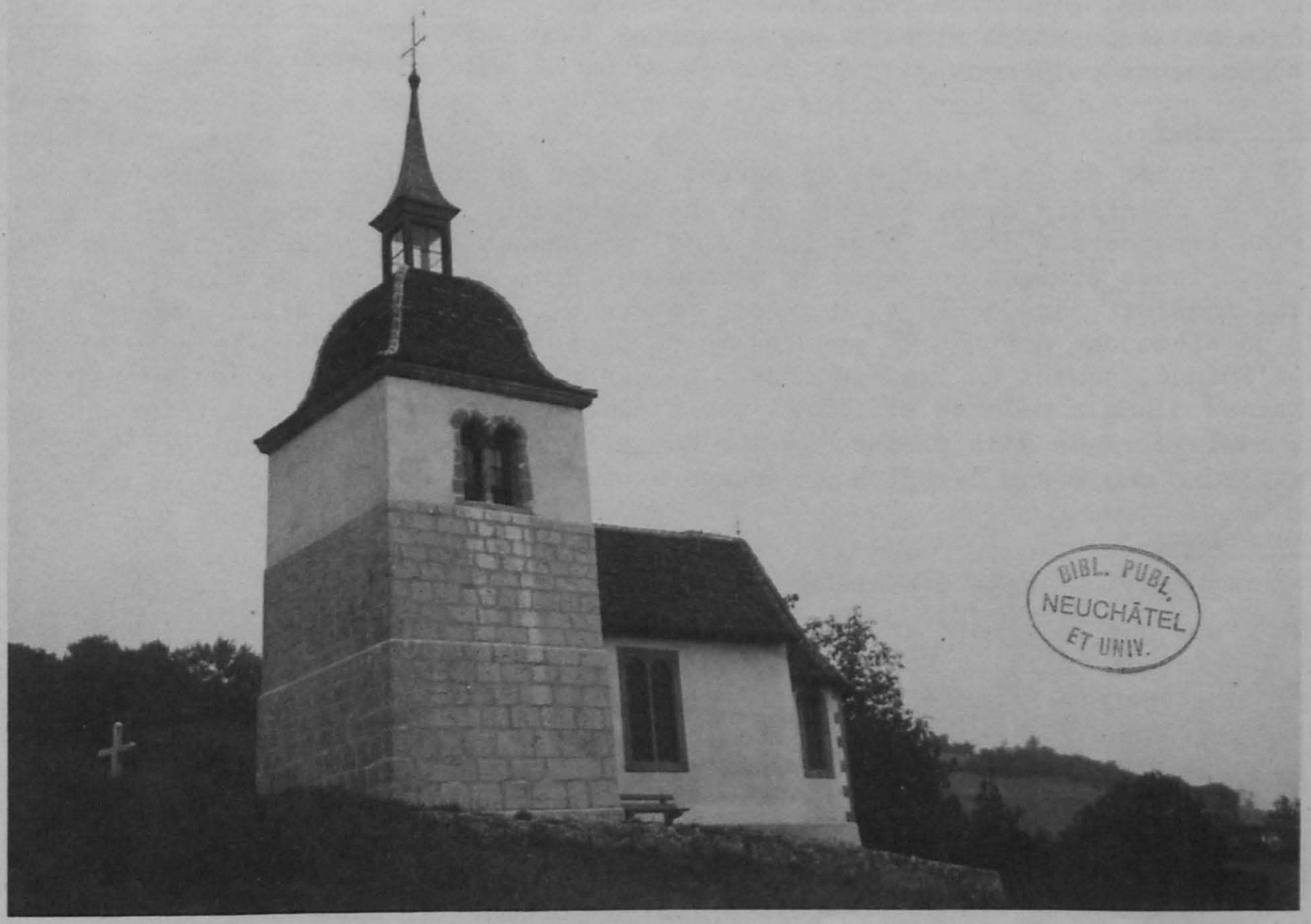

BIBL. PUBL. NEUCHÂTEL ET UNIV.

La chapelle de Combes vue du Sud-Ouest (après sa restauration)

(photo Service cantonal des Monuments et des Sites)

Numérisé par BPUN

LA CHAPELLE DE COMBES 1682/1686

Quel voyageur traversant l'Entre-deux-Lacs n'a jamais aperçu, entre Cressier et Le Landeron, soit dans la clarté du jour, soit dans l'illumination qui la révèle de nuit, la "pieuse chapelle du Mont Sainte-Anne, érigée et construite sur le Crêt du Village de Combes",comme on l'appelait pompeusement au XVIIIème s. ? Posée sur la petite terrasse aménagée à l'extrémité de l'élévation qui ferme, vers le sud, la combe où niche le hameau, elle domine la plaine d'un lac jusqu'à l'autre.

Chapelle consacrée en 1694, cloches bénies en 1744

De ce belvédère, les habitants de Combes , les "Comberoux", pouvaint suivre, un jour de juin de l'an 1744, deux barques venant de quitter la Grande Thielle et s'avançant sur la Petite-Thielle, ce canal qu'au XIVème siècle, le comte Rodolphe IV avait fait creuser en ligne droite jusqu'au lac. Tandis que le convoi s'approchait du bourg (du Landeron), les fauconnaux de la tour de l'horloge envoyaient des salves d'honneur, jusqu'à ce que les voyageurs débarquent au Pont-Collon, juste devant la Ville, où le magistrat leur fit la réception. C'était l'évêque de Lausanne venant faire la visite pastorale, à l'occasion de laquelle il bénirait les deux cloches qui, aujourd'hui encore, sonnent joyeusement dans la tour massive de la chapelle de Combes.

Certains des spectateurs se souvenaient d'avoir été témoins, cinquante ans plus tôt, d'une autre visite épiscopale, au cours de laquelle Mgr de Montenach avait consacré la chapelle Sainte-Anne et Notre-Dame-de-Lorette, ce 28 avril 1694, et y avait administré la confirmation à une douzaine d'enfants. L'édifice resplendissait alors de toute sa jeunesse et vibrait des harmonies d'une généreuse polychromie:

Chapelle de Combes vue d'Ouest

(dessin Ch.-Ed. Girard)

A son origine

A l'entrée de la chapelle, un auvent soutenu de colonnes rouges abritait la porte cintrée au chanfrein doré, dominée par une niche dans laquelle une Vierge de pitié, la poitrine transperçée d'un glaive (Luc 2,35) soutenait le corps du Christ mort. Les murs extérieurs étaient couverts de peintures. Face au village, on voyait d'abord deux soldats romains, sans doute s. Maurice, patron de la paroisse, et un compagnon, encadrant un piédouche portant le monogramme du Christ IHS, puis, vers le choeur, une Vierge à l'Enfant, tenant un lys. Le choeur polygonal, curieusement irrégulier, était orné de chaines d'angle peintes et, sur l'une d'elles, d'une mont-joie abritant une petite image mariale. Face à la plaine, le mur de la nef était aussi peint; vers la tour, on pouvait voir une sorte de baldaquin rouge entourant une mandorle, symbole de gloire.

A l'intérieur

A l'intérieur, tout vibrait de multiples couleurs. Le fond de l'abside et les côtés de l'arc qui la sépare de la nef étaient ornés d'une majestueuse draperie fleurdelysée servant de toile de fond et d'encadrement aux images dressées sur l'autel: au milieu, une "sainte Parenté" groupant sainte Anne, sa fille Marie couronnée de fleurs et l'Enfant Jésus sur le bras de l'aïeule, Jésus que Marie montre en élevant sa main droite et en faisant un geste d'invitation de la gauche. Récapitulation de tous les craignants Dieu qui attendaient la consolation d'Israël, Anne est accompagnée, à sa droite, par s. Joseph conduisant l'Enfant confié à ses soins et, à sa gauche, par s. Antoine de Padoue en robe noire à bordures dorées, ce franciscain savant et populaire (1195-1231), contemporain de François d'Assise portant lui aussi l'Enfant Jésus assis sur un livre. Le plafond du choeur est un caisson polygonal peint en bleu et chargé d'étoiles évoquant le ciel astronomique et, par-delà, le ciel théologique.

Numérisé par BPUN

Nef et galerie de la chapelle de Combes, après leur restauration.

(photo Service cantonal des Monuments et des Sites)

De chaque côté de l'arc du choeur se dressaient sur des socles les images de ste Agathe et de ste Barbe, popularisées par les récits de la Légende dorée. Martyres portant la palme, elles furent imitatrices du Christ en croix suspendu au-dessus de l'arc, sous lequel était peint le symbole du monde racheté. Deux grands bouquets multicolores contenus dans des vases évoquaient, de part et d'autre du crucifix, la joie du salut procuré par la croix.

A l'autre bout de la nef, on avait aménagé une galerie pittoresque, soutenue de deux colonnes noires à décors rouges et verts et garnie de balustres peints en ocre et en bleu, tandis que le dessous est orné de grands rinceaux. Un berceau de bois recouvre la nef, où sont peints des panneaux marbrés de rouge, de jaune et de gris, couleurs qui chantent aussi sur les tirants traversant la nef, dans les embrasures des fenêtres et sur les douze panneaux à l'intrados de l'arc triomphal. Un décor baroque entourant les fenêtres et des bouquets de fruits étaient parsemés sur les murs.

Entrant dans le rez-de-chaussée de la tour, on se trouvait sous une voûte de pierre aux voûtains blancs dont trois portaient le monogramme marial dans un soleil, entre des ogives grises filetées d'or et de pourpre, convergeant vers un grand cercle ouvrant sur une sorte de cheminée au sommet de laquelle on pouvait voir, à quarante-huit pieds de hauteur, couvrant le lanterneau, un panneau montrant dans une gloire le Nom qui est au-dessus de tout nom, IHS (cf. Phil. 2, 6-9), achèvement du mouvement inauguré dans le choeur où Jésus Enfant est représenté trois fois, dont deux fois nu, évocation de son abaissement, et continué par la Croix de la nef. Ici, les parois à l'orient et à l'occident étaient ornés de baldaquins peints en gris et de guirlandes ocre. Dans le mur méridional était aménagée une niche très allongée, haussée au maximum et décorée d'une draperie peinte; dans la niche, une statue de la Vierge en robe rouge et manteau vert et or, portant l'Enfant Jésus, tous deux couronnés. En-dessous: l'autel flanqué d'un pittoresque ange Gabriel aux cheveux bouclés et aux ailes multicolores, levant l'avant-bras droit et s'adressant à Marie en robe rouge et manteau bleu, surprise dans sa lecture; nous sommes dans la chapelle de Lorette évoquant la maison de Marie à Nazareth. En face de l'autel, deux fenêtres décorées de peintures éclairent le volume étroit où tout est fait pour diriger le regard vers le haut.

Numérisé par BPUN

Tel était, en bref, le cadre somptueux dans lequel l'évêque célébrait les rites de la dédicace et oignait les douze croix de consécration peintes sur les murs dans tout l'édifice.

Urs Saudeny, curé du Landeron en eut l'idée

Quelqu'un, cependant, manquait à cette fête solennelle. Quelques années plus tôt, le 16 février 1691, s'était éteint Urs Saudeny, curé du Landeron depuis 1657. C'est lui qui, au cours de son long ministère auquel ne manquèrent point les "grandes traverses et disgrâces", avait conçu le dessin d'ériger cette chapelle. Fort d'une autorisation épiscopale de 1681, il se mit aussitôt à la tâche, s'occupant de tout personnellement, si bien que nul dossier ne nous est parvenu qui nous renseignerait sur l'architecte, les artisans et les artistes, ni sur les finances de ce chantier qui dura plusieurs années. Il n'était plus là pour expliquer à ses hôtes et à ses paroissiens les subtiles proportions de l'édifice et les ingénieuses dispositions qui faisaient percevoir le lien profond d'unité entre les trois volumes de la construction si différents l'un de l'autre. Mais il laissait aux Landeronnais l'exemple d'un prêtre vertueux et zélé et, pendant plus d'un siècle et demi, "Monsieur Saudeny" fut en vénération parmi eux.

Chapelle de Combes, vue de l'Est.

(dessin de Ch.-Ed.Girard)

La mort l'avait empêché de parachever son oeuvre en constituant un fond pour l'entretien et la desservance de la chapelle. Les communiers de Combes, ayant épuisé leurs petits moyens pour la terminaison des travaux s'adressèrent au printemps de 1694 à la Duchesse de Nemours qui leur octroya une pension annuelle de 300 livres tournois pour l'entretien d'un chapelain. Par disposition du gouverneur François Jacques d'Estavayer, cette rente fut attribuée aux pères capucins qu'on appela pour faire le service de cette nouvelle chapelle et de celle des Dix-Mille-Martyrs dans le bourg. Ils sont établis au Landeron depuis 1695.

Les temps changent

Les temps changent, les gens aussi et, avec eux, les idées. En 1738 déjà, on modifia la disposition intérieure de la chapelle de Lorette, si vigoureuse dans sa sobriété, en établissant l'autel classique encore en place aujourd'hui, qui n'est certes pas sans charme. L'autel principal aussi fut modifié, à une date inconnue, par l'installation d'un édicule en trois parties qui obligea à un déplacement des statues. Puis on badigeonna les murs et l'on recouvrit de gris certaines parties boisées polychromes. On enferma le lanterneau dans une carapace de tôle et l'on recouvrit d'un nouveau crépi l'extérieur des murs. Adieu la splendeur baroque et la progression thématique des images !

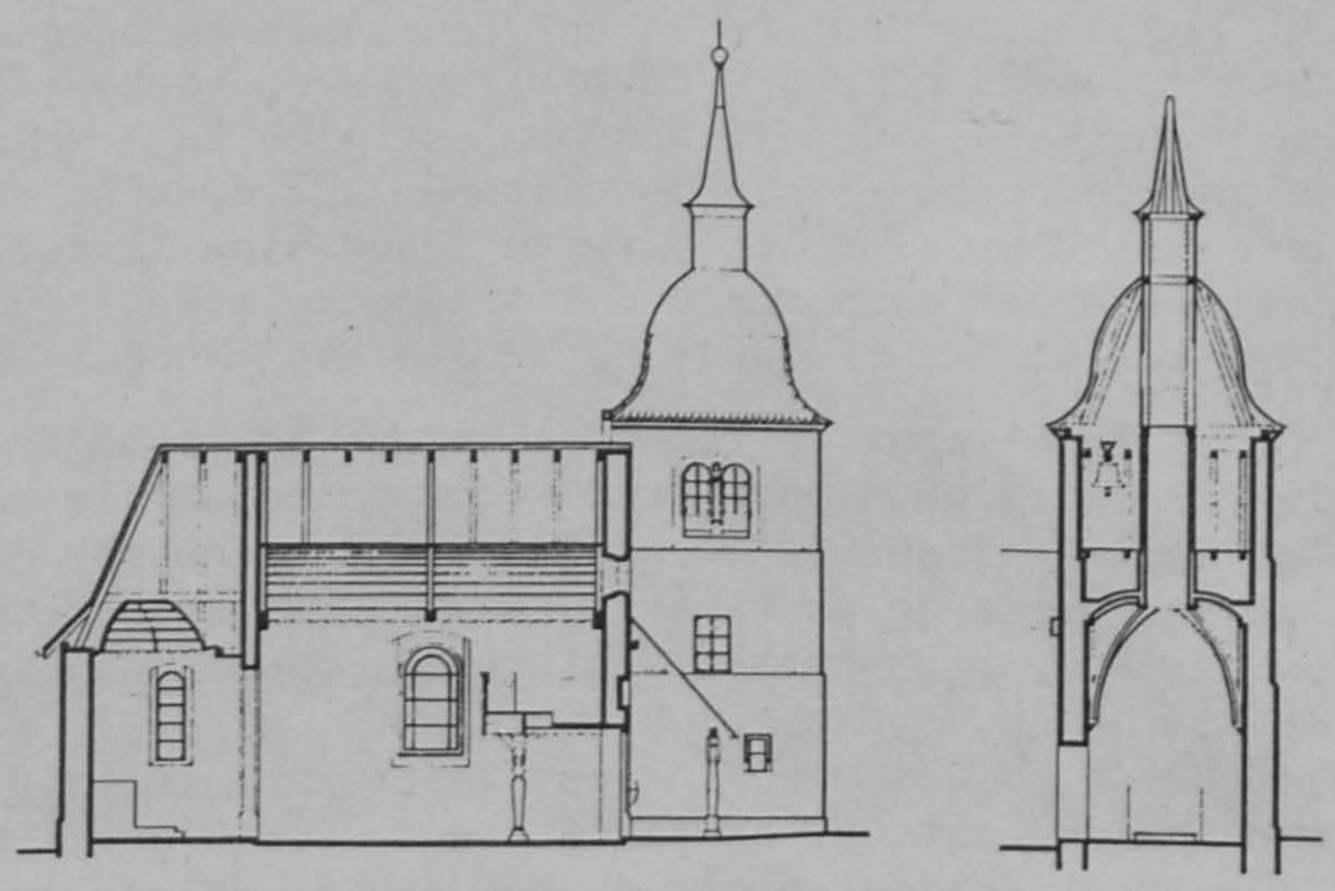

Chapelle de Combes avant la restauration

Coupes de la nef et de la tour

(Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel, par Jean Courvoisier)

Numérisé par BPUN

Nef et choeur de la chapelle de Combes, avant leur restauration

(Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel, par Jean Courvoisier)

Rénovée à la fin du XXe siècle

C'est finalement, en 1972 que la paroisse catholique entreprit, avec l'appui efficace du Service cantonal de la protection des monuments et des sites et celui de la Commission fédérale des monuments historiques, avec l'aide aussi de plusieurs institutions, une rénovation totale de l'édifice. Cette restauration nous a permis de découvrir en très grande partie l'état originel de la chapelle, qui en fait un joyau du patrimoine architectural neuchâtelois. Si, aujourd'hui, la chapelle de Combes est beaucoup moins utilisée que jadis, elle n'en reste pas moins un témoin vibrant de la foi et et de la ferveur qui, il y a trois cents ans, animaient ceux qui l'ont construite.

Ch.-Ed. Girard.

SITUATION DE LA CHAPELLE DE COMBES

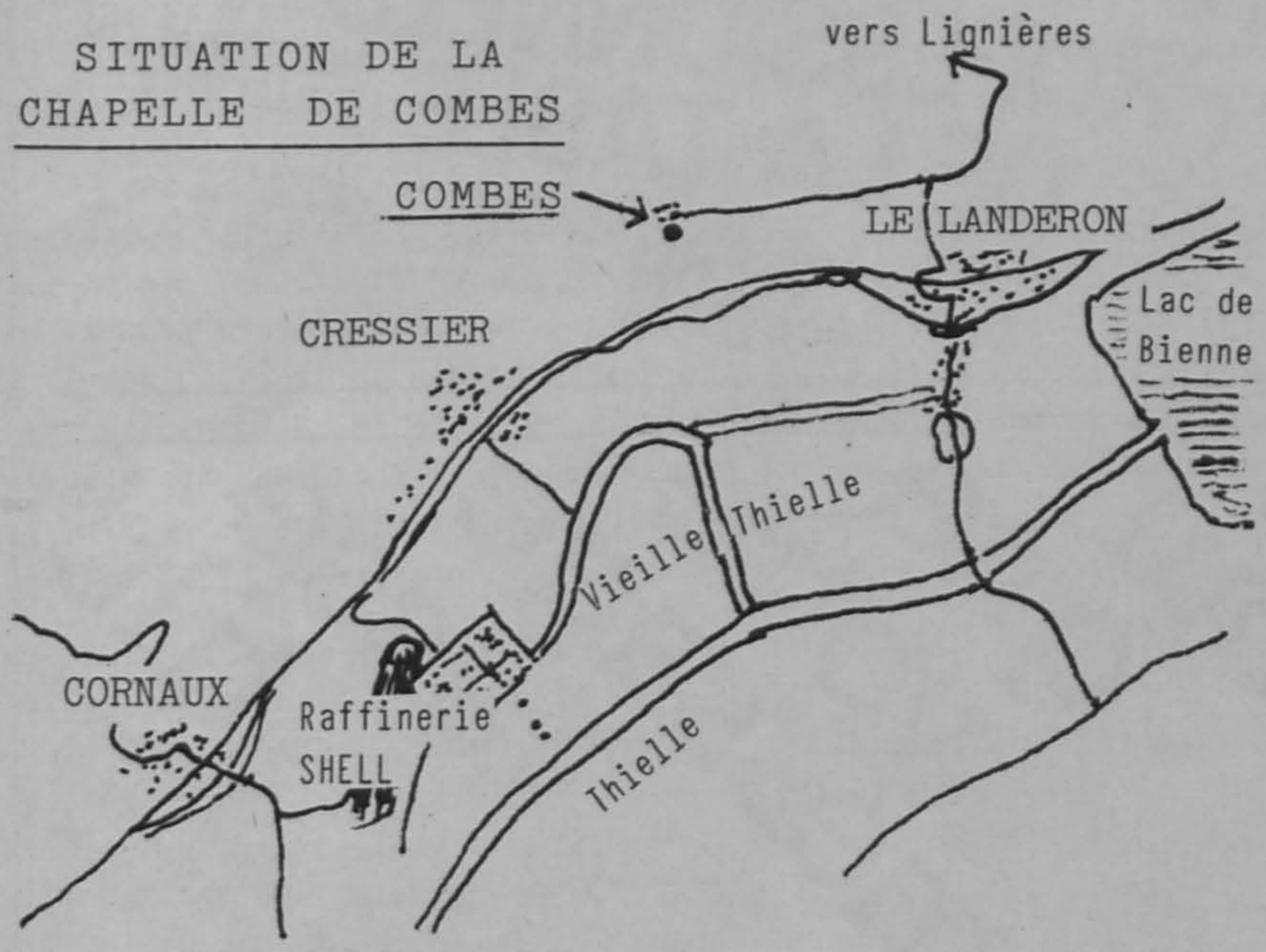

A mi-chemin entre Cressier et Le Landeron, dominant la plaine de quelque 120 à 130 mètres : La chapelle de Combes. On peut l'atteindre en prenant la route du Landeron à Lignières (2e chemin à gauche au dessus du temple du Landeron). Hélas, la chapelle, d'où l'on a une vue magnifique sur l'Entre-deux-lacs est fermée. Toutefois, les groupes qui désirent la visiter peuvent s'adresser à M. Ch.-Ed. Girard, notaire au Landeron (tél. 038-51.26.16), auteur du texte ci-dessus.

F I A N C É S !
Nous vous offrons un coffret-cadeau avec plus de 600 idées pour votre liste de mariage. Consultez-nous!

QUINCAILLERIE
Michel Vautravers
SAINT-BLAISE ✆ 33 17 94

Numérisé par BPUN

Le contact humain
à portée de la main

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

SCHWEIZ
ASSURANCE

Agence générale
ANDRÉ FURRER

9, faubourg du Lac
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 52 22-23

Un vrai service
pour toutes vos assurances

LA SUISSE
Compagnie anonyme
d'assurances générales

elexa

Electricité - Téléphone - Téléréseau

Agence de Saint-Blaise
F. KUMMER
Magasin-vente :
Lustrerie - Appareils ménagers

DSR

LES PROFESSIONNELS DE LA TABLE

DSR
Organisation et exploitation de restaurants de collectivités

RESTAURATION COLLECTIVE

Centre administratif
Rue Centrale 23
1110 Morges
Tél. (021) 71 36 24

l'idée et la forme pour que votre message fasse tilt!

Rue Louis d'Orléans 33
CH 2000 Neuchâtel
038 24 33 94

JOST GRAPHIC DESIGN

Numérisé par BPUN

Ces Messieurs...de Berne

Chaque mois, durant cette année 1987, le "Gouvernail" présentera un de ces "Messieurs de Berne" habitant notre région, Certains d'entre-eux sont, à des titres divers des "grands commis de la Confédération". Il nous a paru intéressant de vous les faire connaître...en toute simplicité.

AUJOURD'HUI : M. Claude ZANGGER

Directeur suppléant à l'Office fédéral de l'énergie

Né à Genève en 1926, d'origine zurichoise, Claude Zangger s'établit définitivement en terre neuchâteloise en 1962 à St-Blaise, resp. en 1965 à Hauterive. Il est marié et père de 3 enfants. De 1964 à 1984, il est membre, puis président du Conseil de la paroisse catholique de St-Blaise, Hauterive, Marin et Thielle-Wavre. De 1968 à 1976, il est conseiller général libéral et membre de la commission financière à Hauterive.

Formation: Après ses études primaires et secondaires à Genève, Claude Zangger a obtenu une maturité classique au Collège du Couvent d'Engelberg (1945), le diplôme de physique à l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich (1951) et le doctorat ès sciences à l'Université de Neuchâtel (1956).

Activités professionnelles: Après quelques années de perfectionnement en Grande-Bretagne et d'activité dans l'industrie suisse, il a été nommé suppléant du délégué du Conseil fédéral aux questions d'énergie atomique (1962-1969), puis à l'Office fédéral de l'énergie sous-directeur, responsable des affaires atomiques et des aspects énergétiques techniques (1969-1977) et finalement directeur suppléant, responsable des affaires énergétiques internationales dès 1978. La première partie de la carrière fédérale de Claude Zangger a donc été principalement consacrée à la mise en oeuvre de la loi nucléaire pour la construction et l'exploitation des premières centrales nucléaires en Suisse (il a été vice-président de la Commission fédérale pour la sécurité des installations atomiques de 1962 à 1972 et président de la Commission fédérale des rejets thermiques de 1972 à 1979). Sous la pression de l'"internationalisation" du problème de l'énergie, la seconde partie de sa carrière est entièrement consacrée à la coopération internationale intergouvernementale dans ce domaine.

L'Office fédéral de l'énergie

Les tâches générales de l'Office fédéral de l'énergie comportent l'évaluation des problèmes de l'économie énergétique suisse et internationale, la préparation et la mise en oeuvre de la politique énergétique suisse en collaboration étroite avec les cantons, la mise en oeuvre des lois sur l'énergie nucléaire, sur les oléoducs et gazoducs, sur le transport et l'exportation d'électricité, l'évaluation des techniques énergétiques, la promotion de la recherche et du développement en matière de techniques énergétiques nouvelles et de l'utilisation rationnelle de l'énergie, la préparation et l'exécution d'accords gouvernementaux en matière d'énergie, la coopération dans les organisations internationales traitant de l'énergie.

Les activités internationales

En raison du caractère multidisciplinaire de cette coopération (aspects techniques, politiques,économiques), les prises de position de la Suisse sur des questions concrètes multilatérales ou bilatérales sont élaborées en étroite association avec les Services compétents du Département fédéral des affaires étrangères et du Département fédéral de l'économie publique. En raison du haut degré de dépendance de notre approvisionnement énergétique (env. 85 %) et de l'interdépendance économique et énergétique mondiale, la Suisse s'efforce de prendre des positions qui préservent à la fois l'intérêt national et général, de même que l'intérêt à court et à long terme, dans toute la mesure du possible. Cette coopération vise à harmoniser sur une base internationale les conditions cadre qui régissent le domaine de l'énergie dans ses multiples aspects.

Rappelons ici des organisations ou des traités de coopération auxquels l'office fédéral de l'énergie contribue activement:

- l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), Vienne
- l'Agence de l'Energie Nucléaire de l'OCDE, (AEN), Paris
- l'Agence Internationale de l'Energie de l'OCDE (AIE), Paris
- la Commission Economique de l'ONU pour l'Europe (CEE - ONU), Genève
- la Conférence Mondiale de l'Energie
- l'Union pour la Coordination de la Production et du Transport d'Electricité (UCPTE)
- l'Accord concernant la Commission Internationale pour la Protection du Rhin contre la pollution
- le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP)
- le Comité pour les contrôles d'exportations dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, dont la Présidence est assumée depuis 1971 par Claude Zangger.

(fin en dernière page)

Numérisé par BPUN

LES ACTIVITES INTERNATIONALES (suite et fin)

- les nombreux accords bilatéraux de coopération entre le Gouvernement suisse et le Gouvernement d'autres Etats pour l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques, c.à.d. avec les Etats-Unis d'Amérique, le Canada, la France, le Brésil, la Grande-Bretagne, la Suède, l'Australie, la République populaire de Chine.
- l'accord germano-suisse sur l'échange d'information en matière de sécurité d'installations nucléaires proches de la frontière.

LE COIN DU MÉLÈZE

Ils étaient 20 les membres du MELEZE à participer à l'assemblée générale annuelle le vendredi soir 2 octobre au chalet. Au cours de cette assemblée une modification statutaire consistant à diminuer le nombre des membres du comité de 2 personnes a été acceptée. Jean-Jacques Vuille et Urs Kallen étant démissionnaires, les 5 anciens membres du comité ont été réélus à l'unanimité

On n'y croyait pas tellement tant cela paraissait invraisemblable, et pourtant c'est vrai, Jean-Jacques abandonne son poste de responsable du chalet. On n'y croyait pas parce que Jean-Jacques et le chalet paraissaient faits l'un pour l'autre, ils s'accordaient si bien.

Jean-Jacques malgré nos doutes et puisque ta résolution est irrévocable, il ne nous reste plus qu'à te remercier pour le travail que tu as exécuté, durant de nombreuses années avec dévouement et compétence. Tu t'es toujours acquitté de ta tâche avec le souci de bien faire et un soin méticuleux qui éveillait quelquefois en nous un sourire moqueur mais qui était dans le fond plus envieux et admiratif qu'ironique. Jean-Jacques nous sommes conscients que si notre chalet est en si bon état c'est en grande partie à toi que nous le devons et nous t'exprimons notre reconnaissance.

Prochaine manifestation du MELEZE: la fête de Noël qui aura lieu le samedi 5 décembre 1987.

ENTRE-NOUS

*** Les responsables du Gouvernail sont parfois (souvent!) bien empruntés lors de la rédaction de l'Entre-Nous. Quelles nouvelles faire passer dans cette rubrique ? Jusqu'où va la discrétion dans certains cas, le partage des peines et des joies ? Bien des abonnés ont de solides attaches avec notre journal (anciens cadet, cadettes, unionistes, membres du Mélèze, collaborateurs occasionnels ou réguliers dont nous évoquons les heurs et malheurs). Et les autres ? Comment éviter dès lors le côté "gazette" de la chronique ? Nous avons déjà dit que les abonnés qui désirent faire passer une nouvelle personnelle (naissance, mariage, décès, etc), peuvent envoyer un mot (ou faire-part), à l'adresse suivante: "Rédaction du Gouvernail", 2072 Saint-Blaise. Merci d'y penser et de pardonner nos oublis bien involontaires.

*** Le Gouvernail se joint aux nombreux amis de M. et Mme Rémy Thèvenaz, à Marin, à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper par le décès de leur fille, Mme Myriam Thévenaz, enlevée à leur affection dans sa 37e année. Nous présentons à ces amis l'expression de notre très vive sympathie.

*** La "Semaine de prière" de l'Alliance universelle des UCJG et UCF aura lieu du 8 au 14 novembre prochains. Thème de cette année: "Pas de place à l'hôtellerie". Quant à la collecte elle est destinée à un projet de santé des UCF en Jamaïque et au jeune mouvement UCJG au Togo. Une occasion pour certains lecteurs du Gouvernail de "repenser" notre attachement à un mouvement qui nous a beaucoup donné.

*** La Fête cantonale de l'Union cadette neuchâteloise a eu lieu les trois jours du Jeûne fédéral au Camp de Vaumarcus. Thème de ces journées: La forêt; il faut l'aimer et la respecter. Des arbres ont été plantés par les plus petits de chaque section en présence de la présidente cantonale, Mlle Cath. Maeder, de Bevaix. Le dimanche: culte du pasteur Théo Buss, du Conseil Oecuménique des Eglises (COE), à Genève, et piste comprenant un poste de mycologie tenu par M. Yves Delamadeleine, de l'Université de Neuchâtel.

*** Nous présentons nos très sincères félicitations et nos voeux de santé à M. & Mme Anne-Sylvie et Christian Maire-Thomet, de St-Blaise, à l'occasion de l'heureuse naissance de leurs deux fils Adrien-Benjamin et Quentin-Julien.

*** L'église catholique de St-Blaise, dont le déplacement 50 m. plus au sud avait fait l'essentiel de notre numéro d'août-septembre, a trouvé le 21 octobre dernier sa place définitive. Une foule de curieux (dont nous étions !) a suivi ce ripage très exceptionnel.

*** Au moment où sortira de presse ce numéro, M. Jean-Jacques Beljean, président du Conseil synodal de l'Eglise réformée neuchâteloise, sera venu assister au souper de paroisse du 24 octobre et aura présidé le culte du dimanche 25. Une heureuse façon de reprendre contact avec son village d'origine et les nombreux amis qu'il y compte.

*** En raison du manque de place, plusieurs nouvelles sont reportées au prochain numéro.

J.A. 2072 - Saint-Blaise

Bibliothèque de la Ville
Place Numa-Droz 3
2000 Neuchâtel

Numérisé par BPUN

-1 DEC. 1987

56e année - No 10
Décembre 1987

Pf

LE GOUVERNAIL

Ancien bulletin des Unions chrétiennes de Saint-Blaise

Rédaction - administration :
Rue de Neuchâtel 29 - 2072 Saint-Blaise
C.C.P. 20 - 3381 - 0

Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale. Paraît 10 fois par an

En fonction de la voie qu'elle s'est choisie et de sa situation géographique privilégiée, Marin-Epagnier se trouve en pleine mutation industrielle; des industries importantes s'y installent, d'autres s'y installeront en raison des possibilités encore offertes dans ce secteur.

Conseil communal
de Marin-Epagnier.

(Brochure de bienvenue)

A MARIN-EPAGNIER,

la nouvelle zone industrielle des Perveuils :

Toute sous une bonne étoile !

Depuis 3 ans, nous consacrons chaque automne un de nos numéros à découvrir et à faire découvrir à nos lecteurs, les activités économiques d'une partie de nos trois villages.

Après le "Bois d'Epagnier" (en 1984), le "Bas d'Hauterive" (en 1985) et le "Triangle d'Or" de Saint-Blaise (en 1986), nous présentons aujourd'hui un des quartiers de Marin en pleine expansion entre le carrefour de l'Etoile et le Village d'Epagnier : la "Zone industrielle des Perveuils", ainsi qu'elle est nouvellement appelée.

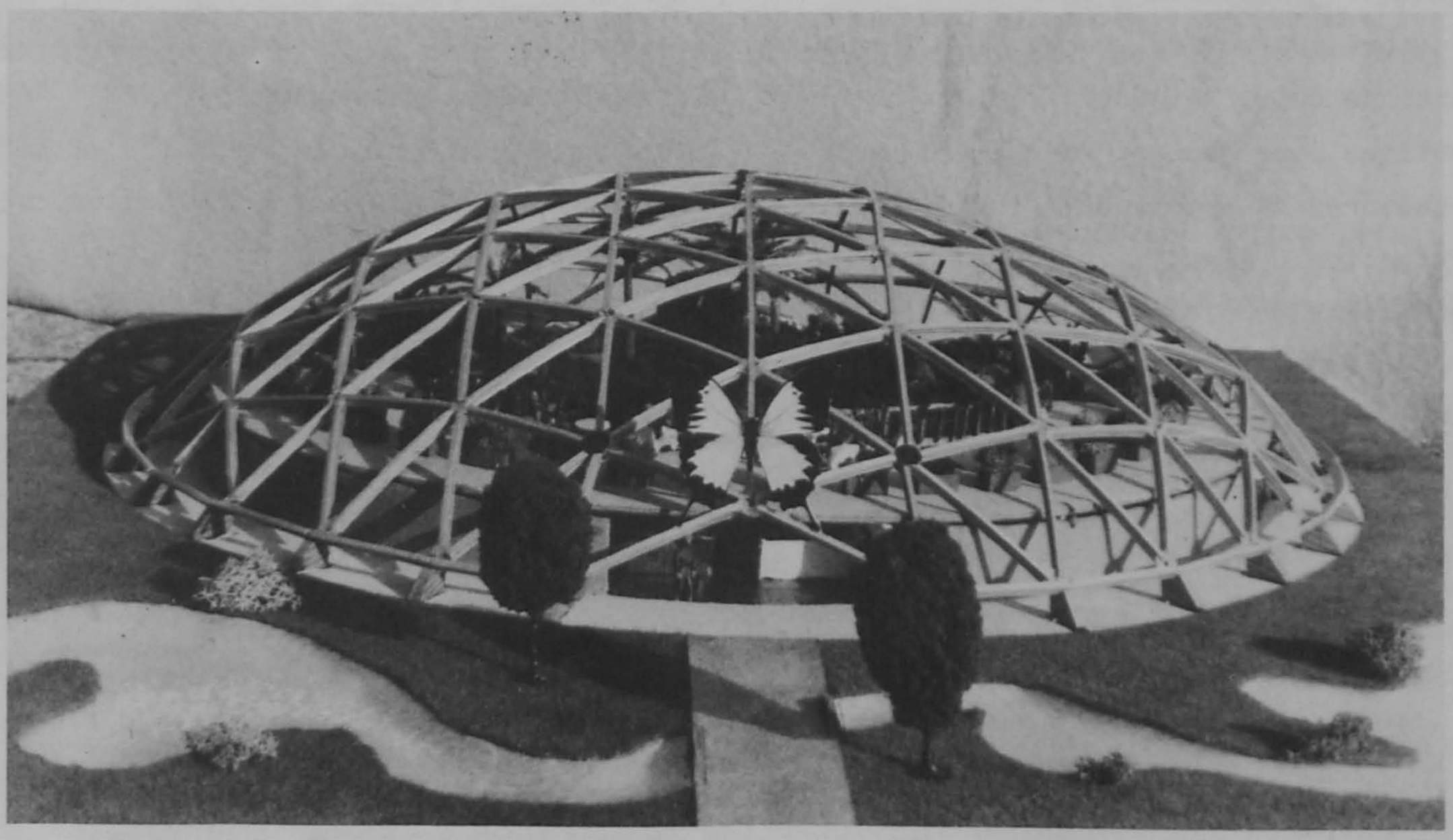

Au centre de la nouvelle zone industrielle des Perveuils de Marin-Epagnier:

LE PAPILIORAMA

(voir article en page 3)

BIBL. PUBL. NEUCHÂTEL ET UNIV.

Numérisé par BPUN

marin·centre

Il y a plus de 25 ans, sortant de Marin en direction de Thielle ou de Wavre, vous trouviez à votre droite la Maison de Bellevue... Puis les champs à l'infini ! Le nom cadastral porte d'ailleurs la désignation de... "Fin de Marin" !

C'est à cet endroit, - aujourd'hui en plein développement - que la Maison Edouard Dubied & Cie S.A. a construit, en 1961-1962, sa fabrique de machines à tricoter de Marin. Hélas, par suite de la récession économique de 1974 et d'un conflit social (grève dans toutes ses fabriques en 1976), Dubied se décide à vendre son vaste immeuble... et Migros s'y intéresse.

Les premières tractations ont lieu en 1976; Dubied déménage à Couvet (lieu de création de l'entreprise) en 1977-78 et c'est en 1979 que commencent les importants travaux devant aboutir à la création d'un centre commercial

Deux ans après, soit le 9 avril 1981, MARIN-CENTRE est ouvert. Propriété de la Société coopérative Migros Neuchâtel, cette importante "surface" compte, outre Migros, 24 commerçants et médecins (dont vous trouverez les noms ci-dessous) occupant 139 personnes, alors que Migros compte 170 collaborateurs.

Les surfaces de vente de Migros à Marin centre, sont les suivantes:

Alimentation	1'830 m2	Do-it-yourself	1'045 m2	Traiteur	87 m2
Non-alimentaire	2'325 m2	Home-Center	550 m2	M-Fleurs	100 m2
Radio et TV.	323 m2	Garden-Center	912 m2	M-Restaurant	326 places

MIGROL : Station-service (9 colonnes doubles) - Pneus-Centre - Lavage.

Liste des commerces et médecins (outre Migros), présents à Marin-Centre:

Bar à café Villars S.A.
Bar à talons, Ryco S.A.
Bijouterie, Raymond Milan-Grauwiller
Boutique confection Jaipur
Boutique confection hommes, A-D.Taeschler
Boutique cuir, Vêt'Cuir
Boutique pour jeunes, Modia
Chaussures et sport, MP, Finkbeiner
Confection C & A.
Confiserie Schmid
Crédit Foncier Neuchâtelois, Banque
Dentiste, Dr. Laurent Suter
Discount alimentaire, Diga S.A.
Electroménager, Fust S.A. Dipl. ing.
Hôtelplan, Agence de voyage
Jouets Franz Karl Weber
Kiosque+Librairie, Naville & Cie S.A.
Kodak, Développement photos
Médecin, Dr. Thierry Mauler
Nettoyage chimique"5 à sec" Baechler, teint.
Pharmacie-Droguerie de Marin-Centre S.A.
Radio-TV, Rediffusion S.A.
Restaurant Bistrot-Caveau, Paul Stettler
Salon de coiffure, Robert Sponsiello

Schoor fleuriste

C'est en 1945 (le jour de l'Armistice !) que M. Robert Schoor ouvrait à Neuchâtel, rue de la Boine, son établissement horticole,puis, trois ans plus tard, son magasin de vente à la rue des Terreaux 2.

En 1951, il achète un vaste terrain de 10'000 m2, à la rue des Perveuils, à Marin, sur lequel il implante en 1953 quelque 1'700 m2 de serres et 400 m2 de couches sous chassis.

Indépendamment du commerce de Neuchâtel, M. Schoor ouvre en 1973 à Saint-Blaise (Grand'Rue 14, face au temple), un magasin de vente bien fourni en fleurs coupées et plantes en tous genres.

L'entreprise familliale est composée de 9 personnes, a.c. M. Roland Schoor, fils.

Numérisé par BPUN

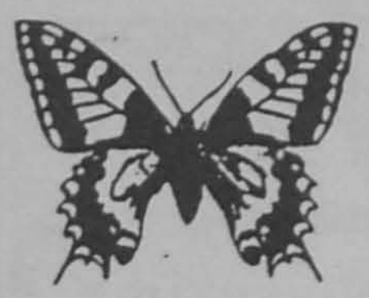

LE PAPILIORAMA

En regardant le plan figurant dans ce numéro, on remarquera au centre des constructions aux angles très aïgus, un seul immeuble rond: Le PAPILIORAMA. Il n'est pas seulement au centre de notre plan, mais aussi de l'Arc jurassien...et même de l'Europe (avec un peu d'imagination !)

Une idée géniale

L'idée de construire ce Papiliorama est venue il y a deux ans à M. Maarten Bijleveld van Lexmond, docteur en biologie, Hollandais spécialisé dans la flore et dans la faune tropicales. Il s'inspire des "jardins à papillons" installés en Grande-Bretagne (dans des serres) et son rôle tendra à sensibiliser les visiteurs à la sauvegarde des papillons et de la nature en général. Il sera le seul de son espèce en Suisse, et même en Europe, si l'on excepte la Grande-Bretagne et les Pays-Bas.

La construction

Le coût de la construction est évalué à 1,5 millions de francs, avec une caution de l'Etat et une aide substantielle de Migros, propriétaire du terrain. Les travaux ont débuté le 10 août 1987 et l'inauguration est prévue pour avril 1988.Alors que l'hémisphère, d'un diamètre de 40 m. était en partie recouverte d'Hostaflon, de 0,1 à 0,15 mm.d'épaisseur, la tempête du 8 octobre 1987 a tout arraché, causant pour quelque 60.000 francs de dégâts.

Le développement des travaux

Actuellement, le Papiliorama est recouvert de la première enveloppe d'Hostaflon très résistante, qui venait d'être posée lorsque la tempête du jeudi 12 novembre 1987 a passé sur la région. La "bulle" a tenu (ouf !). Une deuxième couche suivra, certainement au moment où paraîtra ce numéro. Ces deux couches permettront au soleil d'être un appoint au chauffage, prévu au gaz. En effet, pour la vie et l'éclosion des papillons tropicaux (celles-ci devant avoir lieu en toute saison, contrairement aux papillons de chez nous), la chaleur devra être constante (25° le jour et 20° la nuit).

Un jardin unique en son genre

Grâce à l'apport de 100 tonnes de terreau (déplacé à la main !), le jardin, de 800 m2 (sur une surface de 1'300 m2 tout compris), permettra au jardin botanique de l'Université de Neuchâtel de développer sa flore tropicale en collaboration avec le professeur Philippe Küpfer (ancien habitant de St-Blaise), et de son chef jardinier, Edouard Jeanloz. Les quelque 2'000 plantes, représentant 500 espèces, provenant des jardins botaniques de la plupart des villes d'Europe, donneront un attrait particulier à cet endroit, et par là-même, à notre région.

Deux entreprises spécialisées

Si lors du déplacement de l'église catholique de St-Blaise, il y a deux mois, nous avions été impressionnés par les prestations de la Maison Itten, d'Oberägeri, chargée de la translation de l'édifice, nous ne voudrions pas manquer de signaler notre admiration pour le travail de deux entreprises chargées de la couverture du Papiliorama.

Tout d'abord, la Maison Häring, Holzbau SA. de Pratteln, entreprise très spécialisée dans les réalisations en bois de haute technologie, qui assure la construction de l'édifice. Elle agit ici en mécène, plutôt qu'en constructeur,nous dit M.Bijleveld. Ce Papiliorama s'apparente, ni plus ni moins à la forme d'un oeil de papillon (voir notre illustration de 1ère page). Dès lors Christophe Häaring, qui pourrait édifier des hémisphères de 100 à 200 m. de diamètre, n'est pas trop impressionné par les 40 m. du Papiliorama, qu'il considère comme une réalisation unique en son genre. Autre entreprise fortement impliquée dans cette création, la Maison Sarna, à Sarnen (Obwald), qui fournit l'Hostaflon de couverture, de 0,1 mm. et de 0,15 mm., et pour qui Marin est aussi, comme pour M. Häring, un projet pilote.

Une autre couverture !

Mais, direz-vous, comment un tel centre peut-il vivre et couvrir ses frais? Pour arriver à ce but, un nombre de 100'000 visiteurs est prévu annuellement, la finance d'entrée étant modique. Ainsi, entouré par les bâtiments très fonctionnels de Marin-Centre, de Métalor, d'Amann, de la Centrale de distribution et de l'ENSA, Le "Papiliorama sera l'évasion dans la nature et fera certainement de Marin un endroit très exceptionnel pour lequel "Le Gouvernail" forme ses meilleurs voeux de succès.

Numérisé par BPUN

GYPSERIE
PEINTURE
PAPIERS PEINTS

B. RIZZOLO

HAUTERIVE - Rouges-Terres 5
Tél. 33 72 62

eric marti

COUVERTURE
FERBLANTERIE

Ø 33 21 43 2072 Saint-Blaise

LOTERIE ROMANDE

SECRÉTARIAT CANTONAL **2001 NEUCHATEL**

Une chance de gagner – La certitude d'aider

Votre partenaire pour

- l'industrie horlogère
- la bijouterie et l'orfèvrerie
- l'art dentaire
- la récupération-recyclage
- l'industrie électrique et électronique
- la chimie et les traitements de surfaces
- l'achat et la vente de métaux précieux
- l'affinage

Metalor

METAUX PRECIEUX SA METALOR

AVENUE DU VIGNOBLE 2009 NEUCHATEL TELEPHONE 038 21 21 51

Numérisé par BPUN

Metalor

METAUX PRECIEUX SA METALOR

La nouvelle usine Métaux Précieux Métalor SA,

à Marin-Epagnier

Le 24 juin 1987, Métaux Précieux SA, Métalor, inaugurait à Marin-Epagnier, en présence de quelque 180 personnes, sa toute nouvelle unité de production. Les autorités cantonales et communales de Marin-Epagnier, ainsi que toute la presse romande, étaient présents pour marquer cet important événement.

L'ensemble des bâtiments (45'000 m3) et des installations représente un investissement d'environ 30 millions de francs. Un cinquième de cette somme a été consacré à l'écologie. Relevons à ce propos qu'à l'est de l'usine, une importante station d'épuration traite toutes les eaux usées venant de la fabrique.

La surface disponible est très vaste et les 40 employés qui l'occupent actuellement ne sont certainement pas à l'étroit.

C'est pour mieux répondre aux besoins de sa clientèle, que la société a décidé de réaliser ce nouvel outil moderne permettant au groupe d'élargir ses prestations dans les domaines de:

- la valorisation des matériaux contenant des métaux précieux;
- l'affinage de l'argent;
- l'élaboration de produits à base d'argent tels que sels et poudres.

Cette unité peut traiter les déchets générés par toute industrie utilisant des métaux précieux (horlogère, galvanique, électrique, électronique, photographique, chimique...etc.)

Fondée en 1936 - mais ses racines remontent au XIXe siècle - Métaux Précieux est une filiale de la Société de Banque Suisse, pour laquelle elle est un instrument très précieux. Avec une capacité d'affinage annuelle de 400 tonnes d'or et de 250 tonnes d'argent, elle permet d'alimenter à très court terme la banque helvétique la plus active sur le marché des métaux précieux.

Le groupe METALOR, de dimension internationale avec ses nombreuses filiales de par le monde, exerce son activité dans des domaines variés tels que l'industrie horlogère, la bijouterie, l'industrie électrique et électronique, l'art dentaire, l'affinage, le recyclage et la récupération.
Toutes ces activités ont un point commun : LES METAUX PRECIEUX.

PROTECTION CIVILE.

C'est à la rue des Perveuils - face à l'établissement horticole Schoor - que se présente, enterré comme il se doit, le poste de protection civile des Perveuils. Il s'agit d'un ouvrage combiné avec poste d'attente et poste sanitaire.

Le poste d'attente comprend le matériel des pionniers de la lutte contre le feu, y.c. un dortoir pour 102 personnes. Quant au poste sanitaire, il a été construit pour les communes de Cornaux, Thielle-Wavre et Marin-Epagnier. Il comprend 32 lits permettant d'abriter des malades. La construction de ce centre a eu lieu en 1984-1985.

Numérisé par BPUN

LA ZONE INDUSTRIELLE

L'Etoile

← Direction Saint-Blaise

Route Nationale 5

1

93

2160

2159

2347

Route de la Fleur de Lys

Cité des Sors

MARIN CENTRE

346

2345

2496

PARKING

Route de Bellevue

PARKING

Fin de Marin

2339

137

1783

1784

2341

25

2787

2020

1785

2342

24

2828

2826

En Pellu

1786

1969

Ancien Centre Migros

1803(D.S)

26

1600

1727

94

1726

2580

2736

2176

2173

1974

Route des Grands Bois

Chemin de fer B.N.

Numérisé par BPUN

ES PERVEUILS, à MARIN

Direction Thielle →

Route des Perveuils

2774

NORD

2507

ETAPE A L'ETAT DE PROJE

CENTRALE DE DISTRIBUTION MIGROS

2508

Etablissement horticole R. Schoor

2509

2510

Protection civile

Bourguign re

2772

2767

PAPILIORAMA

ZONE ARCHEOLOGIQUE

Station ENSA

Route des Perveuils

2771

METAUX PRECIEUX

METALOR

Station d'épuration

Chevalereux

AMANN & Cie S.A.

vins

2770

Route de Chevalereux

B N

Gare B.N. de Marin-Epagnier

B.N.

2735

1976

26

1875

1724

1725

1858

Numérisé par BPUN

CENTRALE DE DISTRIBUTION MIGROS

La Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg avait ouvert un premier centre de distribution à l'Avenue des Portes-Rouges, à Neuchâtel, en 1952. Cependant, après 5 ans d'exploitation déjà, la capacité de ce complexe s'avérait insuffisante et c'est à Marin, à la Rue de la Gare qu'une deuxième centrale était inaugurée en 1962.

Une fois encore les responsables de l'entreprise avaient vu trop petit et c'est à l'ouest du chemin des Perveuils, proche du carrefour de l'Etoile qu'un vaste terrain est acheté en 1981. Le premier coup de pioche est donné le 9 mars 1982 et l'inauguration de la CENTRALE DE DISTRIBUTION de Marin a lieu le 22 juin 1984.

Elle joue le rôle d'une plaque tournante entre tous les fournisseurs (affiliés à Migros ou non) et les points de vente.

Cette imposante construction de 130'000 m3 dessert de 3 à 5 fois par jour les 25 magasins de la Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg, comprenant les cantons de Neuchâtel, Fribourg et Jura-Bernois. Vous trouverez ci-dessous une reproduction de ce vaste bâtiment comprenant u n profond sous-sol, un rez-de chaussée d'où partent et arrivent les camions, et un 1er étage aux larges baies vitrées.

Malgré une automatisation très poussée, la Centrale emploie quelque 350 personnes. Elle possède 25 camions-tracteurs (soit 70 véhicules avec les remorques), qui parcourent 1 million de km. par an.

CENTRALE DE DISTRIBUTION MIGROS,

Marin

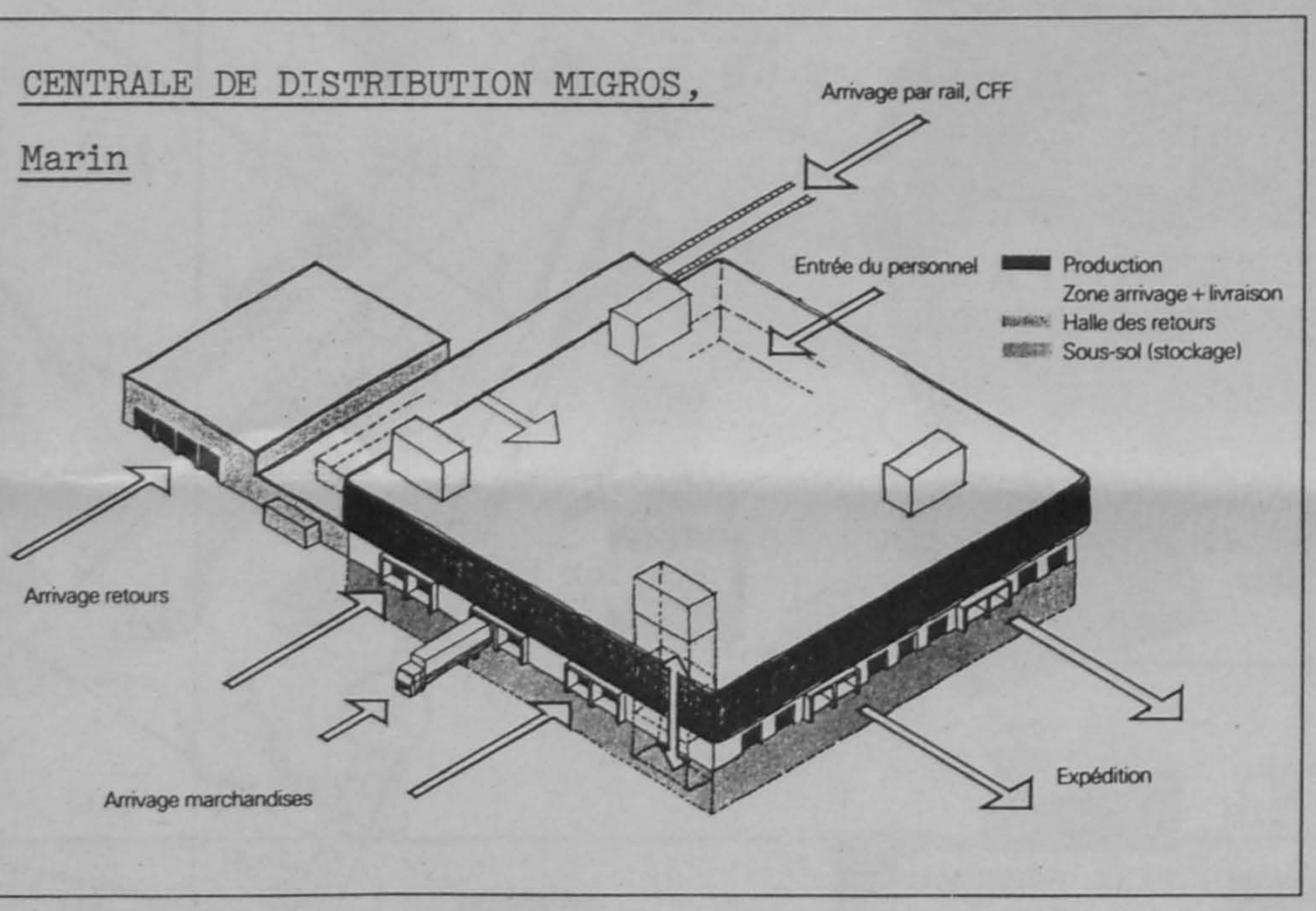

C'est à Marin que les fruits, légumes sont emballés. Quant à la viande, dont une partie passe par les abattoirs de Serrières, elle est débitée et emballée sur place, ce qui occupe une centaine de personnes.

Du fait de l'importance de ces denrées périssables, la chaîne du froid revêt à Marin une très grande importance (3 compresseurs d'air à vis pour le niveau de température - 10° C et 2 compresseurs à pistons pour - 40° C centralisent la production du froid pour l'ensemble de la centrale).

L'immeuble abrite aussi le Service après-vente des objets ou ustensiles qui demandent réparation; celles-ci se montent de 25 à 30'ooo par an.

Notons enfin la grande importance des services techniques: Centrale de ventilation, Protection contre l'incendie, Service de sécurité et premiers secours.

CENTRALE ENSA

La zone industrielle de l'Entre-deux-lacs souffre depuis ces quatre dernières années d'une crise de croissance spectaculaire.

Les autorités de la Commune de Marin et le personnel de l'Electricité Neuchâteloise ont été mis à contribution pour répondre aux demandes pressantes d'énergie formulées par Migros, Métalor, Derby, Centre de l'habitat et Alfred Muller SA pour la construction de 4 bâtiments industriels et commerciaux, d'une surface de 25'000 m2.
La structure du réseau de transport 16'000 Volts existant ne permettant pas de transiter les puissances demandées par ces aménagements, il fallut procéder à la mise en place d'un poste de transformation et d'injection 60'000/16'000 Volts à proximité du centre industriel Migros. Mis en chanter dès septembre 1985, cet ouvrage a été achevé en mis en service le 16 janvier 1987.
Sans cette injection, l'ENSA aurait été dans l'incapacité totale d'assurer une fourniture d'énergie permanente et complète de la région de l'Entre-deux-lacs. Entre 1981 et 1986, la consommation d'électricité sur le territoire de Marin s'est accrue de 47 %, soit environ 9 % l'an..
Si l'ENSA s'en était tenue aux prévisions optimistes des spécialistes en énergie qui envisageaient un accroissement constant de 2,5 à 3 % l'an et n'avait pas été suffisamment clairvoyante pour négocier en temps opportun la construction de ce poste d'injection, que serait-il advenu ?

Numérisé par BPUN

Au moment où paraîtra ce numéro du "Gouvernail, débute au sud-est de Métalor, la construction d'un vaste complexe de la Maison Amann Vins, de Neuchâtel. Il consistera en un lieu de stockage centralisé pour les vins en bouteilles. Le bâtiment, formé de 4 corps, sera doté d'un sous-sol et d'un étage sur rez-de-chaussée. Il aura une surface d'environ 7'000 m2 et un volume de construction d'environ 43'000 m3. Les travaux doivent , en principe, être terminés en juin 1988, et il est prévu que ce centre de stockage occupera 3 personnes.

Implantée à Neuchâtel, rue du Crêt-Taconnet 16, à deux pas de la Gare, direction Gibraltar, Amann & Cie S.A. fait partie du Holding Amann et Aujoux (Aujoux étant une société soeur).

La Maison s'occupe d'importation de vins en gros (fûts et wagons citernes), avec embouteillage, surtout de vins étrangers. L'entreprise, qui occupe 90 personnes, a été fondée à Neuchâtel il y a 65 ans - soit en 1922 -, par M. Albert Amann, âgé aujourd'hui de 93 ans. Celui-ci, servi par une excellente santé et un sens réaliste des affaires, a attendu 1986 (donc l'an dernier) pour remettre son entreprise à M. Fritz Rottermann, personnalité estimée de la branche viti-vinicole. Ce dernier, secondé par une équipe jeune et dynamique mettra à exécution des projets qui, dans le domaine technique, devront augmenter la flexibilité et la rationalisation ultérieure des procédures de travail dans cette entreprise qui est d'ailleurs l'une des plus importantes du genre en Suisse.

Ces Messieurs...de Berne: MERCI !

Il y a un an, le "Gouvernail" tentait une gageure. Présenter dans chacun de ses numéros de 1987, sous le chapeau "Ces Messieurs... de Berne", un des hauts fonctionnaires domiciliés dans la région.

Pari lancé, pari tenu avec la chronique de ce numéro, dernier de l'année.

Aussi, le "Gouvernail" tient-il à exprimer sa très vive gratitude aux dix Messieurs de Berne qui ont accepté avec beaucoup d'amabilité à présenter leur activité.

Nous ne doutons pas qu'une telle chronique contribue à enrichir notre petit journal qui suscite des marques d'intérêt toujours plus nombreuses.

Nous nous faisons un plaisir de rappeler ci-dessous les noms et fonctions des dix personnes qui ont répondu à notre demande en relevant toutefois que notre désir d'y inclure un élément féminin s'est soldé par une réponse négative.

Claude BOREL, Chef du Secrétariat de la Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger.
François GODET, Chef de la division juridique du Département militaire fédéral (DMF)
Jean-François GYGAX, Chef de section à la Direction générale des CFF, division "Marketing Voyageurs".
Robert MONTANDON, Premier secrétaire à l'Union postale universelle.
Jean-Claude RICHARD, Suppl. du chef du Service du Conseil de l'Europe, au Dép. des affaires étrangères (DFAE)
François de MONTMOLLIN, Chef du service des prévisions hydrologiques,au Service hydr. et géologique national.
Balz EBERHARD, Chargé des questions fondamentales en mat.de politique commerciales & de négociations spéciales.
Edo POGLIA, Secrétaire général du Conseil suisse de la science.
Claude ZANGGER, Directeur suppléant à l'Office fédéral de l'énergie.
Philippe BIOLLEY, Adj. à la Section de l'organisation et de l'exploitation, Direction générale des douanes.

En 1988, l'avant-dernière page du "Gouvernail" contiendra une nouvelle chronique d'une toute autre nature. Patience donc !

REMERCIEMENTS

Nous ne voudrions pas expédier ce numéro, sans remercier vivement les personnes suivantes: MM. Raymond Briaux, directeur de Migros Neuchâtel-Fribourg, Gerhard Vogelei, Service de vente de la coopérative Migros, Robert et Roland Schoor, horticulteurs, Maarten Bijleveld, Dr en biologie (Papiliorama), Pierre Lethner, Serice de publicité de Métalor, André Furrer, chef de la protection civile, Willy Margot, responsable du département logistique de Migros,Roger Amaudruz, directeur de l'ENSA, Ueli Schiess, chef du Service commercial de Amann & Cie SA, sans oublier MM. Raymond Frossard , administrateur communal de Marin et Roland Poletti, son collaborateur. Grâce à leur aimable accueil et aux renseignements qu'ils nous ont fourni, nous avons pu donner à nos lecteurs une information précise et valable.

Numérisé par BPUN

Le contact humain
à portée de la main

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

SCHWEIZ
ASSURANCE

Agence générale
ANDRÉ FURRER

9, faubourg du Lac
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 52 22-23

Un vrai service
pour toutes vos assurances

LA SUISSE
Compagnie anonyme
d'assurances générales

elexa

Electricité - Téléphone - Téléréseau

Agence de Saint-Blaise
F. KUMMER
Magasin-vente :
Lustrerie - Appareils ménagers

DSR

LES PROFESSIONNELS DE LA TABLE

RESTAURATION COLLECTIVE

DSR *Organisation et exploitation de restaurants de collectivités*

Centre administratif
Rue Centrale 23
1110 Morges
Tél. (021) 71 36 24

l'idée et la forme pour que votre message fasse tilt!

Rue Louis d'Orléans 33
CH 2000 Neuchâtel
038 24 33 94

JOST GRAPHIC DESIGN

Numérisé par BPUN

Ces Messieurs...de Berne

Chaque mois, durant cette année 1987, le "Gouvernail" présentera un de ces "Messieurs de Berne" habitant notre région, Certains d'entre-eux sont, à des titres divers des "grands commis de la Confédération". Il nous a paru intéressant de vous les faire connaître...en toute simplicité.

AUJOURD'HUI : M. Philippe BIOLLEY

Adjoint à la Section de l'organisation et de l'exploitation, Division de l'exploitation, Direction générale des douanes.

Né à Neuchâtel en 1932, Philippe Biolley est marié, sans enfants.Il a suivi ses écoles à Neuchâtel (écoles primaire et secondaire, gymnase pédagogique). Il habite St-Blaise depuis 1975. En 1953, il est entré au service de l'Administration des douanes et a travaillé, au cours des années, dans différents offices: Brigue, Bâle-Poste, Bâle Port-Franc, Bâle Gare PV, Bâle-Aéroport, Lausanne, St-Gingolph et Neuchâtel dont il est devenu administrateur du bureau de douane en 1971. Il a également participé en Afrique à diverses missions, en 1975 et 1977, pour le compte de la Commission économique pour l'Afrique à Addis Abeba, en particulier en vue d'établir une Convention TIR africaine.

En 1979, il a été appelé à la Direction générale des douanes où il est chargé de questions d'organisation dans l'exploitation (constructions, simplifications et modifications des procédures, détermination des effectifs dans les bureaux de douane, application des accords internationaux dans le domaine de l'exploitation, sécurité douanière, instruction du personnel, etc.) Il procède également aux inspections des bureaux de douane et des directions d'arrondissement.

L'Administration fédérale des douanes

La douane est une institution fiscale très ancienne. Dans notre pays, depuis le Moyen-Age jusqu'au 18e siècle, un réseau de postes de péages de plus en plus étendu s'est développé: on en comptait près de 450 en 1830. Ils étaient gérés par les cantons, les villes et les corporations et même par des institutions privées. On les trouvait aux carrefours, sur les ponts, aux portes des villes, etc.

Aux termes de la Constitution fédérale de 1848, la douane est devenue du ressort de la Confédération et la perception des droits a été transférée à la frontière fédérale. Avec l'adhésion de la Suisse à l'AELE en 1960 et à la Zone européenne de libre-échange en 1972, les tâches de l'Administration des douanes, surtout fiscales à l'origine, se sont énormément diversifiées. Pour l'essentiel, on peut les résumer de la manière suivante:

Tâches fiscales

Perception des droits de douane, de l'impôt sur le chiffre d'affaire, imposition du tabac et de la bière à la frontière et à l'intérieur du pays, perception des droits de monopole sur l'alcool, contrôle de l'origine des marchandises, etc.

Tâches concernant la santé publique

Contrôle des denrées alimentaires, importation des viandes, législation sur les épizooties, protection des végétaux, loi sur les toxiques, etc.

Tâches concernant la sécurité

Contrôle des passeports, loi sur le matériel de guerre, combustibles nucléaires, etc.

Tâches concernant l'économie

Contrôle des métaux précieux, restrictions d'importation et d'exportation, produits agricoles transformés, contrôle des céréales, contrôle de la qualité des produits horlogers, etc.

En 1986, les recettes de l'Administration des douanes s'élevaient à 5'989 Mio de Fr, soit 24 % du budget de la Confédération. Son effectif total, comprenant les trois professions douanières (fonctionnaires aux douanes, gardes-frontières, essayeurs-jurés), atteignait 4'547 fonctionnaires au 1er janvier 1987.

Voir en page 9, l'article: "Ces Messieurs... de Berne".

Numérisé par BPUN

LE COIN DU MÉLÈZE

Le souper de Noël du MELEZE aura lieu le samedi 5 décembre 1987. à 19 h 15 dans les locaux de la protection civile à Marin (rue des Perveuils). Notre ami Christian Grandjean nous préparera une fondue chinoise avec sauces, salades, dessert etc. Venez nombreux participer à cette dernière rencontre de l'année 87.

A NOS FIDELES LECTEURS

VOEUX ET ABONNEMENTS POUR **1988**

Le bulletin de versement que vous trouverez encarté dans ce numéto, vous rappellera qu'avec la fin de l'année, le moment du réabonnement est arrivé. Le prix ne change pas et reste fixé à Frs 10.- minimum, libre à chacun d'arrondir cette somme.

Quant aux traditionnelles pages de voeux, elles paraîtront comme de coutume dans le prochain numéro qui sortira de presse à fin décembre. En dépit des temps troublés... des chutes monétaires et de la baisse du dollar, les voeux restent à fr. 1.- minimum. Prière de vous inscrire jusqu'au 10 décembre 1987 au plus tard en "cochant" la rubrique "Voeux" sur votre bulletin de versement. On peut aussi s'inscrire par téléphone en appelant le 038 - 33 19 52, le versement pouvant être fait par la suite avec l'abonnement. Participez nombreux à cette chaîne d'amitié en présentant vos souhaits à vos amis et connaissances grâce au Gouvernail.

Pour les lecteurs de l'étranger, précisons que le prix de l'abonnement reste fixé à frs. 15.- pour les pays européens et à frs 20.- pour le reste du monde, avec envoi sons enveloppe, par avion.

Un journal modeste, mais que l'on espère bienvenu pour chacun

ENTRE-NOUS

*** A l'occasion de son 60ème anniversaire, la troupe scoute du groupement "Bas-Lac" a donné un spectacle fort réussi le samedi 3 octobre dernier au collège de Saint-Blaise. Nous leur présentons nos voeux trés sincères pour leur activité future.

*** Lors du week-end du Jeûne Fédéral a eu lieu à Valence (France), la Conférence régionale des Y's Men's Clubs qui groupait plus de 100 participants. Un bon groupe de Neuchâtelois s'y est rendu accompagné de la présidente du Club, Mme Jacqueline Auberson-Borel, de Neuchâtel. Parmi l'ordre du jour: la prise en charge de l'écolage de jeunes garçons de Bogota dans un internat scolaire spécialisé.

*** Lors de la rencontre ci-dessus, un acte de jumelage a été signé entre le Club de Nîmes et celui de Neuchâtel. En effet, plusieurs membres des deux villes ont noué de solides amitiés entre eux, ayant déjà participé ensemble à de nombreuses rencontres internationales. Ainsi le nouveau "club frère" rapprochera Neuchâtel de la belle Provence.

*** Trois délégués camérounais, qui avaient participé à la rencontre régionale de Valence, ont fait une brève visite au Club de Neuchâtel. Une heureuse façon de resserrer les liens qui unissent les unionistes des deux continents.

*** L'équipe responsable de la Branche aînée UCJG nous annonce que le Camp de La Sagne - qui avait lieu le samedi depuis 25 ans - se déroulera le vendredi dès 1988, en raison des surcoccupations des week-ends. Il aura donc lieu le vendredi 5 février. Souhaitons que cette nouvelle formule soit accueillie avec intérêt par chacun. Nous en reparlerons en temps opportun.

*** "TERRE NOUVELLE", journal du Département missionnaire romand, nous apprend que les Tsonga du Mozambique et d'Afrique du Sud attendent pour l'an prochain une nouvelle traduction complète de la Bible dans leur langue. Si cette nouvelle nous intéresse c'est qu'elle est l'oeuvre d'une équipe à la tête de laquelle se trouve notre ami, le pasteur Théo Schneider et qui, depuis des années consacre son temps à cette oeuvre monumentale. Nous espérons avoir l'occasion d'y revenir au cours de l'an prochain, date de parution de cette nouvelle traduction.

*** Le "Calendrier Messages 1988" va sortir de presse. Son prix est de frs. 9.- et on peut l'obtenir en téléphonant à l'administration du Gouvernail (No 33.19.52)

*** La rencontre des "Vieux copains" de St-Blaise a eu lieu (pour les aînés...du sexe masculin !) le 21 novembre dernier et a groupé une soixantaine de participants. Les organisateurs en sont MM. Michel Thorens, Pierre Verron et Charles-Maurice Wittwer.

*** Encore un mot : n'oubliez pas de vous inscrire pour les "Voeux".

J.A. 2072 - Saint-Blaise

Biblioth.de la Ville
Place Numa-Droz 3
2000 Neuchâtel

Numérisé par BPUN